

MAI 2009

MERKUR

DE L'ÉTATZBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu



Législature 2004-2009

L'heure du bilan

■ EDITORIAL

Comment les partis politiques se positionnent-ils par rapport à la compétitivité au Luxembourg?



■ INTERNATIONAL

Hannover Messe 2009 – « b2fair » fête déjà 5 ans de rencontres d'affaires!

■ LEGISLATION

La SNCI crée de nouveaux instruments pour le financement des transmissions d'entreprises

LEASING



Optez pour le leasing de la BCEE !

Optimisez le financement du matériel que vous utilisez dans l'exercice de votre profession. La BCEE vous propose, plutôt que d'acheter votre matériel, de le louer en recourant à un contrat de leasing. Ainsi vous préservez votre trésorerie et vous bénéficiez en plus d'avantages fiscaux décisifs.

Intéressés ? Nos conseillers PME sont à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire. Vous pouvez également effectuer directement une demande d'offre de leasing en ligne sur notre site www.bcee.lu.



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Comment les partis politiques se positionnent-ils par rapport à la compétitivité au Luxembourg?

Les organisations patronales réunies au sein de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises UEL*, dont la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, ont analysé au niveau interprofessionnel les programmes électoraux des partis politiques sous la loupe de leur position par rapport aux sujets ayant trait à la compétitivité des entreprises. Cette grille d'analyse reprend les positions des partis politiques CSV, LSAP, DP, déi Gréng et ADR.

L'UEL a identifié dans ces programmes six grands thèmes qui intéressent plus particulièrement les entreprises, à savoir:

- l'emploi et la formation, en cela compris le marché du travail, l'égalité des chances, politique des salaires, éducation, formation et orientation scolaire et professionnelle;
- la politique sociale comprenant la politique de santé, les régimes de pension, la conciliation vie privée-vie professionnelle, la cohésion sociale;
- l'économie nationale, l'attractivité du site luxembourgeois et la compétitivité reprenant les sujets de l'innovation et de recherche et développement, la diversification économique, la simplification administrative et la mobilité;
- le développement durable concernant la politique climatique, énergétique et environnementale;
- les finances publiques pour ce qui concerne les politiques budgétaire et fiscale;
- la gouvernance de l'Etat.

Ces sujets ont été sélectionnés alors qu'ils sont déterminants selon les organisations patronales pour l'épanouissement des activités économiques au Luxembourg et partant de sa situation compétitive. Ces sujets sont d'autant plus pertinents dans le contexte difficile de la crise économique. Dans un souci de neutralité, l'UEL

s'est abstenue de donner une appréciation aux positions exprimées par les partis politiques dans les programmes électoraux, mais s'est limitée à les juxtaposer par rapport aux propositions des organisations patronales.

La grille d'analyse de l'UEL est consultable sur le site www.uel.lu ainsi que sur les sites des organisations patronales dont celui de la Chambre de Commerce www.cc.lu. Les organisations patronales espèrent par cette contribution apporter davantage de transparence au débat politique et contribuer ainsi au processus démocratique du pays.

La Chambre de Commerce souhaite également attirer l'attention sur la publication de la sixième édition de son bulletin économique «Actualité & Tendances» consacré au bilan de la législature 2004-2009 de l'action gouvernementale. L'analyse proposée de l'action du Gouvernement en place depuis les élections législatives de 2004 se veut aussi objective et critique que possible, et se base sur les recommandations que la Chambre de Commerce avait formulées à destination de l'équipe gouvernementale issue des élections du 13 juin 2004. Ces recommandations s'articulaient autour de quatre axes majeurs définis en vue d'un développement compétitif et durable de l'économie nationale, quatre axes qui rejoignent sensiblement les thèmes retenus par l'UEL pour son analyse des programmes électoraux, à savoir la diversification continue et la promotion efficace du pays en tant que terre d'accueil et site d'investissement privilégié, la formation et la recherche, la promotion de l'esprit d'entreprise, ainsi que la consolidation des finances publiques et de la sécurité sociale. Une nouvelle édition de ce document sera d'ailleurs publiée au mois de juin à destination du formateur du nouveau gouvernement. Un résumé du nouveau «Actualité et Tendances» est proposé dans le dossier Merkur de ce mois. ■

* L'UEL regroupe les organisations suivantes : Association des Banques et Banquiers, Luxembourg · Association des Compagnies d'Assurances · Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg · Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg · Confédération Luxembourgeoise du Commerce · Fédération des Artisans · Fedil – Business Federation Luxembourg · Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers



DOSSIER

- 4 **Résumé du bulletin économique «Actualité & Tendances»**

INTERNATIONAL

- 14 **Accord de coopération entre la Chambre de Commerce de Cuba et la Chambre de Commerce de Luxembourg**

DOSSIER

- 4 **Résumé du bulletin économique «Actualité & Tendances» consacré au Bilan de la législature 2004-2009 de l'action gouvernementale**

FLASH

- 10 **Les étudiants du Lycée Aline Mayrisch s'intéressent à l'économie luxembourgeoise et aux impacts de la crise**

INTERNATIONAL

- 12 **Cooperation Agreement between the Chamber of Commerce and the Thai-EU Business Council and the Board of Trade of Thailand**
- 14 **Accord de coopération entre la Chambre de Commerce de Cuba et la Chambre de Commerce de Luxembourg**
- 16 **Stand collectif de la Chambre de Commerce au salon EXPO REAL**
- 18 **Hannover Messe 2009 – «b2fair» fête déjà 5 ans de rencontres d'affaires!**
- 21 **Comment être prêt pour les élections européennes de 2009?**
- 21 **Domaine «.eu»: trois millions d'enregistrements en trois ans**

- 22 **L'Europe est à vous – ses opportunités commerciales aussi**
- 23 **BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires**
- 25 **Textes européens publiés du 21 mars 2009 – 22 avril 2009**

FORMATION

- 26 **Journées découvertes de l'économie luxembourgeoise pour un groupe d'étudiants russes du MGIMO**
- 27 **Une expérience concluante pour enseignantes et enseignants luxembourgeois**
- 28 **Pour une amélioration de la compétitivité à court, moyen et long terme**
- 29 **En route pour l'Université de la Grande Région**
- 30 **Le Changement, synonyme d'Opportunités**
- 31 **L'Université du Luxembourg remporte le prix interrégional de la recherche 2009**

INNOVATION

- 34 **Workshop sur le thème des Grandes Infrastructures de Recherche**
- 35 **Succès confirmé**

- 37 **Opportunités de financements européens pour le développement des start-ups en Grande Région**
- 39 **Parcours de Plans d'affaires: dernière ligne droite en vue**
- 40 **Le CRP-Gabriel Lippmann mise sur les éco-technologies**
- 41 **Un instrument pour cofinancer les projets de protection de l'environnement et de la nature**
- 42 **Un concept de fabrication novateur dans le domaine de la technologie des forêts pour percer la pierre**
- 43 **Une solution technologique permettant de créer des originaux de photos numériques ayant force probante en justice**

ECONOMIE

- 44 **Première estimation de la croissance du PIB en volume pour l'année 2008**
- 46 **L'avenir des PME en Grande Région au cœur d'une conférence**

LÉGISLATION & AVIS

- 48 **Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce**



FORMATION

27 Business Week 2009: Une expérience concluante pour enseignantes et enseignants luxembourgeois



INNOVATION

37 Opportunités de financements européens pour le développement des start-ups en Grande Région



LEGISLATION/AVIS

49 La SNCI crée de nouveaux instruments pour le financement des transmissions d'entreprises

- 49** La SNCI crée de nouveaux instruments pour le financement des transmissions d'entreprises
- 50** Nouvelles parutions
- 51** Actes sous seing privé: regroupement des formalités d'enregistrement et de dépôt
- 52** Fusions-scissions: simplification des charges administratives pour les entreprises

FÉDÉRATIONS / UEL

- 54** L'Union des Entreprises Luxembourgeoises présente son rapport annuel
- 55** Les organisations patronales dénoncent l'interprétation ministérielle des dispositions relatives à l'indemnisation du salarié malade
- 55** Assemblée générale de l'Horesca

- 56** L'addition s'il vous plaît... avec ma bouteille
- 57** Discours sur l'état de la Nation du Premier ministre Jean-Claude Juncker
- 57** La Fedil estime qu'il faut s'attaquer avec détermination aux faiblesses structurelles du Luxembourg
- 60** Le LCGB bientôt membre de la clc!
- 61** Présentation des résultats de la 6e enquête dans le secteur industriel
- 62** Pour tout savoir sur le transport de marchandises dangereuses
- 62** LFF lance sa newsletter

INFO ENTREPRISES

- 64** Enovos: un nouveau nom pour une nouvelle entreprise d'énergie

- 65** Cargolux schließt 2008 mit Verlust ab
- 66** Berl & Cie fête ses 150 ans
- 66** Vodafone et Tango signent un partenariat stratégique au Luxembourg
- 67** Inauguration de la nouvelle agence Raiffeisen à Clervaux
- 68** Un véritable Eldorado pour cyclistes
- 68** 20.000e contrat de leasing pour ALD Automotive
- 69** Forte mobilisation chez Paul Wurth pour le «Health & Safety Day»

BOURSE

70

LES 100 VISAGES DE LA CDC 72

Editeur:
Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: http://www.cc.lu

Paraît 10 fois par an
Tirage: 33.500 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.
Copie à l'éditeur
Rédaction:
Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouillez
Violaine Mathurin

Mise en page et impression:
Imprimerie Centrale S.A.
Conception graphique:
rose de claire, design.
Couverture:
lola
Crédit photographique:
MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouillez

Publicité:
Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



Actualité & Tendances

Résumé du bulletin économique

«Actualité & Tendances»

consacré au Bilan de la législature 2004-2009 de l'action gouvernementale

L'*Actualité & Tendances* numéro 6 propose une analyse qui se veut objective et critique de l'action du Gouvernement en place depuis les élections législatives de 2004, et ce au regard des recommandations que la Chambre de Commerce avait formulées à destination de l'équipe gouvernementale concernant les réformes et mesures à court, moyen et long termes prévues par son programme au cours de la législature. Lesdites recommandations s'articulaient autour de qua-

tre axes majeurs définis en vue d'un développement compétitif et durable de l'économie nationale, à savoir la diversification continue et la promotion efficace du pays en tant que terre d'accueil et site d'investissement privilégié, la formation et la recherche, la promotion de l'esprit d'entreprise, ainsi que la consolidation des finances publiques et de la sécurité sociale.

La Chambre de Commerce avait notamment invité le Gouvernement nouvellement formé à faire preuve de respon-

sabilité dans le traitement de la problématique du financement à long terme du système de protection sociale, de la lutte contre l'inflation, le chômage et la pénurie de logements. L'accent devait également être mis sur la nécessité d'une gestion équilibrée de l'environnement naturel et spatial, cette dernière passant nécessairement par une protection économiquement rationnelle de l'environnement, un aménagement proactif du territoire et une amélioration de la gestion des infrastructures nationales.

Après cinq ans d'action gouvernementale, le présent numéro d'*Actualité & Tendances* expose le bilan de la législature comme suit: celui-ci est tout d'abord abordé sous l'angle socio-économique en décrivant l'action des pouvoirs publics relativement aux thématiques économiques et structurelles qu'il convient de privilégier selon la Chambre de Commerce. Cette analyse comporte inévitablement une description des effets de la crise financière et économique qui marque la fin de la législature, ainsi que de la réponse gouvernementale à cette crise, laquelle marquera encore profondément la législature 2009-2014. Dans une seconde étape, le bilan est élaboré à l'aune d'une approche législative et réglementaire en rappelant quelques unes des principales réformes lancées et/ou mises en œuvre.

S'agissant du bilan socio-économique, il faut souligner que l'action du Gouvernement s'est inscrite dans des contextes économiques et politiques allant bien au-delà de la seule dimension nationale. Il y a ainsi lieu de noter que, malgré la taille restreinte de son territoire, le Luxembourg est un Etat qui compte sur la scène internationale et qui s'efforce de peser et de tenir son rang à l'échelle communautaire. Le Luxembourg s'est fait entendre au niveau international, que ce soit au sein des principales institutions, au cours des négociations internationales les plus cruciales de ces dernières années (exemple des discussions sur la mise en œuvre du protocole de Kyoto) ou encore à travers l'action de figures politiques nationales. Sur le plan strictement européen, c'est sous impulsion luxembourgeoise qu'a été relancée et réorientée en 2005 la Stratégie de Lisbonne et que des avancées réelles ont été enregistrées au cours de la présidence luxembourgeoise du Conseil, par exemple en matière de justice et affaires intérieures, de transports, d'agriculture et de coopération et développement ou d'égalité, de jeunesse et culture.

Du point de vue communautaire, il faut également reconnaître au Gouvernement un engagement fort sur le front du respect scrupuleux des règles du Pacte de stabilité et de croissance, des ratifications du Traité de Rome II en 2005 (finalement non ratifié au niveau européen) et du Traité de Lisbonne en 2008 et de l'adaptation de la législation luxembourgeoise au droit communau-

taire, même si, sur ce dernier point, des progrès sensibles sont encore nécessaires dans le futur. Quant à la transposition des directives européennes, la Chambre de Commerce salue qu'au cours de la législature qui s'achève, le Gouvernement a fait des efforts afin de respecter le critère «toute la directive, rien que la directive», mais ces efforts doivent être poursuivis et renforcés.

S'agissant de l'action du Gouvernement dans le cadre national et régional, la Chambre de Commerce estime le bilan plutôt positivement, même si toutes les recommandations qu'elle avait formulées à l'été 2004 dans sa première contribution «Entreprise Luxembourg» n'ont pas forcément été suivies d'actions incisives et concrètes. La Chambre de Commerce évalue par le biais de ce numéro d'*Actualité et Tendances* l'action réformatrice, mais également parfois frileuse, du Gouvernement au regard d'un certain nombre d'aspects structurels du fonctionnement socio-économique du Luxembourg.

Il y a lieu par exemple de souligner les efforts gouvernementaux au cours des dernières années en direction du développement et de la diversification des structures économiques nationales. La stratégie conduite par les pouvoirs publics en la matière a consisté à renforcer les secteurs d'activité les plus contributeurs à la croissance luxembourgeoise, notamment en améliorant l'encadrement réglementaire et la promotion sur les marchés internationaux (exemple des activités bancaires et financières), à favoriser l'émergence et le développement de nouvelles activités dans l'optique de diversifier l'appareil de production pour prémunir au mieux le Grand-Duché d'éventuels chocs externes (logistique, commerce électronique, technologies de l'information, de la santé et de l'environnement), ainsi qu'à accroître l'attractivité du territoire luxembourgeois vis-à-vis des investissements et des consommateurs internationaux, en particulier à l'échelle de la Grande Région. Des progrès incontestables ont été réalisés pour développer davantage notre économie. Cependant, des contraintes importantes subsistent (cf. charges et lenteurs administratives, coût élevé et disponibilité insuffisante des facteurs de production, productivité en berne, système par trop souvent lent et complexe en matière d'autorisations



Après cinq ans d'action gouvernementale, le sixième numéro d'*Actualité & Tendances* expose le bilan de la législature notamment sous l'angle socio-économique

d'établissement et d'exploitation, cloisonnement du marché du travail, rigidité du droit du travail, ...) qui entravent la compétitivité et l'attractivité de l'économie luxembourgeoise dans un environnement hautement concurrentiel.

La réunion du Comité de coordination tripartite en avril 2006, dont l'objectif prioritaire avait été de rétablir la compétitivité de l'économie luxembourgeoise, avait finalement porté davantage sur des mesures visant à rééquilibrer les finances publiques, alors que celles-ci avaient quasi exclusivement connu, il est vrai, une détérioration sensible au cours des années précédentes. Il est à regretter que les problèmes liés à la dégradation de la compétitivité n'aient été traités que sommairement ou timidement dans ce contexte. Il en est de même des réformes structurelles dans le domaine, par exemple, du système de formation des salaires ou des systèmes d'assurance pension et d'assurance maladie, pour en assurer la soutenabilité financière à long terme. Lors de cette réunion du Comité de coordination tripartite, le principe du statut unique a été discuté et les travaux qui s'en sont suivis ont débouché sur la loi du 13 mai 2008 portant introduction

**ENTREPRISE LUXEMBOURG
EN BREF**

Priorités de l'économie luxembourgeoise pour les prochaines années

Synthèse des recommandations de la Chambre de Commerce au gouvernement issu des élections législatives du 13 juin 2004

www.cc.lu Votre partenaire pour la réussite

CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

En 2004, la Chambre de Commerce avait présenté ses recommandations au nouveau gouvernement issu des élections dans le document « *Entreprise Luxembourg* »

d'un statut unique, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009. Cette loi est critiquable du fait de l'absence de garantie pour les employeurs quant au respect de neutralité financière et de l'absence de moyens de lutte tangibles pouvant être utilisés par l'employeur contre l'absentéisme.

Avec la crise financière et économique, et le nouvel ordre mondial qui va lui succéder, les désavantages compétitifs du Luxembourg et de ses entreprises risquent de porter un grave préjudice à toute stratégie volontariste de maintenir une croissance économique qualitative et quantitativement plus élevée que dans nos pays voisins. Sortir renforcé de la crise et retrouver une trajec-

toire de croissance durable et élevée, tels sont les défis ambitieux que doit relever le futur Gouvernement. Les mesures de court terme et immédiates retenues lors des réunions du Comité de coordination tripartite d'octobre 2008 et de mars 2009 constituent des préalables importants dans ce contexte et la Chambre de Commerce les salue expressément.

En matière d'éducation et de formation professionnelle, l'enjeu pour l'économie luxembourgeoise était et demeure de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée en nombre suffisant pour assurer un développement économique durable. Il convient de ce point de vue de saluer les efforts publics concernant la formation

professionnelle continue (loi du 24 octobre 2007) et la réforme de la formation professionnelle du 19 décembre 2008. Cependant, la Chambre de Commerce reste dubitative, voire critique quant à certains éléments de cette réforme (cf. manque d'information disponible en ce qui concerne le fonctionnement du système modulaire, l'organisation des épreuves intégrées, ainsi que les modalités d'évaluation). Quant à la réforme de l'enseignement primaire, la Chambre de Commerce regrette que les nouvelles approches pédagogiques introduites ne soient pas toujours clairement définies en termes de responsabilités, rôles, compétences et organisation.

La Chambre de Commerce se félicite des nombreuses initiatives du pouvoir exécutif qui ont concouru à mieux piloter le système national de recherche et d'innovation, avec une université dotée de moyens financiers importants et des instruments efficaces d'affectation ciblée (selon les potentiels de développement) et de pilotage des moyens publics (contrats de performance pluriannuels entre Etat et organismes de recherche publique, Fonds National de la Recherche...).

En matière de promotion de l'esprit d'entreprise, les initiatives gouvernementales ont privilégié les aides techniques au démarrage d'activités (pépinières d'entreprises), le coaching et le monitoring dans la conduite des projets innovants (exemples du développement du réseau interrégional 1,2,3 GO géré par l'association sans but lucratif (asbl) Business Initiative et de l'enrichissement des instruments dont disposera à l'avenir Luxinnovation). Elles ont également eu trait à la modernisation des instruments de financement d'activité, au développement des coopérations entre acteurs privés et acteurs de la recherche publique. Il faut en outre souligner que le *Plan d'action national en faveur des PME* constitue un instrument utile, mais dont la mise en œuvre est malheureusement restée tardive et timide.

La fiscalité et les finances publiques constituent un autre aspect crucial de l'action gouvernementale. Le Gouvernement avait pris l'engagement, et s'y est tenu, de maintenir le niveau d'imposition directe et indirecte, de même que les charges sociales, à un niveau compétitif par rapport aux pays partenaires européens les plus proches. En matière

fiscale, la législature a été marquée par des dispositions nouvelles inscrites surtout en fin de mandat législatif (introduction des crédits d'impôts, abolition des abattements fiscaux, adaptation du barème d'imposition des revenus, suppression du droit d'apport, baisse de l'imposition des sociétés...). La Chambre de Commerce salue, dans le cadre des négociations communautaires et de la transposition en 2005 de la directive relative à la fiscalité de l'épargne, la préservation par le Gouvernement de la règle de confidentialité, ainsi que la suppression de l'impôt sur la fortune, certes uniquement pour les personnes physiques, avec en contrepartie l'introduction d'une retenue à la source libératoire sur les revenus d'intérêts des personnes physiques résidentes. L'équipe gouvernementale s'était engagée à veiller «à mener une politique budgétaire prudente qui vise notamment à maintenir la progression du total des dépenses de l'Etat dans les limites de la croissance économique dans une optique du moyen terme», de même qu'à respecter les objectifs du Pacte de stabilité». Suite à l'accord tripartite de 2006, le Gouvernement a mis en œuvre des mesures de consolidation, dont les effets se sont fait sentir dès 2006. L'enjeu demeure pourtant toujours, surtout au regard de l'actuelle crise financière et économique mondiale qui n'épargne pas le Grand-Duché, de produire des efforts de réduction des dépenses de fonctionnement de l'Etat, de maintenir les dépenses d'investissement public à un niveau élevé, voire de consentir à des investissements additionnels afin de soutenir la conjoncture, ainsi que de mieux garantir la soutenabilité des régimes de sécurité sociale qui n'est nullement garantie. Ce défi sera d'autant plus grand que la récession aboutira inévitablement à la baisse des recettes fiscales.

Concernant l'action législative et réglementaire, le présent *Actualité & Tendances* fait état de réformes importantes aux yeux de la Chambre de Commerce conduites depuis 2004, comme l'organisation des marchés de l'électricité et du gaz conformément aux

exigences communautaires, la modulation de l'échelle mobile des salaires suite à la Tripartite de 2006, mais aussi la construction des autoroutes de l'information qui renforce la compétitivité nationale en matière de développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il faut également se féliciter de certaines modifications légales en matière de formation professionnelle et de formation continue, de même que quelques grandes réformes sociales et structurelles ayant trait à l'immigration et l'intégration, au Code du Travail ou à la concurrence, pour ne citer que ces exemples. Les initiatives et actions du pouvoir réglementaire semblent ainsi témoigner de la volonté du Gouvernement de réformer l'appareil de production, et plus largement la société luxembourgeoise, en vue d'un renforcement de la compétitivité nationale, objectif incontournable pour une économie ouverte comme le Luxembourg.

A l'heure du bilan de l'action du Gouvernement, l'opus n° 6 d'*Actualité & Tendances* s'inscrit dans une démarche constructive. Sont salués les efforts gouvernementaux en matière:

- de diversification économique,
- de soutien public à la recherche,
- de statu quo au niveau des taux de cotisations sociales,
- d'engagement européen et au niveau de la Grande Région,
- de développement de projets d'infrastructures,
- de promotion de l'esprit d'entreprise,
- d'aide au développement,
- de plan de relance 2008-2009 en tant qu'instrument de réponse à court terme à la crise financière et économique.

La Chambre de Commerce souligne aussi les actions d'ordre sociétal, en ce qui concerne par exemple:

- la double nationalité,
- l'immigration et l'intégration,
- l'organisation plus efficace des administrations (cf. e-government),

- les investissements publics dans des domaines-clés du développement socio-économique.

Parmi les chantiers gouvernementaux qui requerront à l'avenir des mesures concrètes et incisives, il convient de citer:

- le rétablissement de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise et des réformes y relatives (cf. politique des prix, formation des salaires, évolution du coût salarial unitaire, du taux de change effectif et de la productivité globale des facteurs, le tout en perspective d'une inflation orientée à la hausse à plus long terme),
- la simplification administrative et l'élimination des lenteurs et rigidités administratives,
- la modernisation du droit du travail et réforme du droit de la faillite,
- l'organisation et l'aménagement du territoire, avec un accent sur l'amélioration de l'efficacité des transports en commun,
- la fiscalité, notamment des sociétés,
- la réforme du système de protection sociale,
- la maîtrise des dépenses courantes, et en particulier celles de consommation, des administrations publiques,
- l'accélération de la réforme administrative et ouverture plus poussée de la fonction publique aux étrangers,
- la poursuite des réformes inévitables afin d'améliorer les performances de notre système d'enseignement et de formation.

La contribution à paraître prend en considération les lois et règlements grand-ducaux ayant été adoptés jusque fin mars 2009. Vu que le travail parlementaire et gouvernemental se poursuivra au cours des prochains mois, le lecteur devra insérer ces développements dans le contexte ayant existé au moment de la date de bouclage de ce 6^e numéro d'*Actualité & Tendances* de la Chambre de Commerce, c'est-à-dire le 31 mars 2009.



La publication est disponible sur le site www.cc.lu ou peut être commandée gratuitement à l'adresse électronique eco@cc.lu. Les personnes souhaitant faire des suggestions ou des commentaires au sujet de cette nouvelle publication sont invitées à contacter le Département Economique de la Chambre de Commerce à cette même adresse électronique.

QUIZ MERKUR

Chaque mois, cochez les bonnes réponses du Quiz du Merkur et participez au tirage au sort pour gagner un iPod nano 8 GB silver!

LE QUIZ DU MERKUR

Chaque mois, la Chambre de Commerce vous invite à tester vos connaissances sur les thèmes économiques les plus divers en participant au quiz mensuel du Merkur. Les lecteurs attentifs trouveront toutes les réponses aux questions dans l'édition courante du magazine. Un tirage au sort sera organisé parmi tous les participants ayant trouvé les bonnes réponses. Le prix à gagner est un iPod nano 8 GB silver.

L'agence pour le développement de la place financière luxembourgeoise, «Luxembourg for Finance» (LFF), vient de lancer un nouveau produit, pour lequel elle a fait appel à des experts de la place qui ont accepté de partager leurs connaissances pointues sur des sujets spécifiques.

1. Quel est ce nouveau produit?

- Une brochure
- Une newsletter
- Une interview hebdomadaire en ligne

LA SNCI a créé, en collaboration avec la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, ainsi que les ministères compétents, notamment le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, le Ministère des Classes Moyennes et le Ministère des Finances, de nouveaux instruments pour le financement des transmissions d'entreprises, qui viennent compléter la panoplie des instruments de financement existants.

2. Parmi ces instruments, lequel ne fait pas partie de ces nouvelles mesures de soutien aux entreprises?

- Prêt de reprise
- Prêt de rachat
- Prêt de création
- Prêt à l'innovation

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'intérêt économique général, la Chambre de Commerce publie régulièrement des prises de position et des documents de réflexion à destination des entreprises, des autorités politiques et du grand public. Le numéro 6 du bulletin «Actualité & Tendances» vient de paraître.

3. Quel est le titre de cette nouvelle édition «Actualité & Tendances»?

- «Bilan de la législature 2004-2009»
- «Maîtrise des dépenses publiques - Quelles options pour le Luxembourg?»
- «Réforme du droit de la nationalité : un atout pour l'économie luxembourgeoise?»

Pour participer au tirage au sort et gagner un iPod nano 8 GB silver, il suffit de renvoyer ce questionnaire dûment rempli par fax au +352 43 83 26 (Rédaction Merkur) **avant le 1^{er} juin 2009**. Une seule réponse par foyer.



Nom																			
Prénom																			
Adresse																			
Code postal																			
Localité																			
Téléphone																			
E-mail																			

Félicitations à: M. Benoît Hocq, le gagnant du Quiz de l'édition Merkur 02/2009, qui s'est vu remettre un iPod nano 8GB silver !

Gagnant du Quiz de l'édition Merkur 03/2009 : M. Fernand Walch (Luxembourg, Luxembourg)



NOUVEAU CITROËN BERLINGO. HEUREUX AU BOULOT.



Il y a déjà un nouveau
Citroën Berlingo 1.6i 16v 90 court àpd

9.050 € HTVA⁽¹⁾

Prime de recyclage de 700€ HTVA déduite.⁽²⁾

2 europalettes



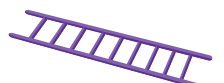
Jusqu'à 3,7 m³ de volume utile

850 kg



Jusqu'à 850 kg de charge utile

3,25 m



Jusqu'à 3,25 m de longueur
interne de chargement

OFFRES SPÉCIALES EN MAI SUR TOUS LES UTILITAIRES



CITROËN NEMO

- Volume utile de 2,8 m³
- Charge utile jusqu'à 610 kg
- Direction assistée de série

Il y a déjà un Citroën
Nemo fourgon 1.4i àpd

7.100 € HTVA⁽¹⁾

Prime de recyclage
de 700€ HTVA déduite.⁽²⁾



CITROËN BERLINGO FIRST

- Volume utile de 3 m³
- Charge utile jusqu'à 800 kg
- Direction assistée de série

Il y a déjà un Citroën
Berlingo First 1.4i 600 kg àpd

6.950 € HTVA⁽¹⁾

Prime de recyclage
de 700€ HTVA déduite.⁽²⁾



CITROËN JUMPY

- Volume utile de 5 à 7 m³
- Charge utile jusqu'à 1200 kg
- Suspension arrière pneumatique
ajustable (sur finition District)

Il y a déjà un Citroën Jumpy fourgon
tolé L1H1 1.6 HDi 16v 90 1000 kg àpd

13.250 € HTVA⁽¹⁾

Prime de recyclage
de 900€ HTVA déduite.⁽²⁾



CITROËN JUMPER

- Volume utile de 8 à 17 m³
- Masse maximum autorisée
jusqu'à 4 tonnes
- 3 hauteurs utiles
- 4 longueurs de chargement
- 3 motorisations HDi Euro 4

Il y a déjà un Citroën Jumper Easy
One 30 L1H1 2.2 HDi 100 àpd

14.560 € HTVA⁽¹⁾

Prime de recyclage
de 900€ HTVA déduite.⁽²⁾

"Les offres (1) et (2) sont sous conditions et valables en mai 2009. Plus d'informations sur www.citroen.lu"

CITROËN préfère TOTAL

24 avril 2009

Les étudiants du Lycée Aline Mayrisch s'intéressent à l'économie luxembourgeoise et aux impacts de la crise



Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce, a décrit les origines de la crise, la situation actuelle, ainsi que les mesures gouvernementales adoptées pour affronter la crise

Devant une audience de plus d'une centaine d'étudiants des classes de 1^e, 2^e et 3^e de l'enseignement du secondaire et du secondaire technique du Lycée Aline Mayrisch, la Chambre de Commerce a eu récemment l'occasion de faire une présentation sur les effets de la crise financière et économique sur les entreprises. Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce, a décrit les origines de la crise, la situation actuelle telle qu'elle se présente dans les différents secteurs économiques et les mesures gouvernementales adop-



Carlo Thelen, Chief Economist de la Chambre de Commerce, a rappelé les atouts et les défis du Luxembourg en cette période de crise

tées pour affronter la crise. Carlo Thelen, Chief Economist de la Chambre de Commerce, a rappelé les structures et caractéristiques de l'économie luxembourgeoises, ainsi que les atouts, les risques, les défis et les opportunités qui en découlent, notamment en cette période de crise.

L'objectif de la rencontre entre les étudiants et les représentants de la Chambre de Commerce – une initiative désormais régulière – est d'intéresser toujours davantage les jeunes à l'actualité socio-économique et à la vie des entreprises. ■

c'était écrit...



accès internet



hébergement



webdesign



sécurité



voix sur ip



réseaux

CALENDRIER 2009

Mai

- 17-20** Luxembourg for Finance Road Show à Vienne, Varsovie et Prague
- 24-29** Mission économique «Grande Région» en Arménie et Géorgie
- 26-27** Visite accompagnée à la «Real Vienna» à Vienne (Autriche)

Juin

- 15-19** Mission économique à Tunis (Tunisie) et à Casablanca (Maroc)

Juillet

- 6** Conférence «Bank crises then and now»
- 16-18** Visite accompagnée à la SIMM à Madrid

Foire et Salons

Juin 2009

2 – 4.6.2009

ISTANBUL REstate
Foire internationale pour les banques,
investissements, immobiliers
Istanbul (Turquie)
Tél.: 0043 1-72 7200

2 – 5.6.2009

FOOD INDUSTRY / PACKAGING & LABEL
Machines de produits alimentaires et
d'emballage
Minsk (Biélorussie)
Tél.: 0049 6221-1357-0

2 – 6.6.2009

CTT
Salon international de la construction et
de la technologie
Moscou (Russie)
Tél.: 0049 89-94922-0

3 – 4.6.2009

PACK & GIFT
Salon du Packaging événementiel et
promotionnel
Paris (France)
Tél.: 0033 4-74734233

3 – 5.6.2009

SERI
Salon Européen de la Recherche et
de l'Innovation
Paris (France)
Tél.: 0033 1-566800-00

3 – 7.6.2009

CERF
Technologies de l'information, électrotechnique,
électronique et télécommunications
Bucarest (Roumanie)
Tél.: 0040 21-2243733

9th March 2009

Cooperation Agreement between the Chamber of Commerce and the Thai-EU Business Council and the Board of Trade of Thailand



Both parties agreed to promote each other's enterprises so as to have further trade cooperation and boost the bilateral trade

The Luxembourg Chamber of Commerce, represented by Mr. Jean-Claude Vesque, Head of International Trade and the Board of Trade of Thailand, represented by its Chairman Dr Jingjai Hanchanlash, signed a Cooperation Agreement on March 9th 2009 in Bangkok. The Agreement stipulates to further develop the cooperation on both economic and trade issues between the Grand-Duchy of Luxembourg and the Kingdom of Thailand. Both parties will promote each other's enterprises, especially small and medium sized companies, so as to have further trade cooperation and boost the bilateral trade.

As a matter of fact, both countries play the role of gateways to their

respective markets, namely Europe and Indochina and Southeast Asia.

The Thai officials appreciated the visit of the Luxembourg Trade delegation in November of 2008 which was headed by Mr. Jeannot Krecké, Minister of the Economy and Foreign Trade. The year 2009 marks the 50th anniversary of diplomatic relations between Luxembourg and the Kingdom of Thailand and on that occasion a Thai Trade delegation will be visiting Luxembourg. This delegation will be led by a High Government Official and by the Chairman of the Board of Trade of Thailand.

ONET LUXEMBOURG

PROPRETÉ - MULTISERVICES

Tél : 40 44 48 - www.onet.lu

Journée
européenne
de la

★ ★
MER

LE 20 MAI 2009
PLACE D'ARMES
LUXEMBOURG-VILLE

A PARTIR DE 11 HEURES



ORGANISÉE PAR


**CLUSTER
MARITIME**
Luxembourgeois

ECONOMIE, ENVIRONNEMENT ET LOISIRS
EXPOSITIONS SUR LE LUXEMBOURG ET LA MER
A GAGNER : UNE CROISIÈRE POUR DEUX PERSONNES !

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE



COMMISSION EUROPÉENNE
Représentation au Luxembourg

EN PARTENARIAT AVEC



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Commissariat aux affaires maritimes



VILLE DE
LUXEMBOURG

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : CLUSTER@PT.LU

4 - 14.6.2009

AUTOSALON BRNO
Exposition automobile internationale et matériel de transport
Brünn (République tchèque)
Tél.: 00420 5-41151111

8 - 11.6.2009

ELEKTRO
Salon international des équipements électriques et électroniques
Moscou (Russie)
Tél.: 007 499-7953799

16 - 18.6.2009

SHOWTECH
Salon international et congrès des technologies et services pour le spectacle et l'évènement
Berlin (Allemagne)
Tél.: 0049 211-90191-0

18 - 20.6.2009

SWEET EURASIA
Foire internationale de l'agroalimentaire, produits alimentaires et conditionnement
Istanbul (Turquie)
Tél.: 0090 212-2229060

24 - 26.6.2009

SIREME
Exposition internationale pour l'énergie renouvelable et la gestion de l'énergie
Paris (France)
Tél.: 0033 1-4968-5100

La Chambre de Commerce se tient à la disposition des entreprises pour tout renseignement complémentaire concernant ces foires et salons.
Veuillez contacter Mme Andreja Wirtz,
Tél.: (+352) 42 39 39-379.

10 avril 2009

Accord de coopération entre la Chambre de Commerce de Cuba et la Chambre de Commerce de Luxembourg

Lors de la récente visite officielle du Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration M. Nicolas Schmit à Cuba, la Chambre de Commerce de Luxembourg a eu l'occasion d'explorer le marché cubain et les opportunités potentielles pouvant être saisies à terme par les entreprises luxembourgeoises.

Les principaux secteurs d'activité de l'île sont la production de matière première (5^e producteur de nickel au niveau mondial), les services médicaux et pharmaceutiques, la biotechnologie, les applications informatiques, ainsi que le tourisme (avec presque 2,5 millions de touristes en 2008).

Cuba reste actuellement un marché difficile d'accès. Pour entrer sur ce marché, pourtant caractérisé par un certain dynamisme ces dernières années (croissance de 12,1 % en 2006, de 7,3 % en 2007 et de 4,3 % en 2008), des contacts avec le pou-

voir politique central constituent une condition incontournable. De même, il est indispensable de passer par un partenaire local pour approcher ce marché en plein essor. La lourdeur de la bureaucratie et la liberté insuffisante donnée à l'initiative individuelle entravent le développement économique et empêchent parfois l'appareil industriel d'assumer des fonctions.

L'économie cubaine est non seulement affectée par la crise financière et économique (chute des prix des matières premières d'exportation cubaines, recul des ressources en provenance du tourisme, diminution des transferts de fonds de l'émigration cubaine,...), mais a également souffert des récentes catastrophes naturelles (deux ouragans, fin août et début septembre 2008, touchant gravement le secteur agricole et les infrastructures). Sans l'aide financière massive en provenance du Venezuela, Cuba serait en situation générale de moratoire envers ses créanciers.

Malgré ces difficultés, le marché cubain comporte de nombreuses opportunités pour les entreprises européennes en général, et luxembourgeoises en particulier, avec la perspective d'une ouverture croissante de l'île et de l'assouplissement progressif des restrictions américaines en vigueur. Les évolutions récentes au niveau politique entre les autorités américaines et cubaines sont encourageantes et un dynamisme accru dans ce contexte aura des répercussions positives sur le développement économique de l'île.

Les besoins de l'économie cubaine sont élevés: infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, services de logistique et transport, télécommunications, rénovation et traitement des façades, etc. Par ailleurs, les autorités cubaines s'efforcent de promouvoir davantage les technologies et les applications informatiques, les technologies environnementales (assainissement d'eau, traitement de déchets, ...),



De gauche à droite: M. Nicolas Schmit, Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration, M. Raul Becerra, Président de la Chambre de Commerce de Cuba, M. Carlo Thelen, Membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce du Luxembourg

etc. Cuba jouit d'une renommée internationale en matière d'ingénierie génétique et médicale. Dans la plupart de ces domaines, des possibilités de partenariat et d'investissement se présentent aux entreprises luxembourgeoises, malgré les difficultés qui entravent ce marché à l'heure actuelle. En avril 2007, une délégation officielle cubaine, menée par le Vice-premier Ministre du Commerce extérieur, s'était rendue au Grand-Duché et avait été reçue à la Chambre de Commerce pour y présenter le potentiel du marché cubain.

Dans le cadre de la mission exploratoire effectuée le 10 avril dernier par la Chambre de Commerce, M. Carlo Thelen, membre du Comité de Direction et Chef du Département International, a eu l'occasion de signer un accord de coopération avec Monsieur Raul Becerra Egana, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la République de Cuba à La Havane, en présence du Ministre Nicolas Schmit. Cet accord prévoit une coopération étroite entre les deux Chambres, en vue de stimuler les rela-

tions commerciales entre leurs membres respectifs au moyen de missions économiques, de participations à des foires dans les deux pays et d'échanges d'informations sur les marchés respectifs.

A ce titre, la Chambre de Commerce du Grand-Duché envisage notamment une participation à la Foire internationale de La Havane en novembre 2009, en fonction de l'intérêt des entreprises luxembourgeoises et des secteurs économiques.

Les entreprises luxembourgeoises intéressées à participer à la Foire de La Havane ou à obtenir des informations relatives au marché cubain peuvent s'adresser au Département International de la Chambre de Commerce
Tél.: (+352) 42 39 39-351, e-mail: international@cc.lu

"En trois ans, j'ai monté une entreprise florissante qui bénéficie d'une excellente réputation dans la région. Mais ma marque n'était pas enregistrée. Jusqu'à ce que je réalise combien ma marque pouvait valoir en termes de 'goodwill'. C'est pour cette raison que j'ai déposé ma marque."

En enregistrant votre marque, vous la mettez à l'abri et vous vous donnez les moyens d'empêcher son usage par des tiers. Pour le Benelux, il faut vous adresser à l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle. Sur le site www.boip.int vous trouverez toutes les informations au sujet de l'enregistrement des marques et vous pouvez directement y entreprendre les démarches de dépôt. Vous pouvez aussi nous téléphoner au 8002 5383 (depuis le Luxembourg).



OFFICE BENELUX
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



**Derrière chaque
marque, il y a un
entrepreneur avec
une bonne idée**

Le succès d'une
entreprise commence
par l'enregistrement

5-7 octobre 2009

Stand collectif de la Chambre de Commerce au salon EXPO REAL

A l'occasion de la 12^e édition du salon EXPO REAL qui aura lieu du 5 au 7 octobre 2009 à Munich, la Chambre de Commerce organisera pour la première fois un stand collectif de 200 m² pour les entreprises du secteur immobilier.

Le salon EXPO REAL est, avec le salon MIPIM à Cannes, le plus grand salon de l'immobilier en Europe et se focalise particulièrement sur la mise en liaison de projets interdisciplinaires et internationaux, ainsi que l'investissement et le financement immobilier. Représentant l'ensemble du secteur de l'immobilier, ce salon offre une plate-forme internationale d'échanges, de l'Europe à la Russie, du Moyen-Orient aux États-Unis. En 2008, le salon EXPO REAL a rassemblé plus de 1.800 exposants (une augmentation de 13 % par rapport à l'année précédente) provenant de 46 pays et quelques 25.000 visiteurs de 77 nationalités différentes sur une surface de 74.000 m².

En 2009, le Luxembourg sera présent pour la première fois par le biais d'un stand collectif national, dont l'aménagement de type «open space»



Expo Real 2008, Munich (Entrée Ouest)

permettra aux entreprises luxembourgeoises d'exposer leurs services. Dans le contexte actuel de la crise économique et financière, une présence sur le salon international de l'immobilier constitue une occasion pour les entreprises du secteur immobilier de saisir de nouvelles

opportunités d'affaires, de générer de nouvelles transactions et d'entretenir le contact avec leurs clients.

En vue d'une participation au salon EXPO REAL, veuillez remplir et retourner le coupon-réponse ci-dessous:

EXPO REAL 2009 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

souhaite rencontrer un collaborateur du Département International – Affaires européennes afin de recevoir plus de détails sur les conditions de participation ainsi que sur le déroulement pratique du salon «EXPO REAL 2009».

souhaite recevoir de plus amples informations sur les conditions de participation ainsi que sur le déroulement pratique du salon «EXPO REAL 2009».

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International – Affaires européennes

L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-360 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: international@cc.lu

Personnes de contact: Mmes Anne-Marie Loesch/
Sabrina Sagramola



CSR LUXEMBOURG
2009

1^{er} Forum de la Citoyenneté - 19 mai 2009

6 conférences - 9 workshops - 46 intervenants

Luxembourg Congrès - Kirchberg

Avec la participation de :



Mars Di Bartoloméo
Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale



Paul Helminger
Bourgmestre de la Ville de Luxembourg



Françoise Héritier
Anthropologue,
Professeur au Collège de France



Claude Lorius
Glaciologue,
Médaille d'Or du CNRS



Nicolas Vanier
Voyageur du froid,
Auteur, Réalisateur



François Valentiny
Architecte, Président de la Fondation
de l'Architecture Luxembourg



Marc Buonomo
Concepteur du Viaduc de Millau
- Eiffage

Intervenants : Daniel Atlan-Talent Management, Bernard Baudelet-Professeur des Universités Consultant-Coach, Norbert Behm-ATDL, Renate Berchtold-Manager Press & Promotion Cargolux, Dominique Bidou-Président d'honneur de l'Association pour la Haute Qualité Environnementale, Luc Biever-Directeur d'études TNS ILRES, Romain Buschmann-ATDL, Philippe Depoorter-Directeur Banque de Luxembourg, Axel de Ville-Directeur Exécutif ADA, Françoise Folmer-Architecte, Betty Fontaine-Directrice Brasserie Simon, Patrick Friedgen-ATDL, Eliane Fuchs-Présidente du POG (Personnel Officers Group), Tonika Hirdman-Directrice Générale Fondation de Luxembourg, Vinciane Istance-Human Capital Partner, PricewaterhouseCoopers Luxembourg, Renaud Jamar-Associé Victor Buck Services, Netty Klein-Conseillère de Direction INDR, Gary Kneip-Administrateur INDR, Elisabeth Laville-Directrice de l'agence de Conseil en développement durable Utopies, Charles Margue-Directeur d'études TNS ILRES, Dr Patrick Mesters-Directeur de l'European Institute for Intervention and Research on Burn Out, Laurent Mignet-Journaliste, Bruno Renders-Directeur de l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment, Sam Rowe-Directeur Corporate Communications of Weber Sandwick Brussels, Cyrille Thouvenot-Head of People Development Dexia Banque Luxembourg, Tharion van Eck-Medical Director Johnson & Johnson, Stéphane Vigoureux-Architecte, Pol Wagner-Directeur de l'Institut Universitaire International Luxembourg, Christiane Wickler-Directrice Pall Center, Jane Wilkinson-Director KPMG, etc.

Programme et inscription obligatoire sur www.csrluxembourg.com

En collaboration avec : ADA, AmCham, ATDL, CSR Europe, Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprises, Fédération des Jeunes Dirigeants, Fondation de Luxembourg, IFSB, INDR, Junior Chamber International, les Etudiants de l'Université de Luxembourg, paperJam Business Club, POG, TNS ILRES.

Avec le soutien actif de :



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Partenaire Communication : **DISTINCT COMMUNICATION**

Partenaires Média : **finance management**



RH tribune.

**Inscriptions possibles pour la journée
entière ou par conférence et atelier**



IMS LUXEMBOURG
Institut pour le Mouvement Sociétal

Organisé par :

www.imslux.lu

20 - 24 avril 2009

Hannover Messe 2009 – «b2fair» fête déjà 5 ans de rencontres d'affaires!

Suite au succès grandissant rencontré par la formule «b2fair – Business to Fairs» depuis 2004, l'initiative conduite conjointement par l'Enterprise Europe Network de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et le Handwerk International Stuttgart s'est déroulée cette année du 20 au 24 avril, au cours de l'édition 2009 de la «Hannover Messe», référence incontournable dans le milieu industriel. Chaque année, ce salon mondialement réputé offre incontestablement aux entreprises luxembourgeoises l'une des vitrines industrielles les plus impressionnantes au monde avec près de 200.000 visiteurs professionnels et plus de 5.500 exposants issus de 60 pays. Le but du *matchmaking* «b2fair» à la foire de Hanovre est d'établir de nouveaux contacts professionnels de qualité, de trou-

ver des partenaires de coopération potentiels ou encore d'échanger les expériences professionnelles à niveau international.

Cette année encore, le concept «b2fair», combinaison originale entre salons internationaux et échanges de coopération planifiés, a connu un grand succès et vient de célébrer cinq ans de réussite lors de la foire de Hanovre.

Le succès escompté était au rendez-vous avec 50 partenaires issus de 24 pays associés à l'événement, un total de 330 entreprises inscrites (résultat supérieur à l'année 2008) provenant de plus de 30 pays et 2.400 rendez-vous organisés au préalable. Les avantages sont multiples: un gain de temps grâce à la planification des rendez-vous, la possibilité de rencontrer des visiteurs dont la présence n'est pas connue lors d'une participation



traditionnelle à une foire, des informations pointues sur les participants, un important échange d'informations et de savoir-faire sur des secteurs d'activités divers. En somme, un moyen certain d'optimiser votre participation à ce salon professionnel.

Pour la première fois, «b2fair» était présent sur deux plateformes de *matchmaking*, une dans le Pavillon 11 et l'autre dans le Hall 2, ce dernier mettant l'accent sur le partenariat technologique et le transfert de technologies. A cette occasion, les «Technology Cooperation Days» initialement organisés par l'ancien réseau communautaire «Innovation Relay Centres» (IRC) se sont déroulés pour la première fois sous l'égide de l'événement de *matchmaking* «b2fair», qui avait également deux autres points d'information sur les Halls 4 et 5, pour encore plus de visibilité.

Lors de cet événement, «b2fair» a pu profiter de nombreuses rencontres importantes, notamment avec Monsieur Heinz Zourek, Directeur Général de la DG «Entreprises & Industrie» au sein de la Commission européenne. Ce dernier s'est dit enchanté de voir que le concept b2fair avait réussi à unir les



Visite de Monsieur Heinz Zourek, Directeur Général de la DG «Entreprises & Industrie» sur le stand b2fair



forces des deux bourses de coopération réalisées antérieurement par les réseaux EIC et CRI pour former une plate-forme de rencontres professionnelle. Par ailleurs, plusieurs organisateurs de foires et salons ont découvert l'efficacité et la popularité du «b2fair» à Hanovre et ont analysé la possibilité d'intégrer ce concept dans d'autres foires à l'avenir.

■ **b2fair Business Awards & Get2gether Party**

Les partenaires sont importants pour la promotion des événements «b2fair». En effet, ils assurent dans leurs pays respectifs un suivi régulier aux entreprises. Ainsi, plusieurs entreprises et partenaires ont été récompensés pour la qualité de leurs rendez-vous et leur fidélité à l'événement dans le cadre de la traditionnelle cérémonie «b2fair Business Award» de l'édition 2009:



Signature du contrat de collaboration entre les responsables du concept «b2fair» : Jürgen Schäfer de Handwerk-International Baden-Württemberg, Sabrina Sagromola de la Chambre de Commerce et M. Paolo Giuri, Directeur Général de Europages (de g. à dr.)

■ **Business Award:**

- **FB-Elektronik GmbH, Allemagne**

Active dans le domaine du développement de logiciels et de produits électroniques pour l'industrie, Fb-Elektronik a participé à plusieurs événements «b2fair», notamment à Graz (Autriche), Hanovre (Allemagne), SME Forum (Luxembourg) et a conclu plusieurs contrats avec des entreprises néerlandaises et allemandes.

- **SEKARAY Project**

Kocaeli Abigem Inc., Turquie

Collaboration entre une entreprise turque et autrichienne, première participation en 2004 et projet dans le domaine de transport public. Reconnu par la Commune de Koceali en 2007.

- **CAM**

Consorzio Artigiani Metalmeccanici, Italie

Lauréat particulier représentant plusieurs petites entreprises pour lesquelles des contrats commerciaux ont été conclus.

■ **Partner Award:**

- **Unioncamere del Veneto**

Eurosportello Veneto, Italie qui a obtenu la 2^e place et a d'ailleurs permis à près de 90 entreprises italiennes de participer aux rencontres b2fair à la foire de Hanovre de 2005 à 2009.

- **Poland Germany Consult WINIARSKI**

Allemagne/Pologne qui a rejoint b2fair il y a 3 ans et enregistre chaque année un grand nombre d'entreprises participantes.

- **ITO – Istanbul Chamber of Commerce**

Turquie qui a enregistré le plus grand nombre d'entreprises participantes avec près de 100 entreprises participantes depuis 2007.



Remise du «b2fair Business Award» à la Deutsche Messe à Dr. Andreas Gruchow, Membre du Comité Directeur de la Deutsche Messe qui a félicité les deux équipes pour la bonne et étroite collaboration entamée depuis 5 ans



Une plate-forme de *matchmaking* b2fair bien remplie dans le Pavillon 11

Pour de plus amples informations sur l'événement «b2fair» à Hanovre et les prochains événements de *matchmakings* prévus au cours de l'année, consultez le site www.b2fair.com ou contactez l'équipe de l'Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg.

Personnes de contact:

Mme Sabrina Sagromola/M. Niels Dickens/Mme Sabrina Aksil,

tél: 42 39 39-334/371/335/377

ou e-mail: b2fair@cc.lu

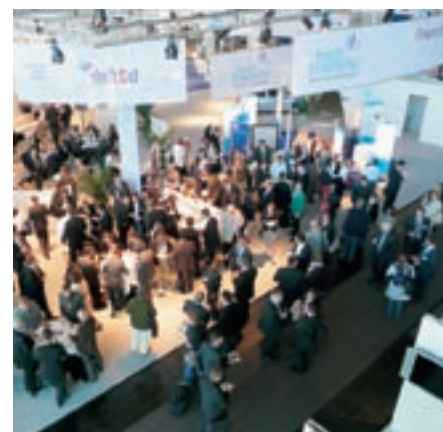
Un prix «coup de cœur» a également été attribué à la Deutsche Messe en qualité de premier organisateur de foire accueillant en son enceinte le concept «b2fair» depuis maintenant cinq ans. A ce titre, la Deutsche messe s'est vue décerner un «b2fair Business Award». Les responsables du b2fair travaillent en parfaite collaboration avec la Deutsche Messe et ont fait de la Hannover Messe, le salon «ambassadeur» de leur concept.

En plus des trophées, les gagnants se sont vus remettre un bon leur permettant d'être répertoriés pendant une année sur le site www.europages.com. En effet, dans le cadre de l'événement de cette année, b2fair et Europages ont signé un contrat de collaboration afin de promouvoir bilatéralement leurs activités et de renforcer ainsi encore davantage leur notoriété auprès des entreprises européennes ainsi que leur visibilité via Internet et d'autres outils multimédias en ligne.

La remise des prix a été suivie par une soirée «Get2gether» animée par un orchestre et offrant aux participants la possibilité de renforcer leurs nouveaux contacts d'affaires dans une ambiance plus conviviale.

■ La Corée comme partenaire privilégié

Durant les cinq jours de *matchmaking*, les entreprises participant à l'événement «b2fair» ont eu l'occasion de se familiariser avec les dernières avancées technologiques et les pratiques commerciales de différents pays exposants, et plus particulièrement avec celles de la Corée, mis à l'honneur cette année par la «Hannover Messe 2009».



La plate-forme de *matchmaking* b2fair du hall N°2 également bien remplie sur le stand de «Tech-Transfer», lors de la soirée de networking «b2fair» organisée en collaboration avec la N-Bank de Hanovre

Comment être prêt pour les élections européennes de 2009?

Les élections européennes de 2009 se dérouleront du 4 au 7 juin dans les 27 Etats membres de l'Union européenne. Elles auront pour but d'élire le nouveau Parlement européen et plus de 500 millions d'Européens seront ainsi représentés. Après l'élargissement de l'Union européenne à la Bulgarie et à la Roumanie, les élections de 2009 couvriront pour la première fois 27 pays, ce qui en fait la plus grande élection transnationale de l'histoire.

Afin de couvrir au mieux cet événement, le site d'informations Euronews.net a réalisé une couverture spéciale en vidéos pour les élections européennes de 2009. Sous le lien: <http://fr.euronews.net/europa/european-elections-2009/>, de nombreuses vidéos fournissent des informations sur l'actualité européenne et montrent des moments forts dans les 27 pays membres de l'UE.

Très bien conçu et traduit en huit langues, ce site présente dans les sections «infos» et «reportages» différents articles et vidéos qui abordent les sujets d'actualité. Sous la section «repères», Euronews fait un récapitulatif de tout ce qu'il faut savoir sur les institutions européennes, l'histoire de la construction européenne, la présentation des



groupes politiques et des grands débats, mais aussi les résultats des élections de 1999 et 2004. Clairs et précis, ces articles s'avèrent très utiles pour comprendre les enjeux de ces élections.

Le site Europaforum.lu explique le fonctionnement des élections européennes du 7 juin 2009, plus

particulièrement au niveau luxembourgeois. Plus d'informations sous: www.europaforum.public.lu/fr/dossiers-thematiques/2009/elections/index.html.

Internet

Domaine «.eu»: trois millions d'enregistrements en trois ans

Trois ans après son lancement, le domaine internet de premier niveau «.eu» confirme son succès. Le lancement de ce domaine s'est fait en deux étapes:

Le 7 décembre 2005: création du domaine «.eu» qui est accessible uni-

quement aux titulaires de droits antérieurs, y compris les titulaires de marques et les organismes publics. Le 7 avril 2006: les enregistrements deviennent accessibles aux résidents communautaires ainsi qu'aux organisations et entreprises établies dans l'UE. Aujourd'hui, plus

de trois millions de domaines «.eu» ont été enregistrés sous le domaine de premier niveau européen. Le domaine «.eu» a conquis une place de choix parmi les dix plus grands domaines du monde, tels que «.com», «.net» et «.org». La plupart des noms de domaine «.eu» ont été enre-



gistrés dans les pays de l'UE qui comptent le plus d'habitants et les plus forts taux d'utilisation d'internet par rapport à la population. Ainsi, l'Allemagne reste en tête avec 30 %, suivie des Pays-Bas (14 %), du Royaume-Uni (12 %), de la France (8 %) et de la Pologne (6 %).

■ Pourquoi «.eu»?

Le nom de domaine en «.eu» est accessible pour 490 millions d'Européens dans 27 pays. Une adresse en «.eu» est moins anonyme qu'un nom de domaine avec un suffixe générique et assied votre identité européenne. Une adresse en «.eu» est une ouverture à une activité paneuropéenne. Enfin, les bureaux d'enregistrement et l'EURid, le gestionnaire de l'enregistrement «.eu», offrent une assistance à la clientèle dans la plupart des langues européennes.

En leur permettant de se doter d'une identité électronique spécifiquement européenne, le domaine «.eu» permet

aux particuliers et aux entreprises de tirer pleinement avantage du marché unique européen. Des entreprises multinationales, des PME, des ONG, des groupes de réflexion ainsi que des citoyens ont adopté le domaine «.eu» pour marquer leur présence sur le web.

La Suède a également rejoint ce mouvement en étant le premier État membre à adopter le domaine «.eu» pour le site web officiel de sa présidence de l'Union européenne qui commencera le 1^{er} juillet: www.se2009.eu.

Pour plus d'informations:

www.eurid.eu

www.nom-domaine.eu

http://ec.europa.eu/information_society/policy/doteu

Pour des statistiques actualisées sur le domaine «.eu», voir:

www.eurid.eu/en/about/facts-figures/statistics

Source: Commission européenne ■

Small Business Act

L'Europe est à vous – ses opportunités commerciales aussi



Le nouveau portail «L'Europe est à vous – Entreprises» facilite l'accès des entrepreneurs à l'information sur l'exercice d'activités économiques dans d'autres États membres de l'Union. Mis au point conjoint-

ement par la Commission européenne et les autorités nationales des États membres, il s'inscrit dans le cadre du «Small Business Act», qui est le premier cadre politique complet pour les PME de l'UE et ses États membres,

et représente une nouvelle étape dans la mise en œuvre du principe Think Small First (priorité aux PME). A l'occasion du Sommet européen des entreprises, l'utilisation de ce portail a été encouragée par M. Günter Verheugen, vice-président de la Commission, chargé des entreprises et de l'industrie qui a déclaré: «Cette initiative constitue une nouvelle étape pour faciliter la vie des PME et les aider à exercer leurs activités dans d'autres États membres. Le marché unique est un atout trop important pour que les entreprises européennes ratent des occasions par manque d'information».

Bien conçu et simple d'utilisation, le site «L'Europe est à vous – Entreprises» aide les PME qui souhaitent exercer leurs activités et/ou proposer leurs services dans un autre pays de l'Union européenne. En effet, ce portail répond aux questions concernant les thématiques suivantes:

- Créer une entreprise
 - Gérer une entreprise
 - Être un entrepreneur responsable
 - Exploiter les possibilités du marché communautaire
 - Développer une entreprise
 - Affronter la concurrence grâce à l'innovation
 - Cesser son activité commerciale.
- En plus de l'accès aux services du gouvernement en ligne (comme les pro-

cédures de remboursement de la TVA) et aux procédures administratives en ligne dans les Etats membres, il offre aux entreprises un tour d'horizon complet des services d'aide aux entreprises pour un pays donné. Cette offre comporte même une section exclusivement consacrée à l'accès au financement pour chaque pays. Ainsi, toutes les questions concernant les exigences juridiques, les possibilités et les contraintes en matière

d'activité économique dans chaque Etat membre et au niveau de l'Union ont une réponse sur ce portail. Enfin, toutes les informations sont disponibles en anglais et dans la langue officielle de chaque pays.

Pour plus d'informations sur «L'Europe est à vous – Entreprises»:

http://ec.europa.eu/youreurope/business/index_fr.htm.

Source: Commission européenne ■

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche

- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial.

Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Être actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

Enterprise Europe Network – Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société belge, spécialisée dans les services de délocalisation d'expatriés, recherche d'autres partenaires de délocalisation, déménagement et de gestion des ressources humaines et leur offre ses services afin d'agrandir son réseau. (EEN-20090324053)
- 2 Société lituanienne, spécialisée dans le développement immobilier, offre des services d'intermédiation (EEN-20090402003)
- 3 Société hongroise, spécialisée dans des systèmes de gestion de documents, recherche des agents commerciaux et offre ses services de sous-traitance (EEN-20090330051)

- | | |
|----|---|
| 4 | Société allemande, spécialisée dans la construction et la modernisation, offre des services d'inspection de sécurité technique dans les hôtels, les discothèques, les aéroports, les gares, ainsi que sur les installations d'énergie renouvelable, les ascenseurs et les tapis roulants, en tant que sous-traitant (EEN-20090327033) |
| 5 | Société polonaise, spécialisée dans la production artistique de métal pour la décoration d'intérieur, recherché des agents commerciaux et offre des services de sous-traitance (EEN-20090324049) |
| 6 | Société belge spécialisée dans la vente de vins d'Amérique du Sud recherche une représentation au Luxembourg: grossistes, distributeurs, vithèques (EEN-20090415) |
| 7 | Société allemande, spécialisée dans la production d'appareils de distillerie et d'extraction réfractaires pour les besoins de l'industrie chimique, des laboratoires, de la médecine et des universités recherche des distributeurs (EEN-20090417) |
| 8 | Société turque, spécialisée dans la réparation de moteurs recherche de nouveaux clients et une coopération commerciale (EEN-20090407) |
| 9 | Société française, spécialisée dans la production de volets isolants recherche des distributeurs et des partenaires industriels (EEN-20090409003) |
| 10 | Société lituanienne, spécialisée dans la manufacture de portes de sécurité recherche des représentants commerciaux (EEN-20090408006) |

BON DE COMMANDE • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

1 2 3 4 5 6

7 8 9 10

Date: _____

Signature: _____

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International – Affaires européennes
Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

51.964 visiteurs par mois



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | www.cc.lu

Un vaste contenu pour un site Internet complet. Des informations pratiques sur l'actualité économique du pays, des données actualisées et la possibilité de s'inscrire en ligne aux événements organisés par la Chambre de Commerce. Bref, une fenêtre sur le monde de l'économie à portée de clic !

En 2008, **51.964** visiteurs par mois en moyenne ont visité le site [cc.lu](http://www.cc.lu).

www.cc.lu



VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

Textes européens publiés du 21 mars 2009 – 22 avril 2009

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements euro-

péens. Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de

nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

Communications publiées du 21 mars – 22 avril 2009

- | | | |
|---|-------------|---|
| 1 | 2009/C70/03 | Avis du Conseil sur le programme de stabilité actualisé du Luxembourg 2008-2010 |
| 2 | 2009/C72/01 | Traitement des actifs dépréciés dans le secteur bancaire de la Communauté |

Décisions publiées du 21 mars – 22 avril 2009

- | | | |
|---|-------------|---|
| 3 | 2009/300/CE | Critères écologiques révisés pour l'attribution du label écologique communautaire aux téléviseurs |
|---|-------------|---|

Directives publiées du 21 mars – 22 avril 2009

- | | | |
|---|------------|--|
| 4 | 2009/27/CE | Dispositions techniques à la gestion des risques |
|---|------------|--|

Règlements publiés du 21 mars – 22 avril 2009

- | | | |
|----|----------------------|---|
| 5 | 254/2009 | Interprétation 12 du Comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (IFRIC) |
| 6 | 207/2009 | Marque communautaire (version codifiée) |
| 7 | 260/2009 | Régime commun applicable aux importations (version codifiée) |
| 8 | 222/2009 | Statistiques communautaires des échanges de biens entre Etats membres |
| 9 | 312/2009 | Certaines dispositions d'application concernant le code des douanes communautaire |
| 10 | 250/2009
251/2009 | Statistiques structurelles sur les entreprises: définitions des caractéristiques, séries de données à produire, format technique de transmission des données et révision des codes NACE |

BON DE COMMANDE • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http://_____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- en français en allemand
 en anglais autre (à préciser) _____

- 1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Département International – Affaires européennes
Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

2 - 3 avril 2009

Journées découvertes de l'économie luxembourgeoise pour un groupe d'étudiants russes du MGIMO



Chaque année depuis 2006, le professeur Alexandre Melnik est en visite au Luxembourg avec un groupe d'étudiants russes de l'Institut des relations internationales de Moscou (MGIMO). Une quinzaine d'étudiants de cette magistratura ont eu l'occasion de visiter le Luxembourg du 2 au 3 avril 2009 dans le cadre de leur séjour de 3 mois à l'ICN – Ecole de Management Nancy.

Le but de cette visite organisée par la Chambre de Commerce était de familiariser les étudiants avec l'économie luxembourgeoise.

Au programme de la première journée figurait une visite de la Banque Générale du Luxembourg, suivie d'une discussion interactive sur la crise financière actuelle. Pendant l'après-midi les étudiants ont eu l'occasion de découvrir la Ville de Luxembourg.

La deuxième journée fut consacrée à une série d'exposés qui se sont déroulés dans les locaux de la Chambre de Commerce. Tout d'abord, les étudiants se sont fait expliquer l'économie luxembourgeoise par M. Carlo Thelen, Chief Economist de la Chambre de Commerce.

Ensuite, ils ont eu l'opportunité d'entendre différents exposés d'experts des relations russo-luxembourgeoises sur invitation de M. Francis Hoogewerf, président de la «Business Association Luxembourg – Russie»: M. Michael Chamier, ancien Directeur Financier du Parlement européen; M. Fouad Rathle, Président de l'IFBL; M. Livius Gorecka, avocat; M. Anatoly Blinov, The Russian State Agency for International Cultural and Humanitarian Cooperation at the Russian Ministry of Foreign Affairs.

L'après-midi, une visite de la société Panelux fut programmée avant de terminer le séjour au Luxembourg par une réception à l'Ambassade de la Fédération de Russie, en présence de Son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur Eduard Malayan.

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT
FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/d depuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



Une expérience concluante pour enseignantes et enseignants luxembourgeois



Dans le cadre de la Business Week, les enseignantes et enseignants ont été familiarisés avec les mécanismes de fonctionnement de l'entreprise et les spécificités du marché de l'emploi

Au cours de la semaine du 6 au 9 avril 2009 s'est déroulée pour la deuxième fois la «Business Week», une nouvelle initiative commune de la Chambre de Commerce et du SCRIPT - Formation continue - (Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques et Technologiques). Cette action de formation a pour objectif de familiariser les enseignantes et les enseignants luxembourgeois avec les mécanismes de fonctionnement de l'entreprise et les spécificités du marché de l'emploi.

Cette deuxième édition de la «Business Week» a vu la participation de 5 enseignant(e)s issu(e)s des lycées suivants: Lycée technique Josy Barthel Mamer, Lycée technique de Bonnevoie, Lycée technique du Centre, Lycée

Hubert Clement, Lycée technique des Arts et Métiers ainsi que de 3 éducatrices graduées issues de l'ALJ (Action locale pour Jeunes).

Le projet découle du constat que de plus en plus de membres du personnel enseignant souhaitent mieux connaître le monde économique luxembourgeois, sachant que leur profession consiste aussi à bien préparer les jeunes étudiantes et étudiants à une carrière professionnelle auprès des entreprises.

Le programme de cette «Business Week» s'est déroulé directement dans les entreprises, à savoir: Cargolux Airlines International, Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat (BCEE) et PricewaterhouseCoopers (PwC).

Les divers sujets abordés visaient à informer les participantes et les partici-

pants quant à l'activité de production de l'entreprise, le processus de recrutement, la gestion des carrières et la formation continue. D'autre part, l'occasion leur était offerte de rencontrer d'anciens étudiants et étudiantes diplômés du système scolaire luxembourgeois. Cet échange hautement constructif a permis de mettre en valeur les atouts du système scolaire, notamment l'apprentissage de trois langues étrangères, mais aussi l'importance d'effectuer des stages en entreprises pendant les vacances scolaires.

Vu le succès réel de cette mesure de formation continue pour enseignantes et enseignants luxembourgeois, une troisième édition de la «Business Week» verra le jour en septembre 2009. ■

Pour de plus amples renseignements concernant cette manifestation,
vous pouvez contacter

Jean Junck (jean.junck@cc.lu) auprès de la Chambre de Commerce ou bien
Pascale Petry (pascale.petry@men.lu) auprès du SCRIPT – Formation continue

Conférence sur le «Lean Six Sigma»

Pour une amélioration de la compétitivité à court, moyen et long terme



L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC), en collaboration avec le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité ainsi que le cabinet de conseil OpEx Management, a organisé une conférence sur le «Lean Six Sigma» qui s'est tenue

le 24 avril 2009 dans les locaux de la Chambre de Commerce.

Une cinquantaine de personnes de différents secteurs d'activité ont participé à cette conférence dont l'objectif était de comprendre les concepts de la méthodologie Lean Six Sigma, ainsi que de mon-

trer le levier de transformation managériale que peut représenter le déploiement de cette méthode dans une entreprise.

Le Lean Six Sigma est une plateforme d'excellence opérationnelle et de progrès continu issue de la fusion de deux approches complémentaires d'optimisation des processus qui relient les notions de productivité (le Lean) et de qualité (le Six Sigma).

Le Lean vise à l'élimination des tâches sans valeur ajoutée, des pertes, la simplification des processus en augmentant la fluidité, la flexibilité, l'agilité dans un objectif d'accroître la valeur pour le client (valeur définie par le client) et ainsi contribuer à l'amélioration des performances de l'entreprise.

Le Six Sigma vise quant à lui à diminuer la variabilité des processus afin de les fiabiliser, les rendre stables et prévisibles, s'assurer de la reproductibilité «parfaite» du processus pour tendre vers le zéro défaut et la satisfaction des clients. Plus d'informations sur www.ifcc.lu. ■

Mettez vous en forme pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain !



Depuis plus de 130 ans le nom de Berlitz est synonyme de services de haute qualité dans les domaines des langues et séminaires.

COURS DE GROUPES – En petits groupes pour des progrès visibles !

- Anglais, Français, Allemand et Luxembourgeois
 - Fréquence des cours : 2 x 90 minutes par semaines
 - Au prix de 400 Euros (hors frais d'inscriptions et matériel pédagogique)
- Début des cours : 01.06., 14.09., 19.10., et 23.11.2009

LES SÉMINAIRES D'AFFAIRES BERLITZ

La formation professionnelle et méthodologique de haut niveau à réelle valeur ajoutée !

- En Anglais, Français ou Allemand
- Sujets actuels adaptés à tout type de besoins
- Analyse des besoins et suivi complet post-séminaire inclus

Les prochaines formations au Luxembourg

- 29 et 30 juin 2009 : Gestion du temps de travail pour les managers (en anglais)
- 14 et 15 septembre 2009 : Gestion de projets internationaux (en français)
- 31 octobre et 1er novembre 2009 (premier module) : Formation European Business Coach (en anglais); Formation en plusieurs modules
- 12 et 13 novembre 2009 : Construire et développer une équipe – Outils et techniques pour une coopération optimale (en anglais)

Berlitz Language and Business Training S.à.r.l.
89-93 Grand-Rue • 1661 Luxembourg
Tél.: 00352 – 26 38 32 48 • info@berlitz.lu

Berlitz[®]
www.berlitz.lu

En route pour l'Université de la Grande Région



Faciliter les études et la recherche transfrontalières, tel est l'objectif des sept universités partenaires de l'Université de la Grande Région. La phase de conception de ce projet auquel participent les universités de Liège, Luxembourg, Nancy, Metz, Kaiserslautern, Trèves et l'Université de la Sarre, est terminée. Le 30 avril 2009 à l'Université de la Sarre, les universités partenaires ont présenté officiellement la phase de réalisation et exposé le programme de travail et les objectifs concrets de ce projet.

Il s'agit en particulier de faciliter l'accès aux études, de simplifier les inscriptions, de reconnaître réciproquement et de créditer le travail académique et les examens; de créer des cursus communs et de mettre en place une formation commune pour les doctorants; de promouvoir des projets transfrontaliers dans le domaine de la recherche

et de permettre aux chercheurs d'avoir accès aux équipements scientifiques des universités partenaires; de faciliter, au quotidien, la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs au sein de l'espace universitaire de la Grande Région; de mettre en place un important portail Internet comprenant des sites intéressants pour les étudiants, les chercheurs et le personnel administratif avec, par exemple, une banque de données comprenant la totalité des programmes d'études des sept universités partenaires; de doter les étudiants d'une carte d'étudiant commune ainsi que, dans la mesure du possible, d'une carte de transport en commun valable pour tout l'espace universitaire de la Grande Région.

La Grande Région et ses universités souhaitent être visibles au delà des frontières et être considérées comme partenaires représentant l'excellence. Pour la

création d'un logo reflétant le caractère unique de la Grande Région, les universités ont ainsi organisé un concours de logo auquel ont participé quelque 200 étudiants, originaires des cinq régions Sarre, Rhénanie-Palatinat, Lorraine, Luxembourg et Wallonie. Des représentants de la politique siègent également au conseil de l'Université de la Grande Région aux côtés des présidents et recteurs des universités partenaires. C'est pourquoi, dans le cadre de cette conférence, Bernard Caprasse, Gouverneur de la province wallonne du Luxembourg, Germain Dondelinger, commissaire du gouvernement au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Luxembourg, les Secrétaires d'état responsables des sciences, Dr. Christian Ege pour la Sarre et Michael Ebling pour la Rhénanie-Palatinat, ainsi que Jean-Pierre Moineaux, Vice-président du Conseil Régional de Lorraine, ont participé à un débat

au sujet des avantages et des objectifs de ce projet.

«Universitas et/ou globalisation – vers quelle Europe allons-nous ?», tel était le titre de l'allocation d'ouverture qu'a prononcé Adolf Muschg, écrivain suisse renommé et défenseur engagé d'une Europe ouverte sur le monde mais cependant consciente d'elle-même.

Pour de plus amples informations sur le projet

«Université de la Grande Région»,

veuillez consulter le site Internet: www.uni-gr.eu

Contact: Sonja Karb, Präsidialbüro der Universität des Saarlandes,

Projektbetreuung Universität der Großregion

Tél.: (+49) 681/302-3316, E-Mail: s.karb@ugr.uni-saarland.de

Sacred Heart University

Le Changement, synonyme d'Opportunités



Mary Trefry, Ph.D. Professeur de Management et Chair du département

■ Entretien avec Mary Trefry, Ph.D., Professeur de Management et Chair du département

Pourquoi pensez-vous que les entreprises doivent porter une attention particulière au changement à l'heure actuelle?

Les entreprises doivent en effet porter une grande attention au changement car ce qui les a rendues profitables et prospères 10 ans auparavant est sûrement différent de ce qui les amènera à la même situation de nos jours. En cela, les entreprises ne peuvent plus exactement faire ce qu'elles faisaient 10 ans, 5 ans ou même le mois dernier. Le changement engendre les changements et cela est vrai aussi bien pour les entreprises que pour les particuliers, les cultures et les périodes historiques. Plus les choses changent, plus le changement sera nécessaire. Il est donc nécessaire de s'adapter pour réussir et parfois pour simplement survivre.

Si vous deviez choisir 3 points importants à retenir du Change Management, quels seraient-ils?

1. Avoir une attention particulière à l'environnement dans lequel l'entreprise évolue

La connaissance parfaite de l'environnement externe est capital et permet à une entreprise de s'adapter quand il est nécessaire avant qu'il ne soit trop tard pour le faire. Les facteurs externes de l'environnement provoquent le besoin de changement au sein même d'une organisation. Lorsque l'on évoque les facteurs externes, il s'agit bien de tout ce qui est externe à une organisation. Il peut s'agir de facteurs économiques, techniques, de réglementations, de compétition, démographiques ou de valeurs sociales. Les entreprises doivent développer des mécanismes multiples et variés pour déceler tout changement potentiel pouvant avoir un impact sur leur organisation. La logique d'un tel mécanisme doit être appliquée de façon appropriée. A ce point de vue, la flexibilité d'une organisation est un point primordial dans son adaptation au changement. Plus l'entreprise sera dans un environnement changeant, plus la souplesse de l'organisation devra être importante.

2. Comprendre et maîtriser les interdépendances entre les différentes composantes du système organisationnel

En effet, lorsqu'un changement est opéré au sein d'une organisation, il aura des répercussions et des conséquences ailleurs dans l'entreprise, conséquences voulues ou non. Une attention particulière est donc nécessaire aux effets secondaires d'un changement. Si un changement est fait dans un département, il sera nécessaire d'en évaluer les conséquences pour les autres départements. Cela semble évident mais il est surprenant de voir le nombre d'entreprises négliger cet aspect d'interdépendance entre les départements; c'est une erreur évitable.

3. Accepter le changement est capital

Les employés doivent comprendre que le changement est capital, nécessaire. Ils doivent comprendre que le changement est vital pour une entreprise et doivent connaître les opportunités que celui-ci peut apporter. A la charge des dirigeants d'entreprises et de départements de faire passer le message. A ce titre, la communication sera très importante et l'implication des employés dès le début d'un processus de changement peut être déterminant. Les inquiétudes et les

réticences ont tendance à disparaître quand les employés sont «actifs» dans le changement. Le fait de démontrer que le changement est finalement inscrit dans le cours des choses, qu'il peut être à la base de croissance et d'opportunités, peut aider les managers à faire passer un message positif à leurs employés.

Il est aussi à noter que le changement peut être difficile et parfois source de conflits. Quelques fois, même les entreprises prospères semblent n'agir qu'une fois en période de crise pour appliquer des mesures de changement. Le succès peut en effet cacher le besoin de changement. Mais ces mêmes périodes de crises peuvent être propices aux changements; aux entreprises de pouvoir en créer et en faire naître des opportunités.

Prochaines sessions de formation (MBA & Certificats)

- Operations Management (Avril), Professeur: Frederick Portal, MBA
- Executive Leadership (Avril), Professeur: Dr. Stephen Brown
- Accounting for Decision Making (Mai), Professeurs: Dr. Benoît Boyer

Pour tout renseignement concernant les formations et événements à venir, contactez Antoine Rech, Development Manager – arech@shu.lu - (+352) 22-76-13-31 ou visitez www.shu.lu

Atlas interactif de la Grande Région

L'Université du Luxembourg remporte le prix interrégional de la recherche 2009

L'Université du Luxembourg a remporté le premier prix interrégional de la recherche 2009 intitulé «les réseaux d'excellence en Grande Région». Le prix, doté d'une récompense de 20.000 euros, a été attribué au projet «GR-Atlas», un atlas interactif de la Grande Région développé par un groupe de recherche placé sous la direction du Pr. Michel Pauly de l'Université du Luxembourg et avec la collaboration de plusieurs universités et instituts de recherche de la Grande Région. Le prix a été remis au lauréat au cours du 11^e sommet de la Grande Région qui, placé sous la présidence du Luxembourg, a eu lieu le vendredi 3 avril à la Chambre de Commerce.

Le projet «GR-Atlas», qui profite du soutien du Fonds National de la Recherche (Luxembourg), comprend différentes cartes thématiques de la Grande Région sur notamment l'économie, la religion, la société en général, le milieu naturel ou encore, sur l'histoire. Cet atlas, qui est encore dans sa phase de développement, peut néanmoins déjà être consulté via l'adresse www.gr-atlas.uni.lu.

Il s'agit d'un portail cartographique interactif qui permet à l'utilisateur, par un simple clic, d'avoir accès à une série d'informations sur un objet donné de cette carte.

Le 2^e prix du concours a été décerné au projet «Quace» («Quality Management in Cross-Border Education Saar-Lor-Lux-Wallonie»), une initiative commune aux universités de Luxembourg, de la Sarre et de Liège. Il s'agit d'une analyse de l'aspect qualitatif des offres d'étude transfrontalières proposées en Grande Région afin de proposer une série de recommandations pratiques disponibles à l'adresse suivante: www.quace.eu. Quant au 3^e prix, il a été remporté par le projet «RUBIN», une étude sur la stratégie régionale d'utilisation durable de la biomasse, et réalisé en partenariat avec la «HTW des Saarlandes», le Centre de Recherche Public Henri Tudor et la «Fachhochschule Trier».

Le prix interrégional de la recherche «les réseaux d'excellence en Grande région» est financé conjointement par la Lorraine, la Sarre, la Rhénanie-Pala-



tinat, le Luxembourg et par la Wallonie. Il doit contribuer à renforcer la collaboration scientifique transfrontalière ainsi que la promotion tant interne qu'externe de l'espace interrégional de la recherche.

Contact: Pr. Michel Pauly
E-mail: michel.pauly@uni.lu
Tél. (+352) 46 66 44-6659



PROGRAMME DE FORMATION MAI-JUIN 2009

INTITULÉ	DATES	HORAIRE	PRIX
RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION			
S Formation des formateurs	08, 09/06/2009	8.30 - 17.00	390 €
S Conduire un entretien de recrutement	09, 10/06/2009	8.30 - 17.00	390 €
MARKETING ET COMMERCIAL			
S E-mail Marketing	19, 20/05/2009	8.30 - 17.00	390 €
ACHAT, LOGISTIQUE ET COMMERCE INTERNATIONAL			
S Comment rédiger et gérer les appels d'offres	15/06/2009	8.30 - 17.00	195 €
S Comment analyser et comparer les offres	16/06/2009	8.30 - 17.00	195 €
GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE			
S Optimisez les coûts de votre parc automobile	15/05/2009	8.30 - 12.00	150 €
S Optimierung der Rentabilität Ihres Fahrzeugparks	15/05/2009	13.30 - 17.00	150 €
S Trésorerie et gestion des flux en entreprise	18, 19/05/2009	8.30 - 17.00	390 €
S Elaborer un plan de financement et évaluer la rentabilité d'un investissement	11/06/2009	8.30 - 17.00	195 €
S Modules avancés de la comptabilité informatisée avec BOB	17, 18/06/2009	8.30 - 17.00	420 €
SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT			
S Prévention d'un hold-up	11/06/2009	9.30 - 11.30	100 €
S Gestion d'agressivité en cas de hold-up et prise d'otage	11/06/2009	13.00 - 17.00	150 €
S Mise en place et suivi du référentiel OHSAS 18001	17, 18/06/2009	08.30 - 17.00	390 €
MANAGEMENT, LEADERSHIP ET TEAMWORK			
S Savoir gérer un projet	12/06/2009	8.30 - 17.00	390 €
S Gestern Mitarbeiter - Heute Führungskraft	02, 03/07/2009	8.30 - 17.00	390 €
BUREAUTIQUE			
S Access - Développeur de requêtes	03/06/2009	8.30 - 17.00	220 €
S PowerPoint - Donnez de l'impact à vos visuels et transparents	10/06/2009	8.30 - 17.00	220 €
S Word - Longs documents	30/06/2009	8.30 - 12.00	150 €
S Word - Présentation élaborée de documents	30/06/2009	13.30 - 17.00	150 €
LANGUES			
S Perfectionnement en expression française - Module 2 - Vocabulaire et orthographe	02/06-07/07/2009	13.00 - 14.30	175 €

S: Séminaire organisé en partenariat avec l'OLAP et la Chambre des Métiers

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:

7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:

Institut de Formation de la Chambre de Commerce

L-2981 Luxembourg

(+352) 423939-220

(+352) 423939-820

info@ifcc.lu

www.ifcc.lu



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Certifié ISO 9001



DON'T HESITATE, INNOVATE !

Major player in scientific research and technology transfer in Luxembourg, the CRP - Gabriel Lippmann puts the skills and the technological platforms of its four research departments at the disposal of both the private and public sectors in the Greater Region.



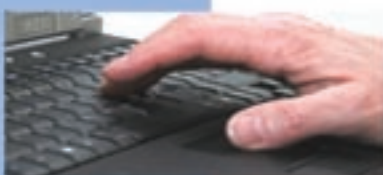
Environment and Agro-biotechnologies

- > Environmental technologies
- > Application of biotechnologies
- > Nutrition and toxicology



Science and Analysis of Materials

- > Characterization of materials (TEM, SIMS, CMS)
- > Surface treatment (PVD, MBE, atmospheric plasma)
- > Nanotechnologies and nanomaterials



Informatics, Systems and Collaboration

- > Information system modelling
- > Information system architectures
- > Software engineering



Research in Equipment for the Automobile Industry

- > Technological assistance
- > Research projects with companies of the automotive sector

Workshop sur le thème des Grandes Infrastructures de Recherche



Le 23 avril, une trentaine d'acteurs luxembourgeois de la recherche a participé au workshop «Grandes Infrastructures de Recherche*» organisé à l'initiative du Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche. Les dispositifs et les financements européens destinés à favoriser l'optimisation et le développement des infrastructures de recherche au Luxembourg ont été présentés lors de cet événement.

M. Robert Kerger, Chargé de mission auprès du Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, s'est félicité de l'intérêt porté à cette réunion par les acteurs clés de la recherche au Luxembourg.

Le Programme «Capacités» du 7^e Programme-Cadre européen de Recherche et Développement, doté d'un budget de 4,2 milliards d'euros (période 2007-2013) consacre plus de 1,7 milliards d'euros au développement d'infrastructures de recherche et de leur accès. M. Hervé Péro, expert de la Commission européenne (CE), a présenté le programme et a insisté sur les objectifs poursuivis par la CE visant à accroître le potentiel de recherche en Europe:

- optimiser les infrastructures existantes par le développement d'activités bien définies et par la promotion des TIC comme support de la recherche scientifique;
- encourager la création de nouvelles structures nécessaires à l'intérêt scien-

tifique européen (dans leur phase d'étude et de réalisation);

- soutenir la mise en œuvre de programmes et de développement de politiques en la matière.

Deux porteurs de projet ont témoigné de l'importance des possibilités offertes par le Programme «Capacités». M. Philippe Van Kerm, Coordinateur de Programme IRISS (Transnational Access to Research Infrastructures) au CEPS/INSTEAD ainsi que M. Antoine Barthel, Directeur de Restena, ont expliqué leurs expériences respectives au travers du programme IRISS et du réseau GÉANT.

M. Péro a d'autre part expliqué le rôle du «European Strategy Forum on Research Infrastructures» (ESFRI), qui depuis 2002, rassemble des représentants

* Les «Grandes infrastructures de recherche» correspondent à la fois à des centres d'excellence stratégiques destinés à la recherche et à la formation et à des facilitateurs de développement de partenariats publics-privés. Elles permettent d'attirer et de consolider des compétences scientifiques de haut niveau et de mobiliser des investissements afin de contribuer au développement économique national et européen.

des Gouvernements des 27 Etats membres de l'Union européenne, des Etats-Associés et de la Commission européenne sur cette thématique. L'ESFRI soutient une stratégie politique cohérente en matière d'infrastructures de recherche en Europe et facilite les initiatives multilatérales en faveur du développement de celles-ci.

La situation actuelle ainsi que les enjeux futurs pour les grandes infrastructures de recherche au Luxembourg ont été exposés par M. Robert Kerger. Cette présentation a permis d'entamer une réflexion et une discussion entre les participants sur les besoins et perspectives des infrastructures de recherche pour les décennies à venir.

Pour conclure, M. Gilles Schlessler, Directeur de Luxinnovation, a résumé les facteurs-clé du succès de la politique en matière d'infrastructures de recherche: faciliter l'accès aux infrastructures; inciter à la coopération entre les régions en matière de recherche et encourager à la mobilité des chercheurs entre les secteurs public et privé. ■

Pour en savoir plus sur le 7^e Programme-Cadre européen de Recherche et Développement et le programme Capacités, merci de contacter:

Stéphanie De Geeter

Chef de projet – Programmes de financement nationaux et européens

E-mail: stephanie.degeeter@luxinnovation.lu

Luxinnovation GIE

Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche

7, rue Alcide de Gasperi

L-1615 Luxembourg – Kirchberg

Tél: (+352) 43 62 63-1, Fax: (+352) 43 81 20

www.luxinnovation.lu – www.innovation.public.lu

Cycle de sensibilisation à la propriété intellectuelle 2009

Succès confirmé pour la deuxième édition

Avec près de 300 participants pour sa seconde édition, le Cycle de sensibilisation à la propriété intellectuelle a confirmé son statut d'événement majeur de la protection du patrimoine immatériel.

Organisés conjointement par la Direction de la Propriété Intellectuelle (Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur), le Centre de Veille Technologique & Normative (CVT) du Centre de Recherche Public Henri Tudor et Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, les quatre modules qui composaient le cycle ont su retenir l'attention des participants venus s'informer sur les principes généraux de la propriété intellectuelle et acquérir de bons réflexes pour l'intégrer au quotidien.



M. Lex Kaufhold, Chargé de direction à la Direction de la Propriété Intellectuelle (DPI) du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur

M. Lex Kaufhold, chargé de direction à la Direction de la Propriété Intellectuelle (DPI), a introduit le premier module du cycle en présentant la DPI et son rôle central au Luxembourg dans les activités liées aux brevets, marques, dessins ou modèles, droits d'auteurs mais aussi au niveau des instances européennes. Il a également saisi l'occasion pour confirmer la priorité qu'accorde le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur luxembourgeois à cette thématique, en citant notamment la mise en place par le Grand-Duché de Luxembourg d'une fiscalité favorable pour les revenus de droits de propriété intellectuelle détenus par des entreprises luxembourgeoises (article 50 bis introduit par la loi du 21 décembre 2007 et sa circulaire d'application du 5 mars 2009).

La conférence s'est poursuivie par l'intervention de trois experts natio-

naux, M. Pierre Kihn de l'Office Ernest T. Freylinger, M. Serge Quazzotti du CVT et M. Christian Meyers de l'Office Benelux de la Propriété Intellectuelle, qui ont respectivement abordé les principes généraux pour protéger et valoriser sa propriété intellectuelle, les offres de service dédiées à la veille technologique et à l'audit des bonnes pratiques en matière de propriété intellectuelle et enfin l'i-dépôt comme premier outil pour protéger une idée ou un résultat innovant.

L'animation du second rendez-vous a été confiée à M. Didier Lecomte de Lecomte & Partners. En tant que mandataire en propriété intellectuelle au Luxembourg, M. Lecomte s'est attaché à définir la notion de brevet d'invention ainsi que les critères de brevetabilité. La conférence s'est poursuivie par une brève présentation des procédures régionales et nationales de délivrance,

les coûts relatifs au dépôt et au maintien d'un brevet et l'utilisation de bases de données publiques de brevets.

La présentation du troisième module a été assurée par M. François Bloch de Dennemeyer & Associates. Cette séance s'est focalisée sur les marques, dessins, modèles et droits d'auteurs. L'audience a pu se familiariser avec les principes de base d'obtention et d'exploitation de ces différents droits pour s'assurer d'une protection et valorisation efficace.

La protection du logiciel a fait l'objet du dernier module, rendez-vous fixé avec M. Sigmar Lampe de Marks & Clerk Luxembourg. Durant son intervention, il a expliqué aux participants sous quelles conditions certains logiciels pouvaient bénéficier de la protection par un brevet. L'exposé s'est terminé en abordant le sujet du logiciel libre.

Enfin, M. Lex Kaufhold (DPI) a clôturé ce second cycle en se félicitant du succès rencontré par ces sessions d'information et en insistant sur l'importance de penser en amont à la stratégie de protection des innovations pour permettre une valorisation efficace de son patrimoine immatériel.



BUILDING BRIDGES IN BUSINESS

• LUXEMBOURG • BELGIQUE
• FRANCE • PAYS-BAS

www.abc-d.lu

Consultation

des informations actuelles sur les sociétés et leurs produits.

Sélection

sur produits et services, activités, type de société, codes postaux, effectif ou chiffre d'affaires, ...

Téléchargement

de fichiers business-to-business mailing et marketing.

Visitez **www.abc-d.lu** et inscrivez-vous **gratuitement** via "Etre repris sur le site ABC".

ABC Editeurs c.v. - Allée de la Recherche 65 - B-1070 Bruxelles
E-mail: info@abc-d.be - TL +32 2 463 02 13

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

M. Frédéric Melchior

Chef de projet, Valorisation et soutien aux nouvelles activités

E-mail:

frederic.melchior@luxinnovation.lu

Luxinnovation GIE

Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche

7, rue Alcide de Gasperi

L-1615 Luxembourg – Kirchberg

Tél: (+352) 43 62 63-1

Fax: (+352) 43 81 20

www.luxinnovation.lu

www.innovation.public.lu

Opportunités de financements européens pour le développement des start-ups en Grande Région



Un public composé de coaches du réseau 1,2,3,GO, de dirigeants d'entreprises de la Grande Région et de «parrains» sensibilisés à la problématique du financement était présent lors de la conférence

Business Initiative a.s.b.l., animateur du programme de parrainage ainsi que du parcours interrégional de plans d'affaires 1,2,3,GO et Luxinnovation, l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Innovation et de la Recherche au Luxembourg, ont organisé le 2 avril 2009 dans les locaux de la Chambre de Commerce de Luxembourg une conférence sur le thème «les opportunités de financement européen pour le développement des start-ups en Grande Région». La conférence s'est déroulée devant un public d'environ quatre-vingt personnes com-

posé essentiellement de coaches du réseau 1,2,3,GO, de dirigeants d'entreprises de la Grande Région et de «parrains» sensibilisés à la problématique du financement.

Des interventions variées sont venues étoffer cette soirée présentant, d'une part, une étude menée par PricewaterhouseCoopers sur les défis liés au développement des entreprises transfrontalières et à leur recherche de financements et, d'autre part, un échantillon des possibilités de financement existant au niveau européen et en Grande Région accessibles aux start-ups. Il s'agit entre autres des programmes européens

de financement de la recherche, des investissements par le biais de «Business Angels» ainsi que des possibilités de financement à travers un fonds de capital risque. Ces interventions ont été successivement assurées par Luxinnovation, le réseau BAMS de Belgique et le fonds transfrontalier EUREFI.

Au cours de cette conférence, M. Luc Trivaudey, associé chez PricewaterhouseCoopers, a fait état des principales difficultés que les entreprises transfrontalières sont amenées à surmonter telles que les différences normatives et législatives entre les Etats de la Grande Région comme le droit du tra-

vail, la sécurité sociale et les démarches administratives.

La conférence s'est poursuivie par une présentation de M. Jean-Michel Ludwig, chef de projet senior chez Luxinnovation qui a donné un aperçu des programmes européens de financement de la recherche. Il a notamment souligné que ces programmes étaient accessibles à des start-ups et PME innovantes et qu'une couverture des coûts de recherche pouvait atteindre dans certains cas 75 %.

M. Maurice Olivier, président du réseau belge BAMS, a expliqué le rôle des «Business Angels» dans le financement de jeunes entreprises. Pour lui, ceux-ci sont des «ambassadeurs d'entreprises dotés de multiples compétences et capables d'investir sur une longue durée». Enfin, M. Jean-Claude Maury a souligné l'importance du fonds transfrontalier EUREFI qui favorise le développement de tous types d'entreprises à vocation transfrontalière (Ardennes, Luxembourg, Lorraine et Wallonie). Il

a mis en avant deux éléments clefs dont une start-up doit se doter pour optimiser ses chances de financement: un business plan complet et cohérent ainsi qu'une communication transparente.

A l'issue de la conférence, les intervenants ont répondu de façon personnalisée aux questions des participants. Les présentations des intervenants sont téléchargeables sur le site www.123go-networking.org/.



votre spécialiste aménagement !



BUREAUX - CHAISES - RANGEMENTS - PLANCHERS TECHNIQUES - FAUX-PLAFONDS - PRODUITS ACOUSTIQUES - CLOISONS

Parcours de Plans d'affaires: dernière ligne droite en vue

L'édiction 2008/2009 du parcours interrégional de plans d'affaires 1,2,3,GO aborde sa dernière ligne droite. En effet, la date limite de dépôt des plans d'affaires fixée au 15 juin approche à grands pas. Les porteurs de projet innovants ont donc encore un mois pour bénéficier de l'expertise des coachs du réseau 1,2,3,GO et achever la rédaction de leur plan d'affaires suivant les critères de référence McKinsey.

Ainsi, lors d'une séance de «Business Plan Booster» qui a eu lieu à Metz le 14 mai, les porteurs de projet, inscrits au parcours, ont eu l'ultime occasion de tester la qualité de leur plan d'affaires en présence des coachs du réseau en validant les points déjà traités dans le plan d'affaires et en travaillant en profondeur, sur ceux non encore abordés (aspects financement, profil de l'équipe,...). La séance de «Business Plan Booster» s'est déroulée sous forme d'entretiens individuels d'une heure avec 3 experts de compétences diverses.

Un court bilan actuel du parcours démontre que cette neuvième édition est d'ores et déjà très prometteuse. En effet, le flux de projets reçus jusqu'à présent est soutenu. Depuis le début du parcours fin septembre, 143 projets ont été présentés (42 luxembourgeois, 32 français, 27 allemands et 42 belges). Parmi ceux-ci, 68 projets ont été acceptés dont 17 luxembourgeois, 21 français, 21 belges et 9 allemands. Dans les secteurs

d'activités représentés, une forte tendance se dessine en faveur du secteur IT avec une majorité de projets dans l'activité Internet, suivi des secteurs de l'énergie, des développements durables, de la médecine et des nouveaux matériaux (voir graphique).

Au-delà de l'aide à l'élaboration de plans d'affaires, le parcours 1,2,3,GO permet aussi aux porteurs de projet innovants de:

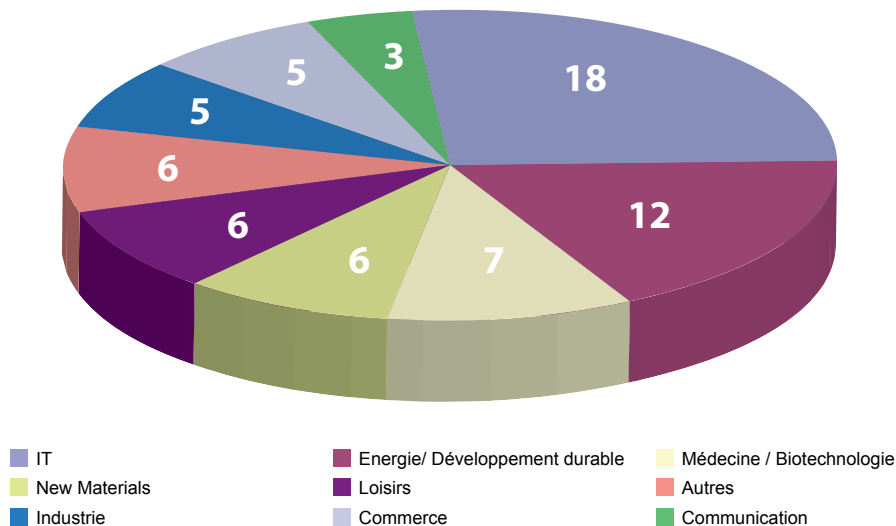
- faire évaluer leur plan d'affaires finalisé par un jury constitué d'experts du réseau,
- bénéficier d'une couverture et visibilité médiatique: mise en lumière

du projet lors de la soirée de clôture, réalisation de films,...

et last but not least, les porteurs de projet dont les plans d'affaires sont parmi les plus prometteurs de la Grande Région peuvent:

- obtenir un soutien financier individuel allant jusqu'à 12.000 €,
- profiter, au moment de la création de la société, de l'encadrement d'un parrain pendant les 3 premières années d'existence.

Nombre de projets par secteur d'activité pour l'édition en cours



1,2,3,GO - Business Initiative a.s.b.l.: le réseau interrégional de coachs,
son parcours de plans d'affaires et son programme de parrainage

Contact Business Initiative a.s.b.l.

7, rue Alcide de Gasperi - L-2981 Luxembourg

M. Samuel Paulus, Chargé de mission

Tél.: (+352) 42 39 39 272 – ou envoyez un mail à samuel.paulus@cc.lu

Nouveau laboratoire pour le CRP-Gabriel Lippmann

Le CRP-Gabriel Lippmann mise sur les éco-technologies



Le ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, M. François Biltgen a inauguré la salle des éco-technologies du CRP-Gabriel Lippmann le 23 avril dernier

Le 23 avril, le centre a inauguré sa salle des éco-technologies en présence du ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, M. François Biltgen. La production de biogaz et le traitement de l'eau sont les deux premiers domaines de recherche présentés aux entreprises dans le cadre du cluster des éco-technologies et du développement durable «EcoDev» coordonné par Luxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche.

Bâtiment à basse consommation d'énergie, énergies renouvelables, valorisation de l'eau, etc., les éco-technologies sont une des réponses apportées aux défis de l'avenir en matière d'environnement. Le «plan d'action de l'Union européenne en faveur des éco-technologies» les définit comme «l'ensemble des technologies dont l'emploi est

moins néfaste pour l'environnement que le recours aux techniques habituelles répondant aux mêmes besoins».

M. Biltgen a tout d'abord félicité le CRP-Gabriel Lippmann pour la création de cette nouvelle salle des éco-technologies qui s'inscrit parfaitement dans un contexte de développement durable. Il a également insisté sur l'importance des activités de recherche appliquée menées par le CRP-Gabriel Lippmann qui permettent de répondre aux besoins du monde économique par la création de projets et de partenariats de recherche. Il ne s'agit pas uniquement d'un enjeu environnemental mais bien d'innovation technologique, de modernisation, de compétitivité et donc de développement économique. Développement qui, comme tout le monde le sait, est d'autant plus important en ces temps de crise économique.

Actif depuis plusieurs années dans l'assistance technique pour les gestionnaires de stations de biométhanisation, le département Environnement et Agro-biotechnologies du CRP-Gabriel Lippmann vient de se doter d'une salle dédiée aux éco-technologies. Dans un premier temps, les recherches qui y seront menées feront la part belle à l'analyse du pouvoir méthanogène de différents substrats. En clair, les chercheurs du centre évalueront et optimiseront le volume de biogaz produit à partir de résidus de l'agriculture ou d'entreprises agroalimentaires. Une manière parmi d'autres de produire de l'énergie renouvelable. (...) Dans les prochains mois, la salle sera également le centre névralgique de la «Plate-forme d'appui et de conseil en biométhanisation au Grand-Duché de Luxembourg» mise en place en collaboration avec l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture (ASTA). Le nouvel outil du CRP-Gabriel Lippmann se veut donc évolutif puisque, à l'avenir, on pourrait encore y travailler sur le biohydrogène, le bioéthanol ou la production d'huile à partir d'algues.

■ Des polluants pour se soigner

Qui dit «éco-technologies», ne dit pas uniquement énergies renouvelables! Si l'analyse de la qualité biologique de l'eau est une des spécialités du CRP-Gabriel Lippmann depuis plus de 10 ans, le département Environnement et Agro-biotechnologies se penche aussi sur le traitement de l'eau. Il va mettre en place dans la salle «éco-technologies» un système qui sert à transformer la masse polluante des eaux usées en biomasse vivante, notamment du zooplancton producteur d'un biopolymère appelé la chitine. Cette substance est notamment utilisée pour faire du fil de suture biodégradable ou encore les coques d'enrobage des médicaments. Prendre soin de la planète via les éco-technologies, c'est donc quelque part prendre soin de l'être humain! Plus d'informations sur <http://www.lippmann.lu>. ■

Un instrument pour cofinancer les projets de **protection de l'environnement et de la nature**

LIFE+, doté de 2 milliards d'euros pour la période 2007-2013, est l'instrument financier de l'Union européenne pour le cofinancement de projets de protection de l'environnement et de la nature. Le Luxembourg pourra bénéficier d'un cofinancement à la hauteur d'environ 2 millions d'euros par an.

LIFE+ est composé de 3 piliers. Au moins 50 % des fonds devront être attribués au premier pilier, nature & biodiversité, pour la réalisation de projets dans le domaine de la protection de la nature. Le

second pilier concerne la politique et gouvernance en matière de l'environnement, couvrant les priorités du 6^e plan d'action pour l'Environnement autres que celles ressortissant à la nature et la biodiversité. Les domaines visés sont notamment le changement climatique, la santé et la qualité de vie ou encore les ressources naturelles et les déchets. Le troisième pilier est dédié à l'information et la communication en matière environnementale.

La Commission lance des appels à candidatures annuels. Les projets sont

sélectionnés, révisés et supervisés avec l'aide d'experts externes. Les Etats membres sont chargés de l'envoi des projets à la Commission européenne. Ils peuvent également commenter les projets, par rapport aux priorités nationales.

2009 Appel à projets LIFE+

Un appel a été lancé le 15 mai 2009, le délai de soumission aux autorités nationales est le 21 septembre 2009.

Un workshop d'information est organisé le 6 juillet 2009 au Centre d'accueil Ellergonn à Esch/Alzette. ■

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la page officielle concernant LIFE+ de la Commission européenne ou le point de contact au Luxembourg: Ministère de l'Environnement – 18, Montée de la Pétrusse – L-2918 Luxembourg
M. Frank Wolff – Tél: (+352) 247 86827 – Fax: (+352) 400410 ou
Mme Sandra Cellina – Tél: (+352) 247 86820 – Fax: (+352) 247 86835 – sandra.cellina@mev.etat.lu

Entreprises, indépendants, professions libérales
nos compétences au service des vôtres

Fiabilité, flexibilité, conseils, compétences, proximité, écoute. Parce que ses valeurs sont celles de tous ceux qui veulent entreprendre, Raiffeisen se sent proche des entreprises. Une approche professionnelle, encadrée par une équipe de spécialistes qui met à votre service son expérience pour concrétiser votre projet.

Banque Raiffeisen - société coopérative Tél. 24 50-1 www.raiffeisen.lu

**Raiffeisen**
Eng Bank, méi no bei lech

Suite à la remise des six prix de l'Innovation, dans le cadre de la 18^e remise du Prix de l'Innovation, organisée par la FEDIL, la Chambre de Commerce tient à féliciter les heureux nominés. A cet effet, le Merkur vous propose de découvrir pendant trois éditions, deux entreprises ayant remporté un prix. Le mois dernier, nous vous avons présenté le projet «Sicherheitssystem zum Rund-um-Schutz von Wasserstoffspeicherbehältern» du groupe Rotarex et le projet «Publication Management System – PMS» de l'Imprimerie Centrale (Prix spécial, catégorie «Innovation dans les entreprises»).

Pour cette troisième édition, le Merkur vous présente les deux dernières entreprises lauréates. Le second Deuxième prix a été remporté par Ceratizit Luxembourg pour le projet «Pointe pour mèche à béton à gradient» tandis que le prix spécial dans la catégorie «Start-up» a été remporté par CodaSystem pour son projet «Shoot & Proof», une solution technologique permettant de créer des originaux de photos numériques ayant force probante en justice.

Second 2^e prix: Ceratizit Luxembourg pour le projet «Pointe pour mèche à béton à gradient»



Un concept de fabrication novateur dans le domaine de la technologie des forets pour percer la pierre

La réalisation de la mèche à gradient a nécessité une longue période de recherche. Celle-ci était nécessaire pour comprendre tous les phénomènes de diffusion qui agissent lors du traitement d'un métal dur bicouche sans oublier la mise en forme très complexe de ces pièces à l'échelle industrielle.

Dur et résistant à l'usure à la pointe grâce à:

- une microstructure fine et
- une teneur réduite en cobalt

Soudabilité améliorée à la base grâce à:

- une microstructure plus grossière et
- une teneur plus élevée en cobalt

Grâce au métal dur à gradient, une géométrie unique de la mèche de forage est rendue possible. Celle-ci conduit à une:

- meilleure vitesse dans du béton
- résistance à l'usure améliorée
- meilleure connexion entre la mèche et la flûte en acier

Ce nouveau concept développé permet à la fois d'avoir une meilleure résistance à l'usure et une meilleure connexion entre la pointe en métal dur et le corps en acier. Ceci permet au client final du foret une utilisation prolongée de son outil.

Cette recherche a mené à la réalisation d'un concept de fabrication tout à fait novateur.

Ceratizit est le seul carburier au monde à pouvoir réaliser des métaux durs à gradient macroscopique en respectant la complexité tant au niveau de la métallurgie que de la mise en forme des pointes.



La présence du métal dur à gradient de Ceratizit sur le marché mondial permet au Luxembourg de démontrer sa capacité d'innovation et sa capacité de se différencier grâce à la recherche industrielle par rapport à la concurrence en produisant des produits encore inimaginables, il y a peu de temps.

L'introduction sur le marché du foret équipé d'une pointe à gradient a permis d'améliorer considérablement la performance des forets existants sur le marché. Cette nouvelle génération de foreurs est disponible dans différents diamètres. Les forets se sont déjà vendus à plusieurs millions d'exemplaires. Pour plus d'informations : www.ceratizit.lu.

**Prix spécial dans la catégorie «Start-up»:
CodaSystem pour son projet «Shoot & Proof»**



Une solution technologique permettant de créer des originaux de photos numériques ayant force probante en justice



Codasystem a inventé la photo numérique originale ayant valeur probante et commercialise une gamme de solutions simples et clé en main pour remonter les informations du terrain. Ces solutions sont composées d'un logiciel installé sur un téléphone mobile et d'une plate-forme web.

Une photo Codasystem permet de prouver QUI a pris la photo, QUAND il l'a prise et OÙ il l'a prise. La photographie certifiée par Codasystem a force probante en justice (audit et succès juridiques à l'appui). Brevetée depuis 2002, Codasystem est aujourd'hui la seule alternative à des moyens lourds et coûteux de constats légaux (huissiers ou experts). Primées par plusieurs trophées (prix de l'innovation FEDIL, Top Innovator GSMA, FNTC, Syntec-Orange, Red Herring) et déjà utilisées par de nombreux clients dans des domaines très différents, les solutions Codasystem sont commercialisées en direct auprès de grands comptes (Groupe Ludendo, Aquila, Securitas, CPM, Mairie de Grenoble, Chubb...) mais également au travers de son réseau de partenaires intégrateurs, opérateurs et constructeurs mobiles.

La gamme de produits Codasystem est composée de 3 solutions répondant aux besoins de chacun:

- Shoot&Proof: logiciel de prise de photos certifiées pour les professionnels et les particuliers.
- Shoot&Proof Premium: logiciel de remontée de médias et de données permettant aux professionnels de piloter leurs missions terrain et ainsi remonter des informations comme de la photo, de la signature digitale ou encore du reporting et ce, en temps réel.
- Powered by Shoot&Proof: module de certification photo pour application mobile à destination des intégrateurs, éditeurs ou distributeurs. Ce SDK permet à nos partenaires d'intégrer notre innovation dans leur propre solution.

Pour plus d'informations, contactez frederic.vanholder@codasystem.com ou téléchargez notre démo gratuite sur www.codasystem.com.

STATEC

Première estimation de la croissance du PIB en volume pour l'année 2008

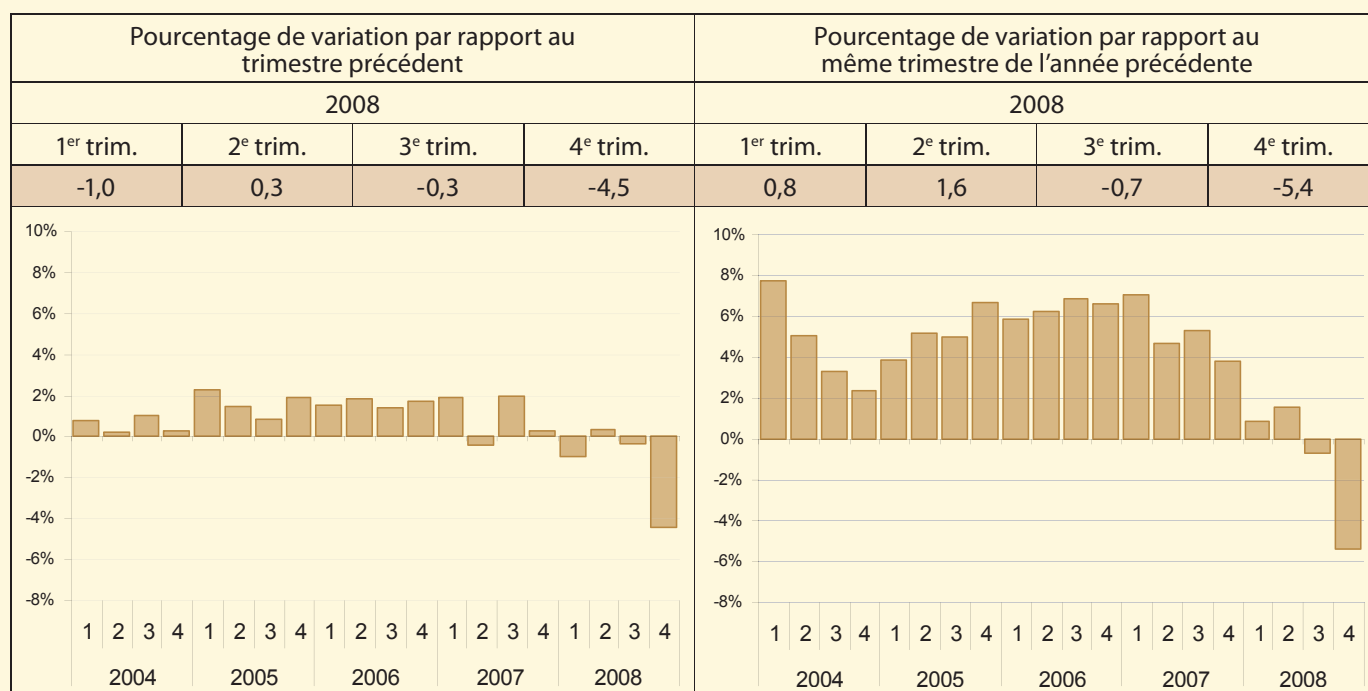
Le STATEC publie aujourd'hui les premières estimations du Produit Intérieur Brut (PIB) pour le quatrième trimestre 2008 et pour l'année 2008 dans son ensemble, ainsi que les chiffres révisés pour les trimestres précédents. Les séries trimestrielles du PIB et

des principaux agrégats sont publiées corrigées des variations saisonnières (cvs)¹.

Au quatrième trimestre 2008, la croissance du PIB en volume a été de -4,5 % par rapport au trimestre précédent et de -5,4 % par rapport au quatrième trimestre de l'année 2007 (voir tableau 1).

Les estimations pour les trois premiers trimestres 2008 ont été révisées à la baisse: +0,8 % au lieu de +0,9 % pour le premier trimestre, +1,6 % au lieu de +2,4 % pour le deuxième trimestre et -0,7 % au lieu de 0,0 % pour le troisième trimestre.

Tableau 1: Évolution du PIB en volume (données chaînées et corrigées des variations saisonnières)



■ Le PIB selon l'approche production

Par rapport au troisième trimestre 2008, la branche «Activités financières et services aux entreprises», qui représente 46 % du PIB au Luxembourg, connaît une baisse de 2,1 % au quatrième trimestre 2008, sur base des chiffres désaisonnalisés. L'évolution de la valeur ajoutée brute (VAB) des autres branches, par ordre d'im-

portance décroissante dans le PIB, se présente comme suit: «Commerce, transports et communications» -2,6 %, «Industrie y compris énergie» -19,3 % et «Construction» -1,4 %. (voir tableau 2).

A noter deux adaptations au niveau des indicateurs apparentés de base qui ont conduit à des révisions plus prononcées pour les branches «Construction» et «Commerce,

transports et communications». D'une part, l'élimination de l'échantillon de certaines unités légales, faisant partie de grandes sociétés multinationales, mais dont les transactions ne génèrent que très peu de valeur ajoutée au Luxembourg, a conduit à une révision à la baisse du commerce de gros. D'autre part, l'augmentation de la représentativité des indicateurs de la construction a engendré une

¹ Pour des renseignements supplémentaires, voir note explicative sur la désaisonnalisation, annexée au Statnews 03/2007.

révision à la hausse de ladite série à partir du 3^e trimestre 2007.

Une incertitude sur les chiffres relatifs aux institutions financières subsiste pour l'année 2008. Ceci suite

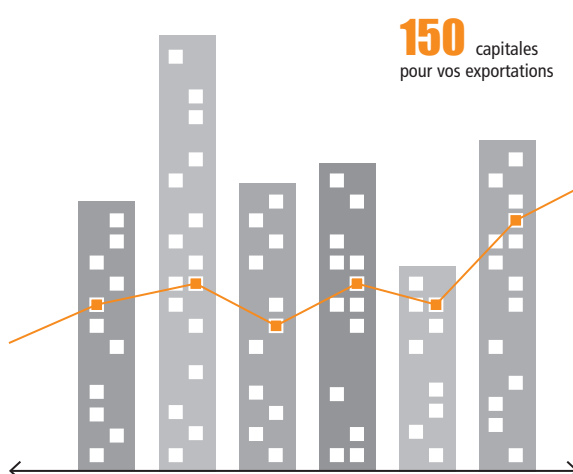
au passage aux normes comptables IFRS des entreprises déclarantes accompagné d'une refonte du reporting prudentiel de la CSSF. Cette refonte a conduit à la suppression au

compte pertes et profits de certaines informations importantes pour le calcul des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM).

Tableau 2: PIB en valeur ajoutée par branche de production (données corrigées des variations saisonnières en volume)

	Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent				Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente			
	2008				2008			
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.
PIB	-1,0	0,3	-0,3	-4,5	0,8	1,6	-0,7	-5,4
Agriculture, chasse et pêche	2,5	-1,5	4,0	3,8	-9,8	-9,1	0,5	9,0
Industrie y compris énergie	2,1	3,6	-0,1	-19,3	0,3	3,7	4,7	-14,8
Construction	-0,5	1,3	-0,1	-1,4	1,4	4,2	5,4	-0,7
Commerce, transports et communications	-3,0	0,2	0,4	-2,6	0,9	0,7	-0,6	-5,0
Activités financières et services aux entreprises	-1,0	-1,7	-1,5	-2,1	0,9	0,9	-3,6	-6,2
Autres activités de services	-1,2	1,4	0,8	0,2	0,1	1,8	2,0	1,2
Valeur ajoutée totale	-1,8	4,1	-2,1	-5,6	0,0	2,4	-1,0	-5,5


Source: STATEC (aux erreurs d'arrondis près)






150 capitales
pour vos exportations

**Vous souhaitez conquérir de nouveaux marchés?
Inscrivez votre entreprise au Guide du Marché!**

LE GUIDE DU MARCHÉ

 (+352) 42 39 39 – 310

 international@cc.lu

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | www.cc.lu

■ Le PIB selon l'approche «dépenses»

Par rapport au trimestre précédent, la dépense de consommation finale des ménages et des ISBLSM a augmenté de 0,9 % et celle des administrations publiques a connu une hausse de 0,3 %. La

baisse de la formation brute de capital fixe est de 1,9 %. Les exportations et les importations ont diminué de 3,6 % respectivement 6,5 % (voir tableau 3).

Il faut noter que la méthode de désaisonnalisation utilisée pour calculer les variations trimestrielles des différents

agrégats ne respecte pas le principe d'additivité (i.e. la somme des composantes du PIB n'est pas forcément égale au PIB total). Les résultats restent volatils et sont susceptibles d'être révisés.

Tableau 3: PIB en composantes de la demande
(données corrigées des variations saisonnières en volume)

	Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent				Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente			
	2008				2008			
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.
PIB	-1,0	0,3	-0,3	-4,5	0,8	1,6	-0,7	-5,4
Dépense de consommation finale des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages	-1,2	2,7	-0,3	0,9	0,0	3,2	0,9	2,1
Dépense de consommation finale des administrations publiques	-2,3	2,2	0,9	0,3	-0,3	1,3	1,4	1,1
Formation brute de capital fixe	2,5	-5,3	16,2	-1,9	2,2	-9,7	5,3	10,7
Exportations	-2,2	1,1	-0,4	-3,6	2,3	3,5	0,4	-4,7
Importations	-0,4	0,2	5,5	-6,5	3,0	2,5	3,6	-1,7

Source: STATEC (aux erreurs d'arrondis près)

La présente publication peut être téléchargée gratuitement à l'adresse suivante: www.statistiques.public.lu

Comité économique et social de la Grande Région

L'avenir des PME en Grande Région au cœur d'une conférence

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent l'épine dorsale de l'économie de la Grande Région. Elles contribuent de manière significative à la croissance et à l'emploi au sein de la Grande Région. Prises dans la tourmente économique et financière, les PME doivent affronter des défis d'une ampleur sans précédent. Les risques et les opportunités que présente cette crise et auxquels les PME doivent faire face étaient au cœur d'une conférence, organisée par le Comité économique et social de la Grande Région (CESGR) sous le haut-patronage du Ministre luxembourgeois des Classes Moyennes le 2 avril 2009, à la Chambre des Métiers. Des personnalités



La conférence du Comité économique et social de la Grande Région était organisée sous le haut-patronage du Ministre luxembourgeois des Classes Moyennes, Fernand Boden

politiques de premier plan ainsi que 200 participants issus de toutes les composantes territoriales de la Grande Région ont participé à cette conférence.

Le bilan tiré par les 200 acteurs économiques et politiques à l'issue de la conférence a été positif: Même en situation de crise, des opportunités se présentent pour les PME. Seules celles qui sauront faire preuve de détermination et qui oseront remettre en cause des procédures dépassées et prendre de nouveaux chemins pourront mettre à profit ces opportunités pour demain. En sa qualité d'hôte, le président du Comité économique et social, Norbert Geisen, s'est montré confiant.

Comment les entreprises peuvent-elles réussir à développer leur activité au-delà des frontières en dépit des entraves commerciales existantes en période de crise, fut l'une des questions évoquée en matinée dans le cadre de trois ateliers organisés. Les PME de la Grande Région sous-estiment souvent leurs atouts. Elles ne sont pas toujours disposées à procéder aux adaptations nécessaires, notamment en temps de crise économique, et manquent d'ouverture face à l'innovation et aux technologies nouvelles. Les entreprises de la Grande Région bénéficient d'un soutien actif pour optimiser leur performance en matière d'innovation par le biais de différentes offres d'aide et de conseil proposées par les chambres de commerce et des métiers, des réseaux de promotion de l'innovation et des associations.

L'investissement dans des processus d'entreprises innovants et dans les technologies nouvelles est tout aussi important pour le maintien de la compétitivité que l'investissement dans les ressources humaines. De nombreuses entreprises de la Grande Région connaissent une pénurie de main d'œuvre et éprouvent des difficultés à s'implanter sur de nouveaux marchés internationaux. Dans le cadre d'un des ateliers, il a été montré comment les entreprises peuvent faire usage de façon ciblée et selon leurs besoins des offres et des financements existants en matière de formation, de recrutement et de placement permettant d'acquérir les compétences et les ressources humaines nécessaires afin de préparer et anticiper l'avenir.

Pour de nombreux entrepreneurs, développer leur activité au-delà de la

frontière est encore synonyme d'obstacles à franchir. Pourtant, au cours des dernières années plusieurs obstacles administratifs ont pu être supprimés. Entre autres, dans le domaine du détachement des travailleurs, des progrès ont pu être réalisés en faveur des entreprises, comme par exemple grâce au remplacement de la déclaration obligatoire auprès du Ministère des Classes Moyennes par une procédure d'inscription annuelle au Luxembourg. Néanmoins, d'autres efforts restent à accomplir, notamment en matière de TVA.

Les participants à la conférence ont plaidé en faveur de procédures moins bureaucratiques et mieux adaptées à la pratique ainsi que la mise en œuvre de dispositions institutionnelles visant à éviter de générer ce type d'obstacles. Les responsables politiques de la Grande Région ont écouté attentivement les attentes et recommandations des PME. Les secrétaires d'État compétents de la Rhénanie-Palatinat, de la Sarre, et de la Wallonie ainsi que le vice-Ministre-président de la communauté germanophone de Belgique ont présenté leurs analyses sur les principaux enjeux. Par ailleurs, le préfet de Lorraine, la vice-présidente du Conseil régional de Lorraine en charge des PME, le président du Conseil général de Moselle et le délégué aux questions transfrontalières du Conseil général de Meurthe-et-Moselle ont pris position sur la question de l'avenir des PME au sein de la Grande Région.

La crise financière fait tache d'huile et touche aussi la Grande Région, comme l'a souligné le secrétaire d'État du Ministère de l'Économie de la Rhénanie-Palatinat, le Prof. Siegfried Englert. C'est pourquoi le Land de Rhénanie-Palatinat a rapidement pris des mesures de soutien, en priorité en direction des PME.

De même, les autres régions composantes de la Grande Région ne sont pas restées inactives: de nombreuses aides financières sont à la disposition des PME de la Grande Région: ces aides se présentent notamment sous forme d'investissement dans des mesures d'infrastructure, dans le domaine de l'efficacité énergétique, de l'approvisionnement en énergie et de rénovation énergétique des bâtiments.

Les responsables politiques ont en outre souligné l'imbrication importante

entre les différentes régions composantes de la Grande Région et la nécessité d'instaurer un dialogue régulier. Tel était le principal objectif de la conférence organisée par le Comité économique et social de la Grande Région (CESGR) sous le haut-patronage du Ministre luxembourgeois des Classes Moyennes, Fernand Boden. Le président du XI^e Sommet de la Grande Région, Jean-Marie Halsdorf, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire du Grand-Duché de Luxembourg, a quant à lui salué expressément l'initiative du Comité économique et social. Parallèlement, selon les responsables politiques présents, les banques ont également une part de responsabilité non négligeable à assumer. En effet, en adoptant une politique d'attribution des crédits moins restrictive, elles peuvent également apporter une contribution significative à la sécurité des emplois et à l'augmentation des investissements des entreprises.

En conclusion, les PME de la Grande Région ont toutes les chances de jouer un rôle majeur à l'avenir. Elles n'ont plus qu'à saisir les opportunités qui s'offrent à elles. Cela leur sera d'autant plus facile si les conditions-cadres définies par le niveau politique leur sont favorables. L'échange intensif de cette journée entre les représentants du monde politique et de l'économie a souligné l'importance, tout particulièrement en temps de crise, d'un dialogue régulier au niveau transfrontalier. Cette première réunion des responsables politiques compétents de toutes les composantes territoriales de la Grande Région a jeté les bases pour y parvenir. ■

Pour de plus amples informations:

Comité économique

et social de la Grande Région

Christina Suess, Chargée de mission

Tél.: (+352) 26 36 35 -30 / 40

E-mail: christina.suess@cesgr.etat.lu

Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Projet de règlement grand-ducal ayant pour objet l'organisation de l'Inspection du Travail et des Mines. (3491TAN)

■ Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire

Projet de loi portant modification:

1. de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;
2. de la loi modifiée du 28 décembre 1988 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales;
3. de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles;
4. de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain;
5. de la loi du 13 mars 2007 portant transposition en droit luxembourgeois en matière d'infrastructure de transport de la directive 97/11/CE du Conseil du 3 mars 1997 modifiant la directive 85/337/CEE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement. PL6023 (3492BJO)

Projet de loi autorisant le Gouvernement à participer au financement de la 1^{re} phase des travaux nécessaires à l'évacuation et à l'épuration des eaux usées générées par les localités de la Moselle supérieure. PL5953 (3498WDM)

■ Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur

Projet de règlement grand-ducal relatif aux avertissements taxés en matière de surveillance du marché dans le contexte de la commercialisation des produits. (3493BFR)

■ Ministère de la Sécurité Sociale

Projet de règlement grand-ducal déterminant les valeurs de la réserve de compensation du régime général d'assurance pension pouvant être investies à travers un ou plusieurs organismes de placement collectif. (3494BFR)

■ Ministère de la Justice

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exécution de

la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre du commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. (3495KMR)

Projet de loi sur le surendettement. PL6021 (3496BJO)

Projet de règlement grand-ducal déterminant la teneur et la présentation d'un plan comptable normalisé. (3503TAN)

■ Ministère de l'Environnement

Projet de loi concernant certaines modalités d'application et la sanction du règlement (CE) No 1102/2008 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2008 relatif l'interdiction des exportations de mercure métallique et de certains composés et mélanges de mercure et au stockage en toute sécurité de cette substance. (3497SAN)

■ Ministère de la Santé

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 10 avril 1997 concernant les additifs alimentaires autres que les colorants et les édulcorants. Projet de règlement ministériel déterminant les critères de pureté spécifiques pour additifs alimentaires autres que les colorants et les édulcorants. (3499TAN)

■ Ministère des Transports

Projet de règlement portant modifications:

- du règlement grand-ducal du 13 avril 1978 relatif à l'exécution de l'article 54 de la loi du 29 mars 1978 concernant la reconnaissance des droits sur aéronef;
- du règlement grand-ducal du 25 avril 1994 déterminant les taxes aéroportuaires à l'aéroport de Luxembourg et en fixant les conditions et les modalités d'application. (3500WDM)

■ Ministère des Travaux Publics

Amendements gouvernementaux au projet de loi portant modification de l'article 8 et de l'article 20 de loi modifiée du 30 juin 2003 sur les marchés publics. PL6010 (3149bisKMR)

■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 5 juillet 2004 concernant le catalogue des variétés des espèces de plantes agricoles et de légumes. (3501SAN)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 9 janvier 2006 fixant les mesures de protection contre l'introduction et la propagation d'organismes nuisibles aux végétaux ou aux produits végétaux. (3502SAN)

La SNCI crée de nouveaux instruments pour le financement des transmissions d'entreprises



Dans les années à venir, un nombre important de petites et moyennes entreprises vont changer de propriétaire. Compte tenu de cette problématique, la SNCI avait commandité une étude sur la transmission des entreprises au Luxembourg, initiative qui s'inscrivait par ailleurs dans le programme luxembourgeois de la stratégie de Lisbonne. A la lumière de cette étude et des discussions avec les acteurs économiques concernés, dont la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers ainsi que les ministères compétents, notamment le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur, le Ministère des Classes Moyennes et le Ministère des Finances, la SNCI vient d'élaborer deux nouveaux instruments destinés à cofinancer des transmissions d'entreprises, à savoir le prêt de reprise et le prêt de rachat.

Le Président de la SNCI, Monsieur Gaston Reinesch, a déclaré au nom du

Conseil d'Administration de la SNCI qu'il est convaincu que les nouveaux instruments complètent utilement la panoplie des instruments de financement existants en partie modernisés au cours des dernières années. Ils permettront à la SNCI d'accompagner bon nombre de transmissions d'entreprises dans le cadre de la mission publique de la banque et de contribuer ainsi au maintien de la vitalité du tissu économique luxembourgeois.

■ Le prêt de reprise

L'objet du prêt de reprise est de cofinancer les dépenses en relation avec la reprise de l'activité d'une entreprise existante ou d'une partie autonome d'entreprise, c'est-à-dire des éléments corporels et incorporels qui, ensemble, permettent de poursuivre une activité économique.

Pour pouvoir bénéficier de ce prêt, l'entreprise doit remplir les critères

d'une PME et financer au moins 15 % du besoin de financement par fonds propres. Le prêt de reprise peut couvrir jusqu'à 40 % des besoins sans toutefois dépasser le montant de 250.000 euros. Le taux d'intérêt applicable aux prêts de reprise est périodiquement arrêté par le Conseil d'Administration de la SNCI. Une prime complémentaire peut être appliquée pour tenir compte de risques crédit spécifiques à un projet. Le prêt de reprise est déboursé dans sa totalité et en un seul tirage, une fois le plan de financement bouclé. La durée des prêts est en principe limitée à 10 ans.

■ Le prêt de rachat

Le deuxième instrument appelé prêt de rachat vise à cofinancer les transferts d'entreprises par le rachat de parts sociales ou d'actions d'une société.

Les bénéficiaires sont les personnes physiques ou morales qui prennent une

participation dépassant 75 % du capital de la société cible. En cas de pluralité de personnes physiques, ces personnes doivent s'organiser en société de capitaux de droit luxembourgeois. Tant l'entreprise rachetant la participation que l'entreprise rachetée devront répondre aux critères de PME avant l'opération.

Le prêt de rachat peut couvrir jusqu'à 35 % du besoin de financement et 25 % du besoin doivent être financés par fonds propres. Le taux d'intérêt applicable aux prêts de rachat est périodiquement arrêté par le Conseil d'Administration de la SNCI.

A noter, que pour une visibilité accrue, le prêt de démarrage a été renommé «prêt de création». Ci-dessous sont résumées les principales caractéristiques de cet instrument instauré en 2002.

■ Le prêt de création, ancien prêt de démarrage

L'objet du prêt de création est de cofinancer les dépenses en relation avec la création d'une entreprise, par des personnes qui se mettent pour la première fois à leur propre compte. Sont éligibles toutes les dépenses nécessaires à la réalisation du plan d'affaires présenté par des entreprises nouvellement créées.

Pour pouvoir bénéficier de ce prêt, l'entreprise doit remplir les critères d'une PME et financer au moins 15 % du besoin de financement par fonds propres. Le prêt de création peut couvrir jusqu'à 40 % des besoins sans toutefois dépasser le montant de 250.000 euros.

Le taux d'intérêt applicable aux prêts de reprise est périodiquement arrêté par le Conseil d'Administration de la SNCI. Le prêt de création est déboursé dans sa totalité et en un seul tirage, une fois le plan de financement bouclé. La durée des prêts est en principe limitée à 10 ans.

Pour les trois instruments présentés ci-dessus,

les demandes sont à adresser directement à la SNCI, boîte postale 1207, L-1012 Luxembourg.

Pour plus d'information: Société nationale de crédit et d'investissement, 7 rue du St. Esprit, L-1475 Luxembourg, tél.: (352) 46 19 711, fax: (352) 46 19 79, e-mail: snci@snci.lu, www.snci.lu

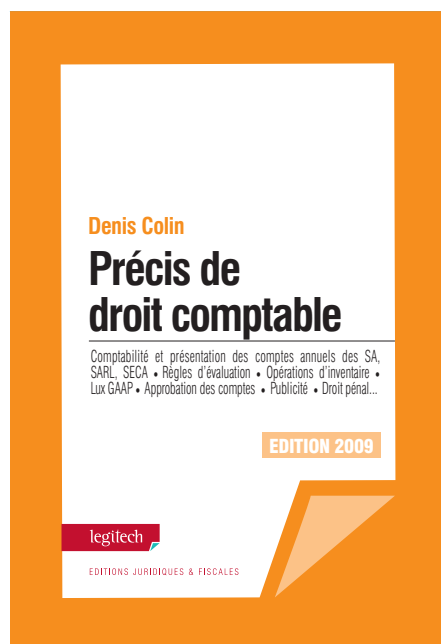
Legitech

Nouvelles parutions

■ 2^e édition du Code luxembourgeois du Travail

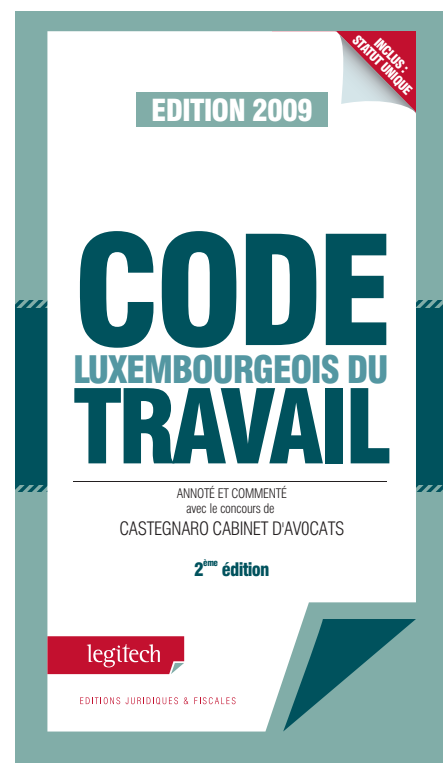
La seconde édition du code du travail vient de paraître aux éditions Légitech. L'ouvrage s'adresse à toute personne intéressée par le droit du travail: salariés, employeurs, professionnels du droit... Elle intègre les récentes évolutions législatives, tel-

les que le statut unique, le congé linguistique ou encore les lois sur le chômage partiel et sur le plein emploi. Dans le souci d'une utilisation toujours plus aisée et optimale pour ses lecteurs, cette nouvelle édition présente certaines améliorations parmi lesquelles des annotations jurisprudentielles enrichies, la partie réglementaire et la législation connexe désormais classées par ordre chronologique, un index plus précis... Prix de vente: 95 € TTC. Informations sous www.legitech.lu



■ Précis de droit comptable – édition 2009

L'édition 2009 du «Précis de droit comptable» de Denis Colin vient de paraître. L'objectif de ce précis est de répondre, dans un langage simple, à l'essentiel des questions qui se présentent aux sociétés luxembourgeoises lors de l'élaboration de leur comptabilité ou de la présentation de leurs comptes annuels. Il est destiné aux praticiens (chefs d'entreprise, comptables, avocats, banquiers...), aux étudiants et aux lycéens, et comporte de nombreux cas prati-



ques pour permettre de comprendre facilement les principes exposés. Prix de vente: 25 € TTC. Informations sous www.legitech.lu

Actes sous seing privé: regroupement des formalités d'enregistrement et de dépôt



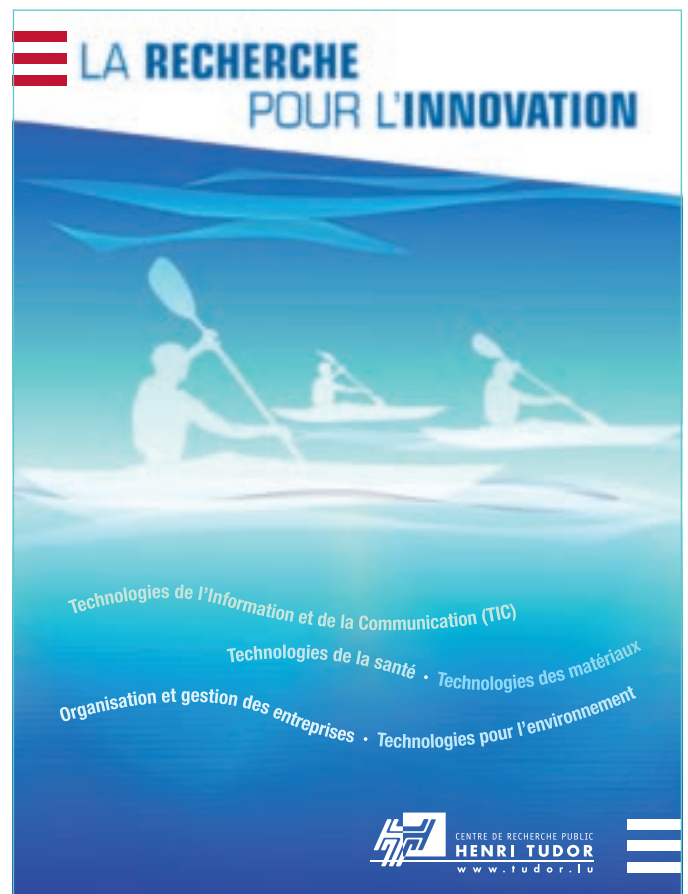
A cette fin, le gestionnaire du RCS enregistre lui-même directement les pièces à déposer au RCS. Le public ne devra donc plus passer dans les bureaux de l'Administration de l'enregistrement et des domaines (AED) pour faire enregistrer les pièces à déposer au RCS.

La nouvelle procédure d'enregistrement est applicable depuis le 1^{er} mai 2009. Les déposants disposent jusqu'au vendredi 29 mai 2009 pour déposer au registre de commerce et des sociétés les actes sous signature privée enregistrés préalablement à la date du 1^{er} mai 2009. Passé cette date, le droit d'enregistrement et les frais de publication sont dus à nouveau et perçus par le gestionnaire du registre de commerce et des sociétés au moment du dépôt des documents au RCS.

La mise en place du dépôt électronique au RCS (Registre de commerce et des sociétés) a nécessité l'adaptation des procédures d'enregistrement et de dépôt des documents sur support papier, les formalités actuelles ne convenant plus au traitement de documents sous format électronique.

Ainsi, la loi sur le dépôt électronique auprès du registre de commerce et des sociétés (RCS) et le règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels modifient les formalités d'enregistrement.

Les démarches des usagers du RCS ont été simplifiées par la mise en place, au RCS, d'un seul guichet regroupant les formalités d'enregistrement et de dépôt au RCS. Le public peut dès lors procéder à l'enregistrement et au dépôt des documents en un seul endroit, les guichets du RCS.



Simplification administrative

Fusions-scissions: simplification des charges administratives pour les entreprises



Les entreprises européennes économiseront jusqu'à 165 millions d'euros annuels grâce à la simplification des exigences lors de la fourniture des informations concernant leur fusions ou scissions. Le compromis sur ces conditions a été négocié par la présidence tchèque de l'Union européenne.

La réduction de la charge administrative fait partie des priorités de la présidence tchèque. «Les nouvelles conditions signifient de grandes épargnes et un allègement administratif pour les sociétés. Les exigences auxquelles doivent répondre les entreprises, seront simplifiées de façon considérable et les États membres pourront décider eux-mêmes des informations que les entreprises seront tenues de fournir», constate le représentant permanent adjoint de la République tchèque auprès de l'UE, Mme Jana Reinišová, à la tête de l'équipe qui a mené les négociations ayant permis de parvenir à un compromis.

L'accord concernant les nouvelles versions de deux directives sur le droit des sociétés négocié par les représentants tchèques avec le Parlement européen,

a été approuvé le 7 avril par les États membres lors de la réunion du Comité des représentants permanents (Coreper I). Le compromis doit encore être validé par le Parlement européen par un vote en session plénière avant d'être formellement approuvé par les États membres lors de l'une des réunions ministérielles. Les pays de l'UE devront ensuite transposer ces directives dans leurs législations nationales.

Grâce à cet accord, seront modifiées avant tout la «troisième directive» sur les fusions des sociétés anonymes et la «sixième directive» sur les scissions des sociétés anonymes. Les deux directives, adoptées il y a environ 30 ans, fixent toute une série d'obligations détaillées en matière de rapports et d'informations aux actionnaires que les sociétés participant à une fusion ou à une scission devaient respecter, souvent aux coûts élevés, jusqu'à présent. D'autres frais inutiles ont été générés par le fait que les entreprises ne pouvaient pratiquement pas utiliser les technologies de communication modernes pour infor-

mer les actionnaires sur les détails de transactions.

Cette situation changera désormais. Grâce à ce compromis, les États membres et les sociétés obtiendront la compétence de décider quelles informations (les motifs de la fusion ou de la scission d'une société, les rapports d'expertise, les états comptables) doivent être effectivement publiés. Un grand avancement sera atteint en cas de fusions et de scissions simplifiées où, par exemple, les sociétés qui sont liées par le capital ne seront plus obligées de convoquer l'assemblée générale et les obligations en matière de rapports seront également réduites. Seront éliminés les cas où les sociétés devaient publier à plusieurs reprises les mêmes informations.

Les économies potentielles dans l'ensemble de l'UE sont estimées à 165 millions d'euros annuels. Seule la procédure simplifiée relative aux fusions et aux scissions des sociétés apportera à l'UE annuellement des économies à hauteur d'environ 154 millions d'euros.

(Communiqué par la présidence tchèque de l'Union européenne) ■



ribs

You drive, We care

Vous recherchez un leasing automobile fiable pour toujours plus de mobilité ?

Leader au Luxembourg, ALD Automotive est le **partenaire** idéal en **leasing** opérationnel, mais aussi en location à court et moyen terme de **voitures** et **utilitaires**

légers. Vous recherchez des **solutions flexibles**, selon votre secteur d'activité ? ALD Automotive adapte ses services à tous vos besoins spécifiques. Vous désirez optimiser les coûts liés à la gestion de votre flotte automobile ? ALD Automotive vous offre son expérience pour développer

des solutions de gestion innovantes et écologiques.

Ensemble, faisons la différence !

Tel : 31 05 36-1 www.aldautomotive.lu



vehicle
availability



pick-up
& delivery



TCO
saving plans

LET'S DRIVE TOGETHER



ALD
Automotive

UDEL

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises présente son rapport annuel



Dans son rapport annuel, l'UDEL soumet des propositions concrètes tendant à renforcer structurellement l'économie luxembourgeoise afin d'améliorer la compétitivité des entreprises et relancer l'activité économique

Le 15 mai 2009, la Journée de la Presse a été une nouvelle fois l'occasion pour les organisations patronales de présenter le rapport annuel de l'UDEL et de s'exprimer sur les défis économiques, sociaux et environnementaux qui s'adressent à notre pays. Il s'agit pour l'UDEL, dans une stratégie à long terme, de soutenir l'évolution des capitaux humain, économique et environnemental dont dispose notre société.

Placée sous le signe de la crise économique et financière qui a frappé de plein fouet l'économie mondiale, l'année 2009 se présente comme particulièrement riche en défis. Le rapport annuel de l'UDEL se décline ainsi en deux parties:

■ Les propositions de l'UDEL face à la crise

Cette partie s'inspire principalement des mesures que l'UDEL a proposées à ses interlocuteurs du Comité

de Coordination tripartite le 3 mars 2009. Ces mesures visent à redresser la compétitivité et à relancer l'activité économique.

Dans cette partie, l'UDEL reprend, d'une part, des actions concrètes à mettre en œuvre immédiatement ou à court et moyen terme pour atténuer les effets immédiats de la crise.

Elle soumet, d'autre part, des propositions concrètes tendant à renforcer structurellement l'économie luxembourgeoise. Ces mesures structurelles s'inscrivent dans une logique d'amélioration de la compétitivité des entreprises luxembourgeoises et de relance de l'activité économique dont les discussions tripartites sont directement tributaires. Ces dernières se sont en effet principalement focalisées sur la prévention d'une recrudescence sensible du niveau du chômage avec toutes les conséquences sur la cohésion sociale et les finances publiques qu'une telle recrudescence risque d'en-

traîner. Dans cette partie, l'UDEL s'exprime également sur les mesures prises par le Gouvernement dans son plan de conjoncture du 6 mars 2009.

■ L'analyse de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise

Cette partie du rapport annuel présente la troisième édition de l'analyse économique de l'évolution des indicateurs de compétitivité. Cette étude de l'UDEL résume dans une approche temporelle et comparative l'évolution de 24 indicateurs clés de la compétitivité nationale. Ces indicateurs ont été identifiés par l'UDEL comme étant les plus pertinents et les mieux appropriés pour traduire la situation compétitive du Luxembourg, dans le but également d'en suivre durablement l'évolution.

Le rapport annuel de l'UDEL est téléchargeable du site www.uel.lu.

(Communiqué par l'UDEL) ■

Les organisations patronales dénoncent l'interprétation ministérielle des dispositions relatives à l'indemnisation du salarié malade

Les organisations patronales réunies au sein de l'UEL ont réagi par rapport à l'interprétation donnée par les ministres compétents et les syndicats aux textes légaux concernant le paiement de la rémunération en cas de maladie.

Cette question a fait suite à l'introduction au 1^{er} janvier 2009 du statut unique pour les salariés du secteur privé. Les parties prenantes à la tripartite se sont accordées pour calquer le nouveau régime d'indemnisation des salariés en cas de maladie sur celui existant pour les employés privés. Il s'ensuit que pour les salariés –

anciens ouvriers – le nouveau régime d'indemnisation ne tient plus compte des majorations pour le travail prévu dans le plan d'organisation du travail mais non presté en raison de la maladie. Sont donc exclues dorénavant les majorations pour travail de nuit, travail de dimanche et de jour férié qui étaient dues autrefois en cas de maladie de l'ouvrier.

Cette exclusion constitue une concession du salariat en vue de l'introduction du statut unique comme l'a relevé le Conseil d'Etat et comme l'ont confirmé les Commissions parlementaires compétentes dans le cadre

de l'élaboration de la loi. Cette exclusion était en même temps une condition sine qua non de l'acceptation du statut unique par le patronat.

Les organisations patronales ont manifesté leur stupéfaction face à ce changement de position flagrant dans la réponse du ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et du ministre du Travail et de l'Emploi à une récente question parlementaire. Elles s'attendent dès lors à ce que tant les responsables politiques que les syndicats reviennent à la lettre et à l'esprit des accords tripartites.

(Communiqué par l'UEL) ■

Préparer le secteur Horeca à l'avenir

Assemblée générale de l'Horesca

La fédération nationale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers du Grand-Duché a tenu son assemblée générale ce lundi 30 mars dans les locaux de la Chambre de Commerce. Ce rendez-vous annuel est traditionnellement le moment idéal pour se faire une idée des difficultés que rencontre ce secteur économique et pour proposer des idées. Le nouveau président Alain Rix a tenu un discours, tout comme le secrétaire général Jean J. Schintgen et l'invité d'honneur, Fernand Boden, ministre des Classes moyennes et du Tourisme.

Après un bref aperçu sur la situation financière par Jean Schintgen et une minute de silence pour les membres disparus ces derniers douze mois, le président Alain Rix a pris la parole pour accueillir les gens présents, parmi



De g. à dr. : Jean J. Schintgen, Alain Rix, Fernand Boden, François Koepp

lesquels le ministre Fernand Boden, le directeur de l'Office national du tourisme, Robert Philippart et le directeur de la Confédération du Commerce, Thierry Nothum. Le nouveau président a aussi remercié son prédécesseur Norbert Schmit pour ses quinze ans passés à la tête de l'Horesca. Alain Rix a ensuite dressé un bilan mitigé sur la situation économique du secteur. Les exploitants de bistrot craignent une interdiction de fumer dans leurs locaux, la simplification administrative se fait toujours attendre et la succession familiale est loin d'être réglée. Alain Rix a aussi rappelé que l'Horesca subsiste en grande partie grâce au bénévolat des membres du conseil d'administration et a fait un appel aux adhérents à rejoindre l'équipe dirigeante.

Jean J. Schintgen a ensuite repris la parole pour rappeler que des élec-

tions avaient lieu cette année et que l'Horesca en avait profité pour dresser une liste de revendications visant à préparer le secteur Horeca à l'avenir. Ces propositions qui se basent sur des idées discutées au sein de l'Horesca, de l'Union des entreprises luxembourgeoises et de la Chambre de Commerce, vont du droit d'établissement aux conditions de travail en passant par les coûts de l'eau et de l'énergie. Elles sont accessibles sur le site Internet de la fédération www.horesca.lu.

Fernand Boden qui a pris note de toutes les requêtes de la profession a tenté de rassurer l'auditoire en expliquant que le gouvernement avait fait de son mieux pour limiter l'inflation grâce notamment aux prix administrés tenus au plus bas tout en préservant un pouvoir d'achat

de la population élevé. Le ministre a aussi souligné que le gouvernement travaillait avec l'Office national du tourisme pour améliorer l'image de marque auprès des touristes étrangers, notamment allemands, pour attirer une nouvelle clientèle. Au sujet de la simplification administrative, il a expliqué que le gouvernement travaillait sans relâche sur ce sujet en mentionnant les efforts réalisés pour la fiche d'impact, le futur guichet unique virtuel, les procédures commodo-incommodo ou encore le netting fiscal. Enfin, pour relancer le tourisme rural, Fernand Boden a terminé son discours en faisant un appel aux hôteliers du nord à mieux collaborer avec leur office régional du tourisme comme le font leurs confrères du Mullerthal.

(Communiqué par l'HORESCA) ■

Wine-bag

L'addition s'il vous plaît... avec ma bouteille



La Sécurité routière en collaboration avec l'Horesca a présenté le «Wine-bag» qui permet aux clients d'un restaurant d'emporter une bouteille de vin entamée.

C'est dommage de devoir repartir d'un restaurant en laissant sur la table une bouteille entamée, ou de la finir en prenant des risques sur la route.

Grâce au «Wine-bag» proposé par la Sécurité Routière en collaboration avec l'Horesca, le restaurateur offre à son client une solution à ce problème: Il déculpabilise le consommateur, qui peut se faire plaisir en commandant une bouteille entière voire une bouteille supplémentaire. Si le client ne la termine pas, elle sera rebouchée et mise à sa disposition dans un sachet spécialement conçu.

Les restaurateurs peuvent commander dès à présent des «Wine-bags» au prix de 1€ pièce (+ frais de port). ■

Plus d'informations:
Sécurité Routière a.s.b.l.,
B.P.: 29 L-8005 Bertrange
Tél.: (+352) 31 97 86-1
Fax: (+352) 31 30 41
E-mail: securout@pt.lu

Discours sur l'état de la Nation du Premier ministre Jean-Claude Juncker

En l'année de son centenaire, la clc a suivi avec une attention toute particulière la déclaration du gouvernement par la bouche de son Premier ministre, M. Jean-Claude Juncker, en date du 21 avril 2009.

Elle se réjouit de constater que les préoccupations du gouvernement vont dans le sens d'une maîtrise des aspects de la crise touchant notre pays.

La clc constate que de grands développements y sont consacrés à la stabilité sociale du pays, ce qu'elle salue, au devenir du secteur financier, ce qu'elle approuve, ainsi qu'au modèle social luxembourgeois qu'elle soutient traditionnellement.

C'est cependant avec consternation que la clc note le pessimisme extrême du discours, pessimisme qu'elle ne peut partager, car il n'est pas porteur de confiance.

En tant qu'entrepreneurs, nous sommes habitués aux moments difficiles. Pour y faire face nous pratiquons des diagnostics, nous en tirons les conclusions qui s'imposent, nous

les confrontons à nos visions, remon-
tons nos manches et travaillons.

Nous sommes obligés de constater une absence cruelle de visions prospectives, le discours laissant perplexe par un manque de perspectives de politique économique et industrielle. Tout au plus nous donne-t-il une maigre lueur d'espoir pour un après 2010, malgré de nombreuses analyses d'experts de renommée qui prévoient une reprise au second trimestre 2010.

Nous sommes d'avis que déficit budgétaire et inflation limitée n'hypothèquent pas nécessairement une capacité à innover et à être proactifs. Pour la clc, la morosité doit se limiter aux finances de l'Etat et non à l'économie dans son intégralité, cette confusion étant de nature à gonfler la retenue de la demande au détriment du commerce et d'autres secteurs.

Nous aurions appelé de nos vœux des références à l'entrepreneuriat et à sa promotion, aux secteurs du commerce, des services et des transports, les deux premiers résistant plutôt mieux à la crise que d'autres et consti-

tuant des fondations solides permettant d'y construire un des piliers d'un modèle d'avenir.

L'image de la modernisation du pays que projette le discours du Premier ministre, nous laisse sur notre faim quant aux grands choix de politique économique qui s'imposent, tout au plus y découvrons-nous un patchwork d'idées non hiérarchisées où nous aurions aimé retrouver notre proposition de mécanisme de «Priorité Nationale» formulé dans notre texte «La confiance, l'étoffe dont est fait l'avenir» (cf. clc connect, sept.-nov. 2008).

La clc regrette le manque d'intégration des propositions formulées par ses membres, qui produisent quelque 22 % du PIB, le tout dans une stratégie forte.

La clc souligne la volonté de ses membres d'agir efficacement à la relance du pays et se déclare confiante dans un avenir qui reste à construire avec sagesse, créativité et dans le dialogue social.

(Communiqué par la clc) ■

Fedil

La Fedil estime qu'il faut s'attaquer avec détermination aux faiblesses structurelles du Luxembourg

En date du 23 avril 2009 s'est tenue l'assemblée générale de la Fedil, en présence du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké.

Dans son discours, le président de la Fedil, Robert Dennewald, a constaté que l'assemblée générale de la Fedil de 2009 s'inscrit dans un contexte hors du commun, ceci d'abord parce que le Luxembourg se

trouve en pleine crise économique, crise qui a atteint un degré de généralité et de gravité incontestable et qui se distingue clairement des variations cycliques habituelles. Ensuite, parce que le Luxembourg se trouve en période préélectorale, période qui se prête à tirer le bilan du gouvernement sortant et à formuler les propositions d'action de la Fedil pour les cinq ans à venir.

Dans ce contexte, le président de la Fedil est revenu sur une série de mesures politiques importantes qui ont été prises au cours des dernières années. Ainsi, la décision des partenaires sociaux et du gouvernement de limiter, pour les années 2006 à 2009, les échéances des tranches indiciaires et de retarder leur application, ceci pour atténuer les retombées non désirables d'une infla-

tion trop élevée, s'est avérée positive dans la mesure où elle a produit un impact favorable tant sur la compétitivité des entreprises que sur les finances publiques. Les récentes mesures fiscales dans l'intérêt de l'amélioration de la compétitivité des entreprises telles l'adaptation du tarif de l'impôt sur le revenu des collectivités, l'introduction d'un régime d'exonération partielle des revenus provenant de la propriété intellectuelle ou encore l'abolition, à partir du 1^{er} janvier 2009, du droit d'apport, ont permis de redresser légèrement le classement du Luxembourg dans un contexte de concurrence fiscale renforcée au sein de l'Union européenne et au-delà.

Abordant le sujet de l'innovation, le président a salué le soutien massif du gouvernement en faveur de l'innovation et du progrès technologique et les budgets qu'il y consacre. La Fedil plaide pour une concentration des efforts de R&D sur des domaines clés favorables à la modernisation et à la prospérité du pays et pour une coopération renforcée entre les acteurs publics de recherche et le monde des entreprises et ce tant au niveau de la définition des thématiques qu'au niveau de la réalisation de projets.

Cependant, Robert Dennewald a regretté que le gouvernement n'ait pas osé s'attaquer avec détermination à certaines faiblesses structurelles que

le Luxembourg connaît depuis des années. Il a, notamment, cité la soutenabilité de l'assurance pension et le fonctionnement du marché de l'emploi.

Au sujet de la simplification administrative, Robert Dennewald a salué les décisions, prises récemment par le gouvernement. Il a cependant exigé une réduction supplémentaire du nombre et un raccourcissement des délais des procédures d'autorisation à parcourir et des formalités à accomplir. «Monsieur le Ministre, nous nous rappelons l'élan et la détermination avec lesquels Vous vous êtes lancé à l'encontre de la lourdeur et la lenteur qui sont devenues des caractéristiques déplorable de notre système administratif», a déclaré le président à l'adresse de Jeannot Krecké. Et de continuer: «Vous devez avouer aujourd'hui que les initiatives prises pour identifier les problèmes et pour y remédier n'ont pas permis des vraies percées dans le sens d'une réduction de la charge administrative et d'un raccourcissement des délais de prises de décision par nos autorités. Cette tâche est loin d'être accomplie».

Par ailleurs, Robert Dennewald a exprimé la reconnaissance de la Fedil et de ses membres aux décideurs politiques pour leur intervention rapide et efficace ayant permis d'éviter des répercussions dramatiques de la crise financière sur le fonctionnement de l'économie luxembourgeoise. A relever aussi l'adaptation rapide du cadre légal régissant les différents régimes de chômage partiel pour permettre aux entreprises de surmonter, dans la mesure du possible, les mois creux dans l'attente d'une reprise de l'activité. Il a ajouté que les mesures destinées à revitaliser l'économie de façon plus durable, devront aller de pair avec la mise en œuvre des programmes conjoncturels qui, eux, combattent les symptômes de la crise, mais ne permettent pas d'y remédier.

Robert Dennewald a rappelé que la Fedil et ses entreprises membres sont prêtes à assumer leur part de responsabilité dans la lutte contre le chômage et le rétablissement du plein emploi. Elles s'opposent cependant à toute tentative visant à limiter le pouvoir de direction des chefs d'entreprise les empêchant de recourir,

souvent dans un contexte de restructuration, à des licenciements pour raisons économiques. Au lieu d'affecter les ressources à la gestion du non-emploi, la Fedil plaide pour une politique de création d'emplois.

Enfin, Robert Dennewald a plaidé en faveur d'un cadre européen qui a l'ambition d'inverser la tendance à la désindustrialisation du continent. «Profitons des opportunités de développement industriel et technologique au sein de l'UE en revitalisant les efforts d'attrait d'entreprises innovatrices et en faisant plein usage des instruments de la politique de diversification et de développement économiques ayant fait leur preuve par le passé et qu'il s'agira d'adapter en permanence aux besoins des entreprises» a-t-il conclu.

Nominations statutaires: Robert Dennewald confirmé à la présidence de la Fedil

Au chapitre des nominations statutaires, l'assemblée générale a renouvelé le mandat de membre du conseil d'administration de Gérard Hoffmann (Telindus), et de Hermann Lange (Goodyear S.A.). En outre, l'assemblée générale a procédé à la nomination de Raymond Schadeck (Ernst & Young Luxembourg) et Yves Elsen (Hitec Luxembourg S.A.), cooptés par le conseil d'administration au cours de l'année 2008.

Sur décision du conseil d'administration, Robert Dennewald a été confirmé à la présidence de la Fedil (nouveau mandat de trois ans). Il est est de même de Michel Wurth et de Romain Bausch, tous les deux vice-présidents de la Fedil.

Par ailleurs, le directeur de la Fedil, Nicolas Soisson, a présenté à l'assemblée générale le rapport annuel 2008 du conseil d'administration retraçant, notamment, les événements de la Fedil en 2008, les activités de ses différents groupes de travail et du bureau de représentation à Bruxelles ainsi que l'évolution conjoncturelle dans les secteurs regroupés au sein de la Fedil. A signaler que 43 entreprises ont été nouvellement admises à la Fedil en 2008.

(Communiqué par la FEDIL) ■



Partenaires Sociaux

La Solution informatique pour le calcul des salaires et la gestion du personnel pour les PME, FIDUCIAIRES et SOCIÉTÉS de TRAVAIL TEMPORAIRE

Installation gratuite à domicile
Installations, formations et suivi de l'utilisateur

www.partenaires.lu
Tél : 26 44 78 51
commercial@partenaires.lu

Membre de la Fedil





PARTNERSHIP FOR SUCCESS

Luxembourg for Business is a newly established promotion agency set up by 7 national stakeholders to create added value in the internationalisation process of Luxembourg's companies. United under one common identity they strive to develop and implement a coherent nation brand of Luxembourg in foreign markets.

Small but powerful. Together we can prove it.

Luxembourg for Business G.I.E.
19-21 Boulevard Royal,
L-2449 Luxembourg
Grand Duchy of Luxembourg
www.luxembourgforbusiness.com



clc

Le LCGB bientôt membre de la clc!



Par l'intermédiaire de sa société Vita Services, le syndicat a fait développer un site Internet qui consiste à vendre un panel de produits à des prix «défiant toute concurrence». L'accès au site est évidemment réservé aux seuls membres du syndicat. Dès qu'il semble être à court d'arguments pour pouvoir vendre ses cartes de membres, le syndicat innove! C'est ce qu'on appelle dans le jargon des commerçants: diversifier son offre!

En mars 2008, lors d'une conférence de presse, le patron du LCGB estimait que «c'est une corvée de devoir faire ses courses au Luxembourg»! Grâce au nouveau site Internet, le LCGB propose enfin une alternative!

Certaines offres commerciales conviendront en effet à beaucoup de membres du syndicat, surtout lorsqu'ils vont acquérir des produits vraiment pas chers. Peu importe que l'internaute soit privé de l'information qu'il s'agit de produits «fin de série» que le commerce traditionnel, pardon les marchands de tapis (dixit Robert Weber) n'offrent plus. En tant que réel expert du commerce, le LCGB sait que cette information n'intéresse pas le consommateur. Ce qui l'intéresse, c'est le prix et uniquement le prix!

Et qu'en est-il du salarié dans le commerce? Il paie son syndicat afin qu'il défende ses intérêts? Vrai ou faux? Vrai et faux! Peut-être le syndicat a-t-il utilisé la cotisation pour développer une activité commerciale qui finira éventuellement par supprimer le poste de travail du cotisant? Mais, le LCGB a anticipé cette éventualité! En ayant créé l'asbl ProActif, il s'occupe «des personnes qui ont perdu leur emploi après de longues années de travail et qui n'ont pu être résorbées par le marché du travail pour des raisons différentes».

L'internaute, consommateur membre du LCGB qui constaterait que le site ne répond pas aux exigences de la loi sur le commerce électronique, que peut-il faire? La solution est là! Il peut dénoncer cette pratique illégale auprès de l'Union luxembourgeoise des Consommateurs, créée grâce, parmi d'autres, au LCGB, membre associé fondateur de l'ULC. Malgré le fait qu'il soit le bénéficiaire économique de cette activité commerciale en ligne, le LCGB, donc juge et partie, ne verra probablement aucun inconvénient à «défendre les intérêts des consommateurs en toute indépendance». Il serait d'ailleurs dommage de refuser l'expertise du LCGB, en l'excluant de l'ULC aussi en raison de «l'exercice d'une activité de nature

à compromettre la réalisation de l'objet social».

D'aucuns voudront se poser la question des listes électorales du parti chrétien-social, puisque le Président du LCGB, M. Weber et son secrétaire général M. Spautz, administrateurs de Vita Services sont candidats aux prochaines législatives. Vita Services ne disposant pas d'une autorisation d'établissement, les responsables de l'exploitation de l'établissement risquent une peine d'emprisonnement. La liste du CSV sera-t-elle incomplète si les administrateurs-candidats-syndicalistes devaient d'abord purger leur peine d'emprisonnement de 8 jours à 3 ans de prison? Quel suspense!

Avec un peu de chance pour les concernés, la peine ne sera que de maximum 6 mois au lieu de 3 ans, c'est du moins la sanction prévue par les législations relatives aux déchets respectivement des équipements électriques/électroniques et d'emballages que la société Vita Services est suspectée ne pas respecter.

Défenseur de la simplification administrative, le LCGB montre l'exemple! Il propose à son membre de mettre ses données nominatives de membre du LCGB directement à disposition de Vita Services. Une réelle simplification pour le membre! Dommage que la loi exige des critères précis et qu'il faudrait d'abord changer la loi pour légaliser cette simplification. Mais l'idée est alléchante! Les responsables de la CNPD vont probablement informer les exploitants du site de ce manquement une fois lorsqu'ils auront introduit leur notification.

Par rapport aux nombreux problèmes que les mandataires doivent régler, les différents actes de concurrence déloyale ne pèsent vraiment pas trop. Une fois membre de la clc, le LCGB bénéficiera, comme tous nos autres membres, de tous les conseils pour éviter de se mettre en porte-à-faux.

A bon entendeur, salut!

(Communiqué par la clc) ■

Présentation des résultats de la 6^e enquête dans le secteur industriel

La Fedil, engagée dans la voie de la prévention du chômage par une politique de formation axée sur les besoins des entreprises, vient de réitérer pour la 6^e fois une enquête menée avec certains partenaires institutionnels dans le secteur industriel afin de mieux cerner les besoins des entreprises et, partant, parvenir à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de formation.

Il s'agit de s'assurer que la formation professionnelle initiale permette aux jeunes d'acquérir les qualifications recherchées dans le futur, compte tenu d'une évolution technologique fulgurante.

Afin de déterminer les besoins en qualification, les entreprises des secteurs couverts par l'enquête (industrie agro-alimentaire, boissons et tabac; sidérurgie et transformation des métaux; industrie chimique et parachimique/industrie des produits minéraux non métalliques; bâtiment et travaux publics) ont été interrogées sur leurs prévisions d'embauche dans un avenir rapproché de 2 ans.

Les résultats de l'enquête montrent qu'il y a de grandes possibilités d'embauche dans une série de qualifications, notamment pour agents de fabrication tous niveaux, mécaniciens et ingénieurs. Par ailleurs, les entreprises ayant participé à l'enquête prévoient de nouvelles embauches dans les deux années à venir, principalement dans les qualifications techniques et les professions de la production (79 %).

Autre constat: les entreprises souhaitent des niveaux de formation élevés. A titre d'exemple, elles envisagent le recrutement d'agents de fabrication, dont 63 % de niveau CATP ou supérieur. C'est une information importante pour les responsables de la formation.

Finalement, le fait que 43 % des postes à pourvoir sont des emplois nouvellement créés est le reflet d'une attitude positive de la part des

dirigeants d'entreprise, bien que la crise venait de s'annoncer au moment du recensement des réponses des entreprises.

L'enquête réalisée servira d'indicateur précieux aux jeunes et à leurs parents, au corps enseignant ainsi qu'aux services d'orientation scolaire et professionnelle afin de connaître les qualifications recherchées à l'avenir. Elle permet par ailleurs à tous les acteurs impliqués d'adapter davantage la politique de la formation professionnelle à la réalité économique.

Plusieurs partenaires, tant privés que publics, ont collaboré à ce projet: la Fedil, la Chambre de commerce, le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle ainsi que l'Administration de l'emploi (Adem). Le projet a, par ailleurs, bénéficié du concours de la cellule Eures de l'Adem (partenariat Adem – Ceps/Instead).

L'objectif de l'enquête fut double: d'abord guider les jeunes et leurs parents vers une orientation scolaire et professionnelle correspondant aux besoins du marché, et puis, apporter une information aux pouvoirs publics et aux professionnels de la formation pour assurer l'adéquation

entre les besoins des entreprises et les formations à dispenser.

Malgré le contexte de crise dans lequel l'enquête a été réalisée, elle a montré que, dans le secteur de l'industrie, il existe toujours des perspectives réelles d'emplois dans les professions techniques de niveau CATP (Certificat d'aptitude technique et professionnelle) et de l'ingénieur.

C'est pourquoi la Fedil, de concert avec ses partenaires, a pris la décision de continuer les efforts de promotion de l'apprentissage industriel en vue d'orienter les jeunes vers un emploi stable dans les entreprises luxembourgeoises et d'assurer aux entreprises une main-d'œuvre qualifiée.

Ainsi, une série de publications ont été éditées, en partenariat avec la Chambre de Commerce, la Chambre des salariés et le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, afin de donner un aperçu général sur les principaux secteurs industriels, sur les voies de formation menant au CATP et sur le champ d'activité des travailleurs qualifiés dans les entreprises.

Parmi les différentes voies de formation, l'accent a été mis sur l'apprentissage en entreprise, sous le couvert d'un contrat d'apprentissage,



Les résultats de l'enquête menée par la FEDIL montrent qu'il y a de grandes possibilités d'embauche dans une série de qualifications, notamment pour agents de fabrication tous niveaux, mécaniciens et ingénieurs

accompagné d'un enseignement professionnel et général auprès d'un lycée technique. Cette voie de formation présente un certain nombre d'avantages pour les jeunes et permet une intégration directe dans le monde du travail.

Des plaquettes spécifiques présentent en détail chacune des pro-

fessions les plus recherchées par les entreprises. Ainsi, la farde générale sur l'apprentissage est accompagnée d'une plaquette consacrée aux professions de mécanicien industriel et de maintenance, de mécanicien d'usinage, d'électronicien en énergie, de mécatronicien et de gestionnaire qualifié en logistique.

L'étude 2009 sur les qualifications de demain dans l'industrie est disponible auprès des différents partenaires, et peut être consultée sous www.fedil.lu (Rubrique Publications – Presse – Positions)

Groupement des Transports

Pour tout savoir sur le transport de marchandises dangereuses



La clc et le Groupement des Transports viennent de publier une nouvelle édition du fascicule «L'essentiel de l'ADR». Ce livret résume d'une façon simplifiée les différentes prescriptions et règles en matière de transport de marchandises dangereuses. Le nouveau livret a entièrement été relu, corrigé et complété par les nouvelles dispositions de l'Accord européen.

Le fascicule peut dès à présent être commandé au secrétariat de la clc (E-mail: reception@clc.lu) en spécifiant le nombre d'exemplaires et l'adresse de livraison. Pour les membres de la clc,

seuls les frais d'envoi éventuels seront facturés. Pour les non-membres, le prix du fascicule est fixé à 5 EUR.

(Communiqué par la clc) ■

Luxembourg for Finance

LFF lance sa newsletter



L'agence pour le développement de la place financière luxembourgeoise, «Luxembourg for Finance» (LFF), vient de lancer la première édition de sa Newsletter. Pour la rédaction de ce document, LFF a fait appel à des experts de la place qui ont accepté de partager leurs connaissances pointues sur des sujets spécifiques.

Dans ce premier numéro, ils feront découvrir au lecteur entre autres

- les opportunités offertes par la modernisation récente du régime légal de la société d'investissement en capital à risque (SICAR), un véhicule d'investissement destiné à l'industrie du capital à risque et plus généralement du private equity,

- le régime luxembourgeois des lettres de gage qui vient d'être étendu aux lettres de gage mobilières, uniques en leur genre en Europe, et
- le secteur relativement jeune des investissements socialement responsables qui rencontre un intérêt croissant auprès des investisseurs tant institutionnels que privés.

Actualité oblige, LFF a consacré un dossier spécial à une question qui a longtemps occupé les esprits, à savoir celle de savoir si le Luxembourg est un paradis fiscal. Une version électronique de la Newsletter est disponible sur le site Internet www.lff.lu.

Ready for efficient business?

Aujourd'hui, l'offre de connectivité mobile et fixe de Tango rejoint l'expertise ICT de Telindus.

Aujourd'hui, une solution intégrée de bout en bout existe pour simplifier votre vie d'entrepreneur.



Telindus Luxembourg joint son expertise ICT à l'offre de services professionnels Tango, afin d'assurer aux entreprises une offre simple, complète, convergente et unique sur le marché. Tenez-vous prêt à devenir plus efficace.

www.telindus.lu

 **telindus**
belgacom ICT

CHANGE THINGS
YOUR WAY

together with



Consult | Integrate | Manage | Outsource

Copyright © 2009 Telindus

EN BREF

**Schroeder
Joalliers**

**Achèvement des travaux
d'aménagement**

Situé en plein cœur du centre-ville de Luxembourg, le magasin Schroeder Joalliers vient de terminer sa période de rénovation et c'est un nouvel agencement et une décoration entièrement revue qui s'offrent désormais au regard des clients. Les façades et vitrines extérieures ont également été transformées pour s'accorder harmonieusement avec les aménagements intérieurs. Une seule entrée invite maintenant les clients à pénétrer dans ce nouvel espace dédié aux différents départements: bijouterie-joaillerie, horlogerie, maroquinerie et accessoires. Chaque activité dispose d'une meilleure visibilité et les marques de la Maison Schroeder, «Pas de Deux» et «Schroeder Timepieces», ainsi que la maroquinerie bénéficient de leur propre espace. Un salon-bibliothèque et de petits salons sont réservés à la haute joaillerie et aux achats méritant réflexion. Pour plus d'informations : www.schroederjoalliers.lu



MyOfficialStory

1.000* utilisateur !

Le contrôle d'image a le vent en poupe chez les businessmen! Lancé le 21 novembre dernier par la société luxembourgeoise «BGS Crossmedia Sàrl», le site Internet www.myofficialstory.com vient de dépasser le cap des 1.000 utilisateurs actifs. Très présente dans l'industrie des fonds d'Investissements, notamment avec la publication d'un livre en mars dernier, la société propose désormais 4 offres spécifiques pour les individuels, les entreprises, les clubs et les organisateurs d'événements. Il est notamment possible de réserver une adresse Internet à son nom à partir de 3,99€ et d'y placer sa source officielle d'information: Voir l'exemple : www.jeromebloch.com



Microsoft

**Du Lëtzebuergesch pour
Windows Vista et
Microsoft Office 2007**

Windows Vista et Microsoft Office 2007 parlent maintenant le luxembourgeois. Avec l'aide de RTL Lëtzebuerg, Microsoft a intégré la langue luxembourgeoise dans l'éventail des langages disponibles du plus connu des systèmes d'exploitation et des suites bureautiques. «Je suis un homme très heureux aujourd'hui», a dit le country manager de Microsoft, Thierry Fromes, «et je sais qui il y a plusieurs dizaines de milliers de Luxembourgeois qui partagent mon point de vue». Le Luxembourgian Language Interface Pack (LIP) peut être téléchargé gratuitement via le Microsoft download Center aux adresses suivantes: www.microsoft.com/downloads/ pour la version locale de Windows Vista et de Microsoft Office 2007.



Wengé

**Relance ses soirées à
thème**

La dernière surprise pour l'enseigne Wengé, menée par Pascal Brasseur est l'ouverture en soirée. Pour sa clientèle d'habités et de curieux, le restaurant du centre-ville propose des dîners entièrement élaborés autour des vins d'une même propriété. Périodiques, ces soirées à thème ont lieu 10 fois par an. Pascal Carré,



Marché de l'énergie

Enovos: un nouveau nom pour une nouvelle entreprise d'énergie

Le nom officiel de la nouvelle entreprise de distribution d'énergie, née de la fusion de Cegedel S.A., SOTEG S.A. et Saar Ferngas AG et connue jusqu'à présent sous le nom de NewCo dans la presse et auprès du grand-public, a été dévoilé: Enovos.

Enovos, entreprise suprarégionale disposant d'une offre conséquente de produits en gaz naturel et d'électricité, rejoindra les rangs des acteurs du marché de l'énergie européen. Ses clients sont aussi bien des fournisseurs communaux que des industries et des particuliers au Luxembourg, en Belgique, en France, en Allemagne et en Autriche. La structure de la nouvelle société sera tripartite: un holding opérationnel, Enovos International, et deux ressorts supérieurs, à savoir Enovos Luxembourg S.A. et Enovos Deutschland AG, responsables de la production, de l'acquisition et de la vente d'électricité, de gaz et d'énergies renouvelables. Viennent ensuite, clairement séparées, les sociétés d'exploitation des réseaux Creos Luxembourg S.A. et Creos Deutschland GmbH, qui ont en charge les réseaux énergétiques et la distribution.

La volonté de mettre sur pied une entreprise prospère et active sur le marché de l'énergie européen libéralisé, garantissant ainsi un approvisionnement en énergie concurrentiel et fiable, est à l'origine de la création d'Enovos. Ceci étant, l'entre-

prise développera également un portefeuille important dans le domaine des énergies renouvelables. Romain Becker (responsable du ressort Réseaux), Dr Hanno Dornseifer (responsable du ressort Finances et Gestion) et Jean Lucius (responsable du ressort Production, Approvisionnement, Vente et Energies renouvelables) assureront la direction de cette entreprise employant 700 collaborateurs et dont le siège est au Luxembourg.

Le Grand-Duché de Luxembourg, dont la participation directe s'élève à 28%, détient 11% supplémentaires par le biais de sa société d'investissement de l'Etat SNCI. ArcelorMittal, le premier groupe sidérurgique du monde, détient quelque 25%, RWE Energy presque 20%, E.ON Ruhrgas environ 11% et Electrabel 5%. Selon les informations de l'entreprise, cette dernière devrait réaliser un chiffre d'affaires annuel supérieur à deux milliards d'euros et fournir en énergie quelque 170.000 foyers et entreprises grâce à un réseau électrique de 7.400 km et un réseau gazier de 2.100 km.

Le remaniement de la présentation de l'ensemble des documents et l'impression du ou des nouveau(x) nom(s) de l'entreprise sur ces derniers ne se fera pas du jour au lendemain. Aussi les clients continueront-ils de recevoir des documents avec les anciens logos pendant un certain temps, l'objectif étant de réaliser toutes les étapes d'ici août 2009. ■



Cargolux schließt 2008 mit Verlust ab



2008 war ein sehr schwieriges Jahr für die Luftfrachtindustrie die sich mit explodierenden Ölpreisen verbunden mit einem Rückgang an Frachtaufkommen und Volumen auseinandersetzen musste. Der Markt verlor über das Jahr gesehen 4 %, allein im Dezember wurde ein dramatischer Rückgang von 17 % verzeichnet. Trotz der extremen Unsicherheiten gelang es Cargolux seine allgemeine Marktposition zu festigen und den Umsatz um 18 % auf eine Rekordhöhe von fast US\$ 2 Milliarden zu steigern. Der operative Gewinn für 2008 beträgt US\$ 55 Millionen.

Geflogenen Frachttonnen stiegen leicht um 0,1 % auf 703.601, geflogene Frachttonnenkilometer verringerten sich um 2,3 % auf 5,4 Millionen und der Ladefaktor erreichte 70,6 %. Die tägliche Ausnutzung der Flugzeuge lag bei 15h37, etwas höher als 2007. Laut IATA Statistik, die die international geflogenen Tonnenkilometer zu Grunde legt, lag der weltweite Marktanteil von Cargolux mit 4 % etwas höher als 2007. Die Kerosinpreise erreichten Rekordhöhen und die gesamten Kerosinkosten erhöhten sich um 49 % auf US\$ 934 Millionen. Damit machten sie 47 % der Gesamtkosten der Gesellschaft aus.

Der Vorsteuergewinn des Unternehmens wurde durch eine Wertanpassung seines Zins- und Treibstoff-Hedging-Portfolios und durch eine Provision, welche dem Vergleich mit dem US Department of Justice folgte, belastet. Laut Vergleich vom 2. April 2009 erklärt sich das Unternehmen bereit, dem DoJ, über mehrer Jahre verteilt, eine Geldstrafe in Höhe von US\$ 119 Millionen zu zahlen. Trotz des mehrjährigen Zahlungsplanes muss die Strafe in voller Höhe auf die Geschäftsbücher von 2008 gebucht werden. Aufgrund der von dem Unternehmen angewandten Buchführungsrichtlinien musste zudem ein Steuerausgleich vorgenommen werden. Der Bilanzverlust nach Steuern für das Jahr 2008 beläuft sich auf US\$ 61 Millionen.

Cargolux hat 2008 sein Streckennetz verstärkt und ausgebaut. Neue Flugziele waren Amsterdam, Kairo, Miami, Wien, Brüssel, Hahn und Tbilisi. Almaty, Doha und Baku erhielten zusätzliche Flüge. Die flexible Streckenpolitik der Gesellschaft half die Auswirkungen der schlechten Marktbedingungen des Jahres zu mindern.

EN BREF

l'oenologue averti de la Cave du Sommelier jette son dévolu sur un domaine et en sélectionne les plus beaux fleurons. En cuisine, Jean-Charles l'Hospital crée un menu qui s'harmonise en tout point à ces vins et fait exploser les saveurs qu'il sait marier sans jamais coup férier. Un véritable défi pour ce discret de la casserole qui œuvre depuis 9 ans avec passion et expertise. Pâtisier de formation, il exerce à présent son talent en créations inédites et en plats légers. Plus d'informations sous: www.wenge.lu

Telindus Luxembourg

Vente aux entreprises pour Tango et Belgacom

Telindus Luxembourg, acteur important sur le marché luxembourgeois des intégrateurs informatiques et de communication propose désormais des services de connectivité mobile et fixe en devenant le canal de vente aux entreprises pour Tango et Belgacom. Depuis son intégration au sein du groupe Belgacom en 2006, Telindus a amorcé un virage stratégique. Aujourd'hui, canal pour les entreprises de l'offre de Belgacom, Telindus étend son portefeuille de solutions à la connectivité et aux services gérés associés. Au Luxembourg, la mise en commun des forces commerciales et de l'offre de services de Tango, deuxième opérateur mobile du pays, elle-même intégrant Belgacom il y a 6 mois, concrétise parfaitement cette évolution stratégique.



Groupe Foyer

Nouveaux sites internet

Après des années de forte évolution, le Groupe Foyer vient de lancer ses nouveaux sites Internet, qui sont en ligne depuis le mois d'avril et reflètent l'évolution des métiers et des compétences du Groupe Foyer. Le nouveau site portail institutionnel à l'adresse www.foyer.lu offre une vue sur les différents métiers et pôles de compétences et permet d'accéder en un clic aux sites commerciaux. Foyer S.A. est cotée aux bourses de Luxembourg et de Bruxelles depuis 2000. Avec le site www.foyer.lu, le Groupe s'aligne sur les standards de présentation des sociétés cotées. Les infos aux investisseurs sont désormais bien distinctes des infos commerciales. L'information institutionnelle est plus fournie, accessible dès la Home Page via les rubriques Communiqués de presse, Actualités et le menu Informations Financières. L'offre commerciale est structurée par zone géographique, Luxembourg, Belgique et Europe, puis par univers de besoin clients. L'offre Entreprises est catégorisée par type d'entreprise en trois sections distinctes : Professions libérales, Indépendants, artisans et PME puis Grandes Entreprises. Pour en savoir plus : www.foyer.lu



root eSolutions

Visite du Ministre Jean-Louis Schiltz

Le 20 avril 2009, le ministre des Communications Jean-Louis Schiltz a rendu visite à root eSolutions à Steinsel pour se renseigner sur les activités de la société et les visions et ambitions de ses responsables. Un des projets actuels de root eSolutions est la participation active au projet «LU-CIX», né le 4 mars 2009 suite à une initiative intersectorielle ayant pour but le développement de l'Internet au Luxembourg. L'idée de «LU-CIX» est de lancer un nouveau point d'échange Internet commercial situé au Luxembourg et de promouvoir ainsi le Grand-Duché en tant que plate-forme de commerce électronique majeure en Europe. Ce projet mis à part, root eSolutions est un des principaux prestataires des services de colocation, de serveurs dédiés, de connectivité et d'hébergement de sites web au Luxembourg et en Europe.



Anniversaire

Berl & Cie fête ses 150 ans



Jacques Herz, directeur de la société, et son père Claude Herz, gérant de la société Berl & Cie ont fêté leur anniversaire en présence du Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké

L'entreprise A. Berl & Cie, installée dans la zone d'activité Weiergewan à Contern, a récemment fêté son 150^e anniversaire. Fondée en 1858 et établie au Luxembourg depuis 1872, la société fait partie des quelques rares entreprises industrielles qui plongent leurs racines jusqu'à l'époque de la première révolution industrielle. A l'origine spécialisée dans la fabrication de lits et de sommiers en fer forgé, l'entreprise a peu à peu diversifié sa production en l'adaptant aux besoins et aux attentes du marché. Des investissements réguliers dans des systèmes de productions innovants ont permis à

l'entreprise de surmonter plusieurs crises lors des 150 ans de son existence.

De nos jours, Berl & Cie est reconnu pour son savoir-faire et sa précision dans les constructions en tôles fines en inox, aluminium et acier et fabrique essentiellement des pièces en métal tout en intervenant dans la fabrication de mobiliers de bureau, de rayonnages, de signalétiques ainsi que de commandes spéciales destinées à l'industrie. En 2008, Jacques Herz, directeur de la société, avec le soutien de son père Claude Herz, gérant de la société, a pris la décision d'investir à nouveau dans l'innovation avec l'acquisition

d'un centre de découpe laser. Cette installation de pointe donne à Berl une large indépendance vis-à-vis de ses fournisseurs et un accroissement de sa flexibilité face à ses clients, ce qui permet à la société, qui compte actuellement 22 salariés, de conquérir de nouveaux marchés. Parallèlement à sa propre fabrication, Berl représente aussi différentes marques de mobiliers de bureau et de collectivités, rayonnages, vestiaires, coffres-forts et armoires ignifuges.

Les festivités du 150^e anniversaire ont eu lieu en présence de quelque 300 invités, dont de nombreuses personnalités du monde politique et économique, entre autres le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur M. Jeannot Krecké et le Président de la Fedil Monsieur Robert Dennewald. A cette occasion, les dirigeants de l'entreprise ont également pu présenter l'ouvrage «Berl, 150 ans d'histoire partagée». Richeement illustré avec des photos et toutes sortes de documents historiques, il retrace l'histoire de la société de façon ludique et éducative en présentant les personnages importants de la société. Le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, a félicité la société, ses dirigeants et le personnel pour l'anniversaire.

Télécommunication

Vodafone et Tango signent un partenariat stratégique au Luxembourg



Vodafone et Tango, deux des principaux opérateurs de télécommunications du Luxembourg, annoncent la signature d'un accord de partenariat pour le marché luxembourgeois. Ce partenariat consolide la collaboration existante entre Vodafone et Belgacom, société mère de Tango.

Les clauses de ce contrat stipulent que Tango aura accès aux connaissances spécifiques de Vodafone ainsi qu'à son expertise en gestion de la chaîne d'approvisionnement, profitera de l'acquisition de clients d'entreprises multinationales et bénéficiera d'un interfonctionnement supérieur des

réseaux ainsi que d'un développement technologique. Se déroulant en plusieurs phases, le partenariat avec Vodafone permettra de fournir aux clients Tango des services de roaming voix et données sur tout le réseau mondial de Vodafone. Quant à Vodafone, il pourra disposer du réseau 3G avancé et ainsi proposer à ses clients bon nombre de services, nécessitant les compétences de réseaux domestiques.

Le contrat prévoit également l'introduction d'une sélection de produits et services de la marque Vodafone pour compléter la gamme actuelle des produits Tango. Pour Hatem Dowidar, CEO, Vodafone Partner Markets, «ce partenariat stratégique avec Tango renforce davantage notre excellente collaboration avec Belgacom et nous permet de continuer à promouvoir notre marque sur le marché luxembourgeois. Ce nouveau contrat fournit des avantages incroyables en termes de roaming et

nos clients d'entreprises internationales pourront profiter d'une offre intégrée complète.»

Selon Didier Rouma, CEO, Tango Mobile S.A., «nous sommes très heureux que Vodafone puisse élargir son partenariat avec Belgacom grâce au marché conclu avec Tango au Luxembourg. La présence internationale de Vodafone permettra à Tango d'offrir des produits et services Vodafone sur son marché local tout en développant notre offre internationale en matière de roaming grâce au réseau mondial de Vodafone. De plus, grâce à la nouvelle unité Enterprise Business de Belgacom implantée au Luxembourg, Vodafone pourra compter sur l'expertise de Tango pour accueillir ses clients d'entreprises de Global Enterprise, ceux d'aujourd'hui comme ceux de demain.» L'accord entre Vodafone et LuxGSM, son ancien partenaire au Luxembourg, a pris fin récemment. ■

EN BREF

Autocenter Goedert

Action street marketing

Dans le cadre de sa démarche qualité, Autocenter Goedert mène actuellement une campagne sur le niveau d'excellence des prestations offertes par ses ateliers et le fait savoir. Signant la qualité des prestations fournies par les ateliers des centres Autocenter Goedert, le label «Autocenter Goedert approved» s'affiche entre autres sur bon nombre d'emplacements des parkings VINCI Park, partenaires de l'opération. Le label «Autocenter Goedert approved», certifie que d'une part, les éléments contrôlés sur le véhicule du client fonctionnent normalement et qu'ils sont en bon état et que d'autre part, les travaux demandés ont été effectués selon les règles de l'art. Dans le même but et animé par la volonté de fournir un service toujours plus performant pour satisfaire pleinement sa clientèle, Autocenter Goedert vient de lancer une campagne sur la qualité des prestations offertes par ses ateliers: mécanique, électrique, pare-brise...



Banques

Inauguration de la nouvelle agence Raiffeisen à Clervaux

Dès l'entrée dans l'agence Raiffeisen de Clervaux entièrement rénovée, l'attention du client est attirée par son concept innovant: en effet, l'agence ne dispose plus de guichets classiques mais d'« espaces dialogue », permettant au client de se placer directement à côté du conseiller et de suivre de près le déroulement de ses opérations. Entièrement ouvert, l'espace commercial de l'agence est muni d'un espace café et accueille les clients dans un cadre convivial. Conformément à son slogan « une banque plus proche de vous », Raiffeisen exprime, à travers ce concept, sa volonté de proximité et de transparence vis-à-vis de ses clients.

Le réaménagement intégral de l'agence Raiffeisen de Clervaux s'inscrit dans le processus de modernisation conséquente du réseau des agences et témoigne de la confiance de Raiffeisen en la croissance dynamique de la région de Clervaux, qui constitue l'un des centres touristiques les plus attrayants du pays. Ainsi, l'administration commu-

nale, le syndicat d'initiative et l'Union commerciale et artisanale multiplient les efforts pour rendre le chef-lieu de la commune et du canton le plus attractif possible. Dans ce contexte, un projet de fusion entre les communes de Clervaux, de Heinerscheid et de Munshausen est actuellement en cours. L'implantation d'un lycée est un autre sujet d'actualité. La région de Clervaux est ainsi en pleine expansion, et, par son investissement dans le réaménagement de son agence sur place, Raiffeisen contribue, elle aussi, à ce développement général positif. L'agence est située au numéro 29 de la Grand-Rue à proximité directe de la zone piétonne et d'un grand parking, facilitant ainsi l'accès de la clientèle.

L'agence Raiffeisen de Clervaux, dont la zone de chalandise regroupe presque toutes les communes du canton, offre à ses clients, particuliers et professionnels, une gamme complète de services bancaires. Accessible aux personnes à mobilité réduite, l'agence, située au rez-de-chaussée du bâtiment, est équipée de



deux « espaces dialogue », de deux parlours fermés garantissant la confidentialité lors de rendez-vous individuels ainsi que d'un coin café et de coffres forts. En outre, la nouvelle agence Raiffeisen à Clervaux bénéficie d'équipements techniques de pointe en matière de sécurité et dispose d'un « Bancomat » permettant d'effectuer des retraits 24/24h. L'agence Raiffeisen de Clervaux est ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h00 à 16h45. Pour en savoir plus: www.raiffeisen.lu ■

Editions Guy Binsfeld

Un véritable Eldorado pour cyclistes



Le guide «Itinéraires cyclistes – 66 Tours sur chemins et routes du Grand-Duché» vient de paraître aux Editions Guy Binsfeld dans une version revue et augmentée. Comme pour son célèbre prédécesseur «40 Itinéraires cyclistes», réédité à cinq reprises, le spécialiste du cyclisme Raymond

Elcheroth a sélectionné et commenté les circuits retenus.

Un total de 66 circuits, les cartes topographiques du Grand-Duché à l'échelle 1:50 000 les plus récentes, des illustrations panoramiques en couleurs et des profils détaillés: la sixième édition des «Itinéraires cyclistes» bénéficie de nombreuses nouveautés sans pour autant renier les éléments qui ont fait leur succès par le passé. Les 66 routes sont ainsi dessinées sur des cartes qui peuvent être facilement retirées – selon le principe des guides touristiques des Editions Guy Binsfeld – de leur classeur. Tous les circuits sont détaillés dans trois langues (français, allemand, anglais) et, pour la première fois, les étapes les plus importantes du tour sont répertoriées avec le kilométrage exact sur une feuille de route.

Le Grand-Duché de Luxembourg fait figure d'Eldorado du cyclisme sportif grâce à ses champions, mais pas seulement. Les nombreuses routes départementales à faible trafic garantissent des sorties à vélo décontractées – que ce soit

dans le cadre d'un entraînement sportif ou d'une excursion en fin de semaine. Les caractéristiques géographiques du pays offrent en outre à tous les passionnés de la petite reine des paysages variés: de la simplicité des plaines dans le sud du pays et le long des rivières, jusqu'aux circuits vallonnés plus exigeants de la région des Ardennes. Pour faciliter la sélection d'un circuit, tous les tours sont répertoriés dans un index régional et alphabétique, ainsi que dans un index par degré de difficulté. Ces degrés de difficulté doivent permettre aux cyclistes de trouver rapidement un circuit adapté à leur niveau.

«Itinéraires cyclistes – 66 Tours sur chemins et routes du Grand-Duché» (ISBN: 978-2-87954-192-1) est disponible au prix de € 29,- dans toutes les librairies et les librairies-papeteries, ou directement auprès des Editions Guy Binsfeld, 14, Place du Parc, L-2313 Luxembourg, tél. 49 68 68-1, fax: 40 76 09, editions@binsfeld.lu, www.editionsguybinsfeld.lu

Leasing opérationnel

20.000^e contrat de leasing pour ALD Automotive



De g. à dr.: Monsieur Castagnera et Madame Fernandes (Guidance S.A.), Monsieur Berhin (directeur commercial ALD Automotive) et Monsieur Piaia (Chef des ventes Audi Garage Losch Bereldange)

ALD Automotive, leader dans le secteur du leasing opérationnel sur le marché luxembourgeois, a livré le 24 avril sa 20.000^e voiture depuis sa création.

Mieux connue à l'époque sous le nom de Hertz Lease, la société voit le jour en 1985. Après quelques changements de dénomination dans les années 90, la société passe sous l'actionnariat français de la Société Générale en 2003, change de nom et devient ALD Automotive. Aujourd'hui, la société réalise, à travers ce parcours, une croissance globale supérieure à celle du marché ces huit dernières années et plus de 20.000 contrats de leasing opérationnel au compte.

Le vendredi 24 avril à 11h30, au Garage M. Losch à Béréldange, Luc Berhin (Directeur Commercial d'ALD Automotive) a remis les clés du 20.000^e véhicule ALD à Mr Sébastien Castagnera de la société Guidance Luxem-

bourg en présence de Mme Juliane Fernandes (Guidance) et de Mr Frank Piaia (Audi). Membre du Groupe Devoteam, la société Guidance Luxembourg est active dans le secteur informatique depuis de nombreuses années et spé-

cialisée dans les domaines suivants: infrastructure, security, networks, systems, service & system management et e-business infrastructure. L'an prochain, ALD Automotive fêtera son 25^e anniversaire. ■

Santé et Sécurité

Forte mobilisation chez Paul Wurth pour le «Health & Safety Day»

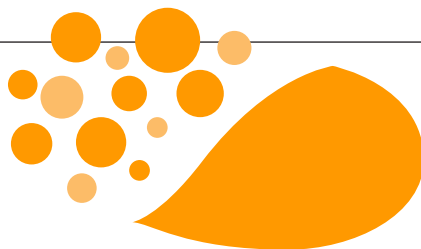
La quatrième édition du «Health & Safety Day», une initiative du groupe ArcelorMittal et coïncidant cette année avec la «Journée mondiale pour la sécurité et santé au travail», a connu un vif succès chez Paul Wurth S.A. au Luxembourg ainsi que dans les entités de Paul Wurth à travers le monde.

Lors du «Health & Safety Day», le personnel de Paul Wurth avait la possibilité de participer à une multitude d'actions organisées autour de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail et dans la vie de tous les jours. Avec le soutien de la Zitha Klinik, du Centre de Formation pour Conducteurs, des Services de Secours – 112 et de différents experts de la médecine mentale et physique, le programme de la journée comprenait des exposés traitant de la médecine préventive, de l'équilibre entre un corps sain et un esprit sain, de la sécurité routière et de la prévention des accidents domestiques. Des séances de formation portant sur la certification CE et les aspects sécurité à prendre en compte lors de la conception et du développement d'installations et d'équipements ont complété la panoplie des sujets traités, en répondant tout particulièrement aux besoins d'une société d'ingénierie.

Tous les membres du personnel de Paul Wurth ont eu l'occasion de participer aux ateliers d'information et d'assister à des démonstrations pour s'informer sur la sécurité au travail, sur des aspects d'ergonomie du poste de travail ainsi que sur des mesures de premiers secours et de lutte anti-feu. Les adeptes du sport ont pu participer à une initiation aux techniques d'autodéfense ou prendre part à une démonstration de



tennis de table. La participation active du personnel aux 15 activités offertes a démontré, une nouvelle fois, que pour une société d'ingénierie comme Paul Wurth, dont l'activité principale est la conception et la fourniture d'installations et d'équipements industriels, la santé et la sécurité de tous sont une priorité absolue. ■



BOURSE D' ENTREPRISES

Bourse transfrontalière d'Entreprises

un outil performant pour la cession et
la reprise d'entreprises en Grande Région

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».

Pour consulter le détail des dernières annonces, un nouveau site a été mis en place: www.bourse-entreprises.org.

Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

Horeca

Ouest

Réf C1735: Vends fonds de commerce Hôtel 9 chambres, restaurant 60 couverts + 30 en terrasse

Réf C1901: Vends fonds de commerce, 60 couverts, cuisine traditionnelle, emplacement touristique Vallée des 7 Châteaux, grande terrasse, parking privé.

Centre

Réf C1975: Vends Restaurant, semi gastronom., cuisine italienne, excellente affaire, entièrement équipé; +/- 50 couverts; situé dans une région offrant un réel potentiel de développement; possibilité de logement.

Réf C1779: Vends Restaurant 80 couverts. Cuisine internationale, quartier très actif en pleine rénovation.

Réf C1844: Vends restaurant 160 couverts, bar, terrasse. Dresses sur 2 salles restaurant, 1 salle terrasse, 1 salle bar.

Commerce de détail

Nord

Réf C1900: Vends fonds de commerce de maroquinerie grandes marques.

Réf C1906: Vends fonds de commerce, vente de bijoux et montres fantaisie ainsi que divers accessoires (sacs à mains, portefeuilles etc.)

Centre

Réf C1920: Vends fonds de commerce de magasin de meubles, fournisseur luxembourgeois exclusif de la marque Danish Design sur mesure.

Réf C1832: Vends fonds de commerce de magasin d'articles diététiques.

Réf C1907: Vends fonds de commerce de vêtements pour enfants, multimarques. Situation magasin centrale, grandes vitrines et clientèle habituée.

Réf C1925: Vends société de promotion immobilière avec un capital immobilier propre et loué.

Réf C1947: Vends fonds de Commerce de vêtements de qualité pour hommes (Lacoste, Seidensticker, ...) ainsi que de lingerie (Calida, Triumph, Rösch, Hom).

Réf C2011: Vends fonds de Commerce d'accessoires agricoles et articles de quincaillerie.

Sud

Réf C1894: Vends commerce de distribution d'articles pour le sport cycliste avec l'autorisation d'ouverture d'un magasin de vélos.

Réf C1992: Vends fonds de commerce de vente de jouets et de cadeaux.

Services

Nord

Réf C1828: Fleuriste situé sur une route nationale avec passage de 60 000 voitures par jour. Magnifique emplacement avec Parking clients, plus site internet pour vente.

Réf C1873: Vends entreprises de vente et d'installation de Chauffages, Climatisations et Sanitaire.

Est

Réf C1976: Vends commerce, opérateur télécom, offre services téléphonie fixe et mobile, abonnements lignes ISDN/Analogues, ADSL, VO/P en GSM sans roaming (distributeur agréé TRANSATEL).

Autre

Centre

Réf C1995: Vends local commercial au rez-de-chaussée, en construction, à aménager selon besoin, convient pour tout commerce aussi très bien pour le secteur HORESCA, bien situé, beaucoup de passage, grande vitrine de 12m², donnant vue sur la rue principale. Nouvelle construction, fin en novembre 2009.

Réf C2002: Vends société de transport international et national, de déménagement et garde-meubles.

Réf C2007: Vends fonds de Commerce de commerce d'articles de cadeaux, sport, décoration, gravures, coupes, médailles, etc.

Pour tout renseignement
complémentaire, la Chambre de
Commerce reste à votre disposition

E-mail: bourse@cc.lu,

Tél.: (+352) 42 39 39 338

Personnes de contact:

Géraldine Flammang et

Blazenka Bartolovic.

We welcome all marketing & communication addicts, the 29th of october !

GALA MARKETERS 2009

Jeudi 29 octobre, Espace Namur, Luxembourg-Hamm

18h00 **Accueil**

18h15

Discours d'ouverture ?

18h30

Intervention de **Christian Blachas**
Fondateur de CB News et de Culture Pub

19h15

Voting System & débats animés
par Eric Gilliéron

19h30

**Luxembourg Marketing
& Communication Awards !**

21h00

Marketers Party

+ walking
dinner.

24h00

Fin de la soirée



CBNEWS
COMMUNICATION & BUSINESS NEWS

(**culturepub**)

Le 29 octobre, Marketers vous convie à sa première grande conférence annuelle, lors de laquelle nous recevrons Christian Blachas. Personnalité phare des médias français, il est entre autres à l'origine des magazines Stratégies, Création Magazine et CB News. Christian Blachas est également connu pour avoir été co-producteur et présentateur de l'émission culte Culture Pub qui après avoir captivé des millions de publivores sur M6, poursuit sa vie sur le net (culturepub.fr) et sur la TNT (la chaîne NT1). Pour assister à la conférence (animée par Eric Gilliéron, Brand Manager) et au walking dinner, surfez sur marketers.lu pour avoir toutes les infos, ou contactez Anne Ciancanelli au +352 26 27 69 1 ou par email team@marketers.lu. Un jury de 50 directeurs marketing et/ou communication dévoilera les lauréats des Luxembourg Marketing & Communication Awards :

5 PRIX AUX EQUIPES MARKETING

Marketing Manager of the Year
Communication Manager of the Year
Young Marcom Talent
Lifetime Career Award
CSR marketing initiative of the year

11 PRIX POUR LEURS PARTENAIRES

Best Direct marketing operator
Best Marketing advisory services
Best Survey Institute
Best Design agency
Best Web agency

Best Event management company
Best Catering Services
Best Printer
Media of the year
Best Brand management services
Best Advertising company



CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, le Merkur vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette nouvelle page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



Romy Seiler

Première Agente administrative,
Service Immeuble

Romy travaille en tant que Première agente administrative auprès du Service Immeuble de la Chambre de Commerce. Elle gère l'accueil physique et téléphonique des visiteurs de la Chambre de Commerce. Romy maîtrise le luxembourgeois, l'allemand, le français et l'anglais, quatre langues qu'elle utilise au quotidien pour renseigner et accueillir chaque jour environ une centaine de personnes. La majorité des visiteurs reçus à la Chambre de Commerce, se rendent à l'Espace Entreprises, le *one-stop shop* des entrepreneurs. En effet, l'Espace Entreprises est le centre d'accueil pour les futurs créateurs d'entreprises. Il rassemble et fournit en un seul point les renseignements sur les différen-

tes démarches administratives à effectuer lors de la création d'une entreprise. Romy a commencé à travailler auprès de la Chambre de Commerce il y a déjà bientôt trente ans. A ses débuts, elle était affectée aux services de soutien au Commerce extérieur de la Chambre de Commerce, qui comptait alors une vingtaine d'employés au total. Elle en compte aujourd'hui une centaine. «Personnellement, les nombreux contacts avec les visiteurs me procurent une grande satisfaction», estime Romy tout sourire. Après le stress d'une journée bien remplie, Romy s'accorde un moment de plaisir et de relaxation au sauna, une parenthèse qui n'appartient qu'à elle.



Jean Junck

Conseiller, membre du comité de
direction de l'IFCC

En qualité de membre du comité de direction de l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC), Jean a la responsabilité de la conception du programme de formation. L'organisme de formation de la Chambre de Commerce a pour vocation de proposer aux entreprises une offre de formation de qualité dans tous les domaines liés à la gestion d'entreprise. L'offre de formation développée par l'IFCC est réalisée de concert avec les représentants des secteurs professionnels luxembourgeois, à savoir les fédérations patronales, et les entreprises luxembourgeoises. Elle répond donc directement aux attentes et besoins de l'entreprise. Parmi les tâches qui lui incombent, Jean a à sa charge la rédaction des avis en matière de formation, l'analyse du marché de la formation professionnelle continue, la sélection des organismes de formation et des formateurs, l'élaboration de l'offre de formation et la gestion de la qualité.

Enfin, Jean est également impliqué dans le projet «Luxembourg Business Academy» (LBA) qui propose un Master of Science Entrepreneurship & Innovation, fruit d'un partenariat entre l'Université du Luxembourg et la Chambre de Commerce. «La diversité des tâches et le contact avec les clients sont deux points très enrichissants pour moi», affirme Jean avec satisfaction. Côté loisirs, Jean est un adepte des randonnées en montagne. Par ailleurs, il pratique le tennis. Il aime les voyages et part volontiers à la découverte de l'inconnu.



**Baisse des
taux sur les prêts
d'investissement.**

« Le financement de mon entreprise
c'est grâce à eux !

Pour assurer la compétitivité de mon entreprise, je dois lui en donner les moyens. Outils, équipement. Cela demande des financements conséquents. Je peux compter sur mon conseiller Dexia BIL pour les planifier. »

Votre entreprise doit pouvoir évoluer, s'adapter, innover. Saisir les opportunités, investir pour prospérer et assurer des performances durables. Nous vous aidons à optimiser les différentes formes de financement en fonction de vos projets. Pour vous proposer la forme de crédit la mieux adaptée à vos besoins. À toutes les étapes de la vie de votre entreprise, faites confiance à Dexia BIL : votre partenaire financier pour une relation durable.
www.dexia-bil.lu

Corporate - tél : 4590-2981

**BANQUE
Luxembourg**

DEXIA

PostEnveloppe+

J'envoie mon courrier
et je sais qu'il est bien arrivé



ADVANTAGE

- Attestation de dépôt de votre envoi par le facteur
- Date et heure de distribution sur www.pt.lu «Postes» ou sur www.trackandtrace.lu
- Enveloppe préaffranchie à validité permanente
- Validité uniquement pour le Luxembourg

POSTENVELOPPE+

Le prêt-à-poster avec suivi

